

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux puis ensoleillé.  
MOINS FROID  
Min la nuit dernière: 18  
Maximum aujourd'hui: 32

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.  
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

S. CUTHBERT  
évêque et confesseur

F. PILON  
INC.

Fournitures de bureau

## Les enseignants de la CIC consentent à négocier à l'échelle provinciale

De notre envoyé spécial, Gilles GARIÉPY

QUEBEC — Convertis avec une étonnante facilité à l'idée de la négociation provinciale, un mois après l'adoption du bill 25, la Corporation des instituteurs du Québec a opté hier pour confier entièrement la négociation des contrats de travail des enseignants à une seule négociation régissant tous les enseignants de la province.

Le congrès extraordinaire de la CIC, convoqué pour rajuster le tir de la corporation devant le fait accompli du bill 25, a discuté longuement durant le week-end des deux grandes voies possibles à faire prévaloir devant le gouvernement pour les négociations de l'avenir: la négociation globale et unique au niveau provincial, et la négociation mixte, c'est-à-dire à deux paliers, le palier provincial pour les clauses importantes et notamment pour les clauses à incidences financières, et la négociation à l'échelle interrégionale ou régionale pour d'autres aspects des conventions collectives d'enseignants.

Dès l'ouverture du congrès, samedi matin, il paraissait définitivement écarté que la CIC maintienne son attitude passée favorisant les négociations collectives à l'échelle locale, régionale et tout au plus à l'échelle des zones économiques. De cette position de base de la CIC, il ne fut pratiquement pas question durant tout le congrès sinon pour le regretter en quelque sorte comme ayant été imprévoyante et retardataire.

A la suite du conseil général de l'organisme, le congrès de la CIC, soit quelque 700 délégués de 97 sections, a paru à prime abord convaincu (sinon vraiment réjoui) de la nécessité de provincialiser sans plus de délais la négociation des conditions de travail des enseignants. Le seul enjeu du congrès à cet égard fut de savoir si on maintiendrait quelque forme de négociations à un palier régional ou interrégional, ou bien si on signifierait au contraire au gouvernement qu'il valait mieux tout confier à une négociation globale et unique.

La CIC, à l'instar des autres fédérations d'enseignants et des fédérations de commissions scolaires, doit recommander au gouvernement, en vertu de l'article 13 du bill 25, qui a créé un comité consultatif à cet effet, les formes d'avenir de la négociation dans le secteur scolaire au Québec.

A l'issue d'un congrès de deux jours qui a entendu au moins une soixantaine de longues interventions favorisant l'une ou l'autre des deux grandes possibilités, le congrès extraordinaire a penché par une majorité très faible (54,8 p.c.) en faveur d'une négociation unique admettant pour certaines fins la discussion de conditions propres à certaines régions économiques, mais excluant toute négociation à l'échelle des régions, soit économiques soit scolaires.

Voir page 7: LES ENSEIGNANTS DE LA CIC

### LES COMMISSIONS SCOLAIRES LOCALES

## Au moment où la FCSCQ lance son opération regroupement, la CIC demande leur abolition

QUEBEC (De notre envoyé) — Tandis que la Corporation des instituteurs catholiques, réunie en congrès extraordinaire à l'université Laval, décidait de réclamer de l'Etat la suppression des 1.300 commissions scolaires locales du Québec, le conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires, siégeant également hier à Québec, décidait de lancer enfin son programme de regroupement volontaire des commissions scolaires locales.

D'un côté comme de l'autre, on était déjà convaincu de l'incapacité du réseau actuel de commissions scolaires à assumer les responsabilités croissantes de l'enseignement élémentaire. Mais la récente crise scolaire a placé ce problème au tout premier plan.

La Corporation des instituteurs, fidèle aux prises de position antérieures de son conseil général, a endossé en substance les vues de la Commission Parent en optant pour la disparition pure et simple des commissions scolaires locales. La CIC demande qu'une autorité unique, dans le territoire de chaque région actuelle, prenne charge à la fois de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

Les instituteurs tiennent à ce que ces autorités régionales possèdent des pouvoirs réels et jouissent de suffisamment d'autorité pour offrir, en plus des services prévus par un plan provincial de développement scolaire, les services supplémentaires que le milieu demandera. Les instituteurs ont également repris à leur compte la recommandation du rapport Parent concernant la création, dans chaque zone économique, d'un conseil de développement scolaire.

D'autre part, la Corporation n'entend pas laisser à ces commissions scolaires elles-mêmes le soin de se faire hâri-kiri au moment et à la manière qu'il leur plaira. Très sceptiques devant les projets de regroupement volontaire qui planent et que les commissaires d'écoles, depuis trois ans et qui ne constitueraient selon eux qu'une démission destinée avant tout à faire diversion, les délégués au congrès de la CIC ont résolu hier de demander au gouvernement d'assurer le regroupement scolaire par voie législative, pour accélérer et pour garantir les services essentiels à l'école élémentaire et secondaire.

La Fédération des commissions scolaires, qui ne s'est pas montrée très enthousiaste devant les recommandations du quatrième volume du rapport Parent, ne l'entend évidemment pas de cette oreille. Il y a déjà longtemps que les dirigeants de la FCSCQ préconisent un regroupement

volontaire des commissions scolaires, qui aurait pour effet de ramener le nombre des locales de 1.300 à environ 400 ou 500 sans les faire disparaître complètement au profit des régionales.

Mais cette idée n'a progressé que très lentement au sein de la fédération. Au dernier congrès des commissaires, on a même dessiné en défaveur d'une telle politique. Les commissaires des locales tendaient en effet à croire que par le jeu des contrats et des ententes entre elles, les locales pourraient survivre tout en assurant les services essentiels à la population scolaire.

La crise scolaire a peut-être précipité les choses. En effet, la fédération révélait hier dans une conférence de presse, à l'issue d'une séance de son conseil d'administration, que l'heure de l'opération regroupement était arrivée.

La fédération vient de créer un comité spécial de regroupement, qui coordonnera l'opération à l'échelle de la province; elle tiendra en outre un colloque de trois jours sur la question en mai prochain; elle fera du regroupement le thème officiel de son prochain congrès.

Voir page 7: La CIC

## Auto: Reuther réclame la parité de salaires pour les Canadiens

ATLANTIC CITY — Des délégués représentant 200.000 ouvriers spécialisés au sein du syndicat des ouvriers de l'automobile ont endossé samedi la position de leur président international, Walter Reuther, approuvant unanimement l'idée que leur syndicat se retire au besoin de la centrale AFL-CIO. La veille, les délégués ont bruyamment manifesté leur accord lorsque leur président a dénoncé l'immobilité qui caractérise la centrale sous la direction du président George Meany.

Le congrès des 1.268 délégués des ouvriers spécialisés est une des étapes préparatoires au congrès général du syndicat de l'auto. A la fin d'avril, les représentants des 1,4 millions de membres du syndicat se réuniront pour discuter notamment des rapports de leur syndicat avec la centrale syndicale américaine, et des priorités à respecter dans les négociations qui s'engageront à l'été avec les grands fabricants d'automobile.

## Djibouti vote "oui" à la France

PARIS. — "La côte française des Somalis a voté oui à la France," a déclaré hier soir M. Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, après réception des résultats partiels du référendum indiquant d'ores et déjà une majorité (60% environ) en faveur du maintien de la Côte française des Somalis dans l'ensemble français, mais qui va jouer d'ici quelques semaines d'une large autonomie interne.

Les résultats connus du référendum, hier soir, donnaient pour les cinq cercles du territoire 21.018 "oui" et 14.731 "non". Il reste à connaître les résultats de trois bureaux de vote du cercle de Tadjoura, peuple d'Afars favorables au "oui" et représentant environ 1.300 votants. Ces résultats ne seront connus que ce matin vers 8 ou 9 heures, les camions transportant les urnes étant tombés en panne. Mais ils ne seront pas de nature à modifier la physionomie du scrutin.

C'est sans doute sur le plan international que le vote en faveur du maintien de la souveraineté française, a, dans l'immédiat, la plus grande importance.

Le fait que des forces françaises vont rester à Djibouti évitera qu'un conflit violent éclate entre les deux pays voisins de la côte française des Somalis, l'Éthiopie et la République de Somalie qui, l'une et l'autre, ont des visées sur ce territoire. Les concentrations de troupes effectuées ces jours derniers aussi bien du côté éthiopien que somalien prouvent l'extrême méfiance qui règne entre ces deux Etats.

Du point de vue français, le vote populaire d'hier peut être considéré comme un succès dans la mesure où la côte française des Somalis est un relais important à la sortie de la Mer Rouge, avec un grand port de souage qui est en même temps le terminus du chemin de fer franco-éthiopien Djibouti-Addis Abeba. Le territoire est doté d'un aéroport international.

Conflit entre deux ethnies  
Mais sur le plan local, le vote du référendum, en creusant encore le fossé qui traditionnellement a séparé les deux ethnies, les Afars et les Issas (sous-groupe des Somalis), risque de susciter dans les heures qui viennent des affrontements violents. Les autorités françaises sont prêtes à y faire face.

Dans un avenir plus éloigné, cet antagonisme compliquera singulièrement l'existence du futur gouvernement local qui doit jouer désormais d'une large autonomie.

Dans le futur statut promis par la France en cas de vote positif, un gouvernement responsable devant une assemblée doit en effet gérer toutes les affaires locales. Le gouvernement français ne sera plus représenté à Djibouti que par un haut commissaire chargé de la défense extérieure et internationale.

Voir page 7: Djibouti



Des milliers d'Irlandais de Montréal sont descendus hier dans les rues pour assister à la grande parade annuelle de la Saint-Patrick. Le défilé, qui s'est déroulé rue Sainte-Catherine, depuis la rue Saint-Marc jusqu'à la rue Saint-Alexandre, avait à sa tête un bon nombre de drapeaux des pays qui participent à l'Expo 67. Flanqués, bien sûr, de l'emblème vert et or de la vieille Irlande. Depuis le père Patrick J. Ambrose, populaire curé de la paroisse Saint-Antoine, qui marchait en tête jusqu'à la reine de la Saint-Patrick, Mlle Clare Leonard, qui occupait la dernière calèche, rien ne manquait des atouts traditionnels de cette manifestation colorée. M. Frank Hanley, bien entendu, était au rendez-vous. (Photo Le Devoir, par Keystone)

## M. Johnson à Guam : nous allons faire le point diplomatique et militaire du conflit vietnamien

AGANA (Guam) — Le Boeing présidentiel "Air Force One" transportant le président Johnson et ses principaux ministres s'est posé lundi à la base militaire de Guam un peu avant l'heure du matin. Le chef de l'Exécutif américain, qui est arrivé en droite ligne de Washington, pour présider la plus importante conférence militaire sur le Vietnam depuis le début des hostilités était accompagné du secrétaire d'Etat Dean Rusk et du chef du Pentagone Robert McNamara.

Le général Thieu, chef d'Etat sud-vietnamien, et le général Ky, chef du gouvernement, sont arrivés un quart d'heure après le président Johnson. Les dirigeants sud-vietnamiens ont été accueillis par le chef de l'Exécutif américain qui les a attendus dans un hangar de bombardiers stratégiques B-52.

"Nous sommes venus à Guam, a dit à sa descente d'avion M. Johnson, pour conférer avec nos chefs militaires, nos représentants diplomatiques et avec tous ceux qui contribuent à l'offensive pacifique que nous menons contre la misère et le besoin au Vietnam". M. Johnson a souligné qu'il avait l'intention de discuter avec ses interlocuteurs sud-vietnamiens et américains de la "tournure que va prendre notre effort militaire au Vietnam". "Nous allons ensemble passer en revue diverses initiatives diplomatiques, a-t-il ajouté, et nous allons essayer d'estimer les chances d'une paix au Vietnam par le truchement d'un accord honorable".

M. Johnson a profité de son bref séjour à Guam, qui fut l'une des plaques tournantes de la résistance américaine dans le Pacifique pendant la deuxième guerre mondiale, pour rappeler la "signification historique de ce bastion du Pacifique pour tous ceux qui se rappellent les heures sombres de la deuxième guerre mondiale et qui nous encouragent à poursuivre l'effort consenti au Vietnam". Les "Boys" américains au Vietnam sont à l'heure où d'investir à une heure où les investissements sont indispensables à l'avenir du Québec.

Au point de vue économique, ce budget de M. Dozoi (de même que les compressions pratiquées par le gouvernement au chapitre des investissements il y a quelques mois) risque de provoquer un ralentissement général et une hausse du chômage, effets qui pourraient se faire sentir plus cruellement au cours de l'hiver 1967-68, après l'Expo.

Relance diplomatique  
Les indications en provenance de Saigon selon lesquelles le gouvernement du général Nguyen Cao Ky aurait accueilli avec faveur de nouvelles propositions du secrétaire général L'UNU Thant en vue de l'amorce de négociations de paix n'apportent aucune modification aux consignes de secret absolu imposées au porte-parole de l'ONU en ce qui concerne la "diplomatie discrète" déployée auprès des belligérants par M. Thant.

En tout cas, c'est essentiellement de la part des Etats-Unis et de Hanoi que l'on attend les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

Amendements importants au projet de constitution  
SAIGON — Avant leur départ pour la conférence de Guam, les généraux Nguyen Van Thieu et Nguyen Cao Ky, ont annoncé que le Directoire militaire et le gouvernement, "respectueux de l'esprit démocratique", avaient décidé d'accepter sans modification le projet de constitution voté samedi par l'Assemblée constituante.

La décision du Directoire militaire a été accueillie avec surprise à Saigon où l'on s'attendait généralement que le Directoire essaierait conformément au décret-loi, créant l'Assemblée, de faire accepter sans modification le projet de constitution voté samedi par l'Assemblée constituante.

La décision du Directoire militaire a été accueillie avec surprise à Saigon où l'on s'attendait généralement que le Directoire essaierait conformément au décret-loi, créant l'Assemblée, de faire accepter sans modification le projet de constitution voté samedi par l'Assemblée constituante.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

On pense à l'ONU, dans ces conditions, que le mémorandum d'UNU Thant figurera parmi les sujets traités lors de la conférence de Guam mais on s'abstient soigneusement d'évaluer les effets réels, la signification et la portée d'une éventuelle acceptation des propositions du secrétaire général des Nations Unies par le gouvernement du général Nguyen Cao Ky.

## LOGEXPO

Des Américains disent :

"C'est un fouillis!"

WASHINGTON — Le problème de l'hébergement des visiteurs à l'Exposition universelle de Montréal se pose avec acuité et préoccupe de plus en plus les agences de voyages et les compagnies d'aviation. Le représentant d'une grande agence de voyage de la région de Washington déclarait ces jours derniers: "Nous avons cessé toutes démarches pour obtenir quoi que ce soit. C'est un tel fouillis que nous perdons notre temps".

L'American Automobile Association invite les particuliers à tenter de faire leurs réservations à Montréal cet été par l'entremise de LOGEXPO, agence officielle d'hébergement de l'Exposition. "Pour mai et juin, il ne reste plus rien. Par contre, il reste encore de la place pour juillet et août, déclare un porte-parole de l'American Express. Mais il faut de quatre à six semaines pour obtenir une réponse et les gens ont du mal à comprendre cela".

Le représentant d'une compagnie d'aviation qui est directement touchée par l'Expo précise que plusieurs agences de voyage ont renoncé à l'Expo 67.

Ces agences ne tenteront même plus de réserver des chambres pour leurs clients. Elles ont rayé l'Expo de la liste des projets proposés aux voyageurs qui s'adressent à elles. Ce porte-parole a ajouté que la moitié d'un auditeur auquel il s'adressait récemment avait décidé de retourner aux billets d'entrée. Ces gens n'avaient reçu aucune nouvelle de LOGEXPO. Pourtant, la publicité faite à l'Expo aux Etats-Unis a été considérable. Non seulement par des annonces payées à la télévision et dans la presse, mais aussi dans des périodiques, comme le mensuel de la centrale syndicale FAT-CIO qui s'adresse à ses 13.500.000 cotisants et dont le dernier numéro faisait une large part à l'Expo. Il en est de même de la publication de l'American Automobile Association qui a beaucoup parlé de l'Expo.

Certains Canadiens établis à Washington reçoivent des appels d'Américains qui cherchent à connaître la situation du logement à Montréal. L'un d'eux disait récemment que LOGEXPO est considéré comme un service auquel on ne doit recourir qu'en toute dernière analyse, et très lent.

## Qui sont les sociétaires des caisses populaires ? Les caisses de l'est de Montréal les connaissent !

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Une étude menée de septembre à février dans cinq caisses populaires de l'est de Montréal révèle que leurs sociétaires se recrutent surtout chez les ouvriers spécialisés et les manoeuvres et que c'est à eux qu'elles consentent la majorité des prêts personnels. L'enquête, menée par le comité d'éducation sociale et économique des caisses de l'est avec la collaboration du directeur des recherches à la Fédération des caisses populaires, M. André Morin, porte sur les caisses d'Hochelaga, Maisonneuve, La Nativité, Ste-Claire et Ste-Jeanne-d'Arc.

Au moment où l'enquête a été entreprise l'an dernier, la caisse de Pointe-aux-Trembles ne s'était pas encore jointe au groupe. Les données ont été recueillies sur une période de six mois et les résultats sont exposés dans deux cahiers, l'un décrivant les sociétaires, l'autre traitant des prêts (fondé sur l'analyse de 3.000 prêts).

D'autres éléments ont été recueillis mais n'apparaissent pas dans le rapport provisoire. Ainsi on a découvert que les femmes détiennent en moyenne plus d'argent (\$875) que les hommes (\$855) dans les caisses, et que seuls les rentiers et les femmes déposent plus qu'ils n'empruntent.

Dans des notes explicatives le directeur du GESE, M. Gérard Saint-Denis, souligne que

les chiffres révèlent dans les cinq caisses une politique de prêts qui tient compte des jeunes, de l'ouvrier et du petit salarier.

En effet 51 pour cent des prêts sont faits à des ouvriers spécialisés et des manoeuvres; les sociétaires âgés de moins de 30 ans vont chercher 38 pour cent du crédit; 23 pour cent des emprunteurs gagnent moins de \$4.000 par année et 45 pour cent d'entre eux, moins de \$5.000. Trois emprunteurs sur quatre n'avaient pas besoin d'endosseur.

La très grande majorité des emprunteurs sur hypothèque des caisses n'avaient que \$5 en capital social à leur actif; une forte majorité d'entre eux avaient moins de \$100 en épargne, un certain nombre avaient entre \$100 et \$500 et quelques-uns, entre \$500 et \$1.000. Seuls quelques cas isolés avaient plus de \$1.000.

La très grande majorité des emprunteurs sur reconnaissance de dette n'avaient pas d'emprunts sur hypothèques. Ils étaient pour la plupart des sociétaires actifs, qui transigent avec la caisse au moins une fois par mois.

Sur chaque dollar prêt, plus de 25 cents sont à l'achat d'une automobile, 13 cents à la consolidation des dettes, et huit cents à l'achat d'ameublement. Le taux d'intérêt moyen, pour 66 pour cent des prêts, variait entre sept et huit pour cent, taux décroissant. Plus de 10 pour cent des prêts étaient faits pour 12 mois; 17 pour cent pour 24 mois et 20 pour cent pour 36 mois.

Portrait des sociétaires  
L'étude des sociétaires révèle que pour l'ensemble des caisses, 64 pour cent des membres habitent dans la paroisse où la caisse est établie; toutefois, à la caisse d'Hochelaga, la proportion est renversée et seulement 44 pour cent des sociétaires habitent dans la paroisse.

Chez les sociétaires masculins, 32 p.c. sont des ouvriers spécialisés, 11,3 p.c. des manoeuvres, 8 p.c. des vendeurs, 7,1 p.c. des étudiants, 6,6 p.c. des employés de bureau, 6,3 p.c. des employés des transports et communications et 6,3 p.c. des membres de professions libérales, 4,5 p.c. des administrateurs, 4,4 p.c. des rentiers, 4,1 p.c. des employés de services et d'activités récréatives.

Chez les femmes, 67,2 p.c. sont des ménagères, 6,5 p.c. des employés de bureau, 6,2 p.c. des étudiantes, 4,8 p.c. des ouvrières spécialisées, 2,5 p.c. des membres de professions libérales, 2 p.c. des rentières; il y en a seulement quelques-unes dans les autres catégories d'emploi.

Les ouvriers et les manoeuvres, qui sont 43 p.c. des sociétaires masculins, n'apportent que 33 p.c. de l'épargne. Chez les femmes, le 67,2 p.c. de ménagères contribuent 72,1 p.c. de l'épargne. Les ouvriers spécialisés n'en restent pas

Voir page 7: Lesage

Voir page 7: Les caisses

# Lefebvre : les libéraux devraient se donner une politique de relations fédérales-provinciales

ST-HYACINTHE — Le député libéral d'Aboussa à l'Assemblée législative, M. Jean-Paul Lefebvre, croit que son parti devrait préciser son programme dans le domaine des relations fédérales-provinciales en exigeant un amendement immédiat à la constitution canadienne pour que tout le domaine de la sécurité sociale, y compris l'assurance-chômage, relève désormais de la juridiction provinciale.

Il a émis cette opinion samedi soir devant les militants libéraux du comté de St-Hyacinthe en mentionnant, à la même occasion, qu'il partageait la suggestion de remplacer le Conseil législatif par un Sénat dont les membres, au nombre de 20, seraient élus sur la base des régions économiques.

Le député montréalais a mis le parti libéral provincial en garde contre la tentation de s'asseoir sur ses lauriers dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Il croit que le prochain congrès de la Fédération serait une excellente occasion pour préciser les positions du parti tant au point de vue de la constitution interne du Québec qu'en ce qui concerne le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Partisan de l'évolution constitutionnelle, M. Lefebvre constate que c'est ce qui s'est effectivement passé au Canada au delà des textes officiels, sauf que cette évolution est en retard aujourd'hui par rapport à l'évolution de la pensée politique et sociale du Québec.

Au sujet de la sécurité sociale, il a déclaré : "La toute première exigence du Québec en matière constitutionnelle ne devrait-elle pas être de modifier les textes et les états d'esprit, de telle sorte que dans un avenir aussi rapproché que possible tout le domaine de la sécurité sociale relève clairement de l'administration des provinces? Quand je dis tout le domaine de la sécurité sociale, je pense bien mes mots et j'inclus certainement dans ce remaniement constitutionnel et administratif l'assurance-chômage aussi bien que les allocations familiales ou les pensions de sécurité de la vieillesse."

Si les autres provinces ne suivent pas le Québec et pré-

# Les Communes s'ajourneraient après l'adoption de la loi des banques

OTTAWA — Le parlement canadien prévoit ajourner sa session courante pour Pâques dans les premiers jours de la semaine, soit mardi ou mercredi, après que le projet de loi revisant la loi des banques aura été adopté par les Communes et le Sénat.

La session fédérale, qui reprendra aujourd'hui sa 229e journée de séance, est en voie de battre tous les records quant à la durée et quant à l'éventail des sujets de controverse. Le gouvernement libéral de M. Lester B. Pearson, premier ministre, se plait aussi à faire remarquer que malgré les controverses, elle a, jusqu'ici, été fort productive.

Cette première session de la 27e législature fédérale passera à l'histoire comme ayant été celle de l'adoption d'un régime d'assurance-maladie et d'un régime de revenu minimum garanti de \$105 par mois en faveur des vieillards, qui laisse présager l'institution éventuelle d'un régime de revenu garanti en faveur de tous les citoyens.

Cette session aura aussi été celle de la révision enfin faite de la loi des banques de 1954. La loi des banques doit être révisée tous les dix ans. La révision en cours marque donc un retard de trois ans.

La principale préoccupation des législateurs à la rentrée parlementaire après Pâques, après un congé qui, prévoit-on, durera un dizaine de jours, portera sur l'unification des forces armées.

ce stade avancé de la bataille. Là-dessus, il a l'appui du premier ministre, M. Pearson, qui affirmait encore récemment que la session courante ne prendrait pas fin avant l'adoption par les Communes et le Sénat du projet de loi d'unification des forces armées, qui est toujours soumis à l'étude d'un comité parlementaire.

La session courante a aussi été marquée de controverses retentissantes sur des sujets para-politiques. Qu'elles paraissent déjà anciennes n'enlève rien à l'acuité qu'elles ont eue. Elles évoquent les noms de Munsinger et de Spencer. Un débat aux Communes, au début de la session, sur Victor Spencer, aujourd'hui décédé, fonctionnaire qui fut mis à la retraite sans pension par le gouvernement libéral pour espionnage, a mené, à la création d'une commission royale d'enquête qui a confirmé qu'il avait été espion. Il est mort en 1966 alors que la commission royale poursuivait son enquête.

Ce même débat aussi a amené le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, à lancer le nom de Gerda Munsinger, nom qui a provoqué une autre enquête royale.

L'ajournement de la session fédérale cette semaine, qui interviendra à la place d'une prorogation, laisse prévoir que la session courante se prolongera jusqu'à l'été.

Des députés des deux côtés de la Chambre ont mentionné qu'ils prévoient siéger jusqu'à la mi-juin.

Que la session courante dure jusqu'à l'été et qu'alonge une prorogation libre les députés et les ministres durant quelque trois mois pour leur permettre de participer aux célébrations du Centenaire de la confédération et, quant aux membres du gouvernement, d'accueillir quelque 60 chefs d'Etat étrangers à Ottawa et à l'Expo 1967 durant l'été, établira le nouveau

précédent qu'une même session aura vu trois budgets.

Le printemps dernier, il y a eu le budget régulier de l'exercice financier de 1966-1967. Un mini-budget est intervenu en décembre qui a annoncé des hausses d'impôts pour assurer le régime de revenu minimum garanti en faveur des vieillards.

**DEUX BUDGETS REGULIERS**

En avril 1967, le ministre des Finances doit prononcer un nouveau discours du budget qui annoncera les mesures que le gouvernement entend prendre pour garnir en 1967-1968 le Trésor fédéral qui doit dépenser durant le nouvel exercice financier la somme record de \$11,5 milliards, augmentation de 20 p.c. sur les dépenses de l'exercice précédent.

Le parlement canadien a l'habitude d'un budget régulier présenté durant une session et d'un budget supplémentaire de revenus.

Deux budgets réguliers au cours d'une même session se rapportant à deux exercices financiers distincts en raison du temps écoulé depuis l'ouverture de la session, serait tout à fait nouveau.

Le feuilleton des Communes comprend encore 11 mesures législatives que le gouvernement entend faire adopter. Un discours du Trône inaugurant une nouvelle session après Pâques devant être interrompue pour trois mois à la mi-juin devrait reprendre toutes les mesures législatives qui figurent encore au feuilleton.

Dans ces circonstances, on estime généralement que le parlement canadien poursuivra sa session courante jusqu'à ce qu'il ait adopté toutes les mesures législatives que le gouvernement a déjà annoncées, ce qui forcera la présentation du budget du revenu de 1967-1968 avant la prorogation.

**CARRIERES ET PROFESSIONS**  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**

## DIRECTEUR DU PERSONNEL

jusqu'à \$14,000

**LE POSTE**

Diriger l'activité du personnel d'une usine de la région de Montréal pour le compte d'un important manufacturier canadien de produits industriels et de consommation. Le directeur que nous cherchons devra faire rapport à l'administrateur général du personnel; au nombre de ses responsabilités, il aura celle de diriger tous les programmes et activités du personnel de la production, y compris ceux des cadres administratifs intermédiaires. Sa première responsabilité sera d'organiser un service de l'emploi afin de répondre adéquatement aux besoins de la production.

**LE CANDIDAT**

Bilingue. Agé de 40 ans ou moins, le directeur que nous cherchons aura reçu une formation universitaire ou équivalente. Il a déjà travaillé dans un service professionnel de direction de personnel et il possède une vaste expérience dans des domaines tels que l'emploi, la formation et le développement, les bénéfices, l'administration des salaires et des gages et ou les relations ouvrières. Dans ses fonctions présentes, cet homme n'a pas eu la chance de fournir la pleine mesure de sa compétence professionnelle dans la direction de personnel.

Mentionnez le dossier L-919. Ecrivez ou téléphonez à M. Gordon F. Harrison, au bureau de Montréal.

**HICKLING-JOHNSTON LTD.**  
Conseillers en administration — Psychologues de domaine industriel  
1722 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL. 561-5429

## DIRECTION DES VENTES

Manufacturier d'enseignes et d'articles connexes désire personne qualifiée pour prendre charge d'un département de vente. Excellent salaire de base plus pourcentage sur résultat obtenu.

Qualités requises: bilingue et expérience de la vente.

Ecrire à Case 539, Le Devoir, Mtl, en mentionnant âge, expérience et références.

Toute demande sera gardée confidentiellement

## INSTITUT ALBERT PREVOST

DEMANDE

- DIETETISTES SENIORS EN ADMINISTRATION
- PROFESSEUR EN MENUISERIE

Temps complet ou partiel

diplôme 11e année  
diplôme d'une école d'ébénisterie ou d'une école du meuble

Ecrire au:  
Directeur du personnel,  
6555 ouest, boul. Gouin, Montréal.

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

À des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

## DIRECTEUR GENERAL DE CONFISERIE

Traitement possible \$18,000

Si vous êtes âgé de 35 à 45 ans, une situation exceptionnelle vous est offerte. On vous confiera la direction générale de la filiale canadienne d'une importante confiserie d'envergure internationale. Le candidat choisi assumera la direction, la gestion et l'exploitation de la filiale montréalaise.

Appuyé par des adjoints compétents, vous assurerez la supervision entière de la planification et du contrôle de la production; de la fabrication; du contrôle de la qualité; de l'organisation scientifique du travail et des techniques de production; des achats; du service de la comptabilité en général; des relations industrielles; du personnel, etc.

On accordera la préférence aux diplômés d'universités en génie ou en commerce, et plus particulièrement à ceux qui possèdent déjà de l'expérience dans l'industrie des produits alimentaires ou de la confiserie, bien que ce ne soit pas indispensable. Les postulants devront maîtriser parfaitement le français et l'anglais.

Prière d'adresser votre correspondance au bureau de Montréal. Les demandes seront traitées de façon confidentielle.

**KATES, PEAT, MARWICK & CO.**  
TORONTO: 4 KING STREET WEST VANCOUVER: 906 WEST HASTING STREET  
MONTRÉAL: 115 OUEST, BOUL. DORCHESTER

## TRADUCTRICE

Carrière prometteuse pour personne d'expérience et de préférence pourvue d'un diplôme en traduction ou étudiant en vue de l'obtenir.

Devra être dactylo compétente. Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Prière d'adresser votre demande:

Directeur du personnel,  
Service du Contrôle,  
IMPERIAL OIL LIMITED,  
2 Place Ville-Marie.  
ou composez: 861-4251 poste 350

# Un dur coup aux efforts oecuméniques d'Athénagoras

ATHENES — Une encyclique du Saint-Synode de Grèce, lue dimanche dans toutes les églises de ce pays, porte un dur coup aux efforts oecuméniques déployés par le patriarche Athénagoras de Constantinople, en vue d'un rapprochement entre l'Orthodoxie et l'Eglise de Rome.

"L'orthodoxie est la vérité du Christ, la foi véritable et pure, vraie lumière, sa valeur est inestimable", affirme nettement cette lettre diffusée à l'occasion du "dimanche de l'Orthodoxie".

Cette fête célébrée chaque année le 19 mars, rappelle la victoire de l'orthodoxie sur les iconoclastes et les autres hérésies depuis le deuxième concile de Nicée (787).

"L'orthodoxie est notre véritable trésor. Malheur à nous si nous laissons les brigands piller ce trésor inestimable", conclut l'encyclique, en exhortant les fidèles à rester fermes dans leurs traditions.

Bien que n'abordant pas ouvertement la question de l'union des Eglises — catholiques et orthodoxes — le document condamne indirectement les efforts du patriarche de Constantinople.

Il y a peu de temps, au cours d'une réunion du Saint-Synode, l'archevêque d'Athènes, Mgr Chrysostomos, primat de Grèce, a violemment attaqué le patriarche Athénagoras pour ses activités "qui tendent à asservir totalement l'orthodoxie au pape", annonçait un quotidien d'Athènes.

Le même journal précisait que des membres du Saint-Sy-



node de Grèce se sont joints à l'archevêque pour reprocher au patriarche oecuménique de prendre des décisions — notamment de se rendre à Rome et de conclure une messe à Saint-Pierre avec le pape — sans consulter les autres Eglises orthodoxes. Un des membres du Saint-Synode a déclaré pour sa part que "le patriarche Athénagoras par ses activités pro-papistes frappe mortellement l'orthodoxie et la nation".

**BOGOTA.** — Le gouvernement colombien a décidé de faire arrêter les principaux leaders d'extrême-gauche du pays afin d'entraver un plan terroriste visant à troubler la conférence au sommet inter-américain d'avril à Punta Del Este, croit savoir le journal "El Espacio" de Bogota.

Selon "El Espacio", les sabotages et les actes de terrorisme qui ont provoqué récemment la mort de 26 militaires seraient une des conséquences de la conférence tricontinentale de La Havane. Des démonstrations analogues seraient préparées au Venezuela, au Chili, en Argentine et en Uruguay afin de semer l'inquiétude dans le continent avant la réunion des chefs d'Etat.



**BEYROUTH.** — Un bâton de dynamite a été lancé, dimanche matin, dans le jardin de l'ambassade d'Arabie saoudite à Beyrouth.

L'explosion, qui n'a causé que de légers dégâts matériels, serait l'oeuvre de quatre étudiants yéménites résidant dans la capitale libanaise et qui ont été arrêtés.

Il s'agirait d'un geste de protestation contre les récentes exécutions de 17 Yéménites à Ryad (Arabie saoudite).

**HANOVRE.** — M. Fritz Thiel, récemment suspendu de ses fonctions de président du parti national-démocrate (NPD), a pris des initiatives "qui auraient pu être fatales pour le NPD", a déclaré M. Wilhelm Gutmann, actuel président du NPD, dans un rapport traitant de la lutte intestine qui a éclaté au sein de la direction du parti.

L'action de M. Thiel a été préparée depuis longtemps, "dans le dessein de décapiter l'élite du NPD", affirme en outre M. Gutmann qui s'insurge contre les accusations selon lesquelles son parti serait un parti d'extrême-droite. "Nous sommes plutôt de jeunes conservateurs", explique-t-il.

## COMPTABLE

Nous recherchons les services d'un comptable expérimenté.

Ecrire en donnant le curriculum vitae à:

Monsieur Maurice Myrand, trésorier,  
Trust Général du Canada,  
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal

## AVOCAT BILINGUE

Etude légale canadienne-française établie depuis de nombreuses années recherche un

Le candidat devra être admis au Barreau depuis un ou deux ans pour pratique active devant les tribunaux.

Envoyez curriculum vitae à:

CASE 533, LE DEVOIR, MONTREAL

Toute demande sera gardée confidentiellement.

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Université de Moncton est à la recherche d'un

### BIBLIOTHECAIRE

pour prendre la direction de la bibliothèque universitaire.

Bien que la plupart des services soient organisés, cette bibliothèque est en pleine évolution et expansion. Aussi, le candidat choisi devra posséder un sens aigu de l'organisation et plusieurs années d'expérience en administration. Les personnes intéressées doivent détenir un baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie. Le curriculum vitae devra accompagner toute demande et être envoyé avant le 1er mai au:

Secrétaire général,  
Université de Moncton,  
Moncton, N.-B.

## SPECIALISTE EN CAISSES DE RETRAITE

Nous recherchons les services d'un officier de relations publiques déjà familier avec les caisses de retraite et fonds de pension. Même si non essentielle, une formation universitaire jouera en faveur du candidat.

Ecrire en donnant le curriculum vitae à:

Monsieur Louis Cusson,  
Directeur des Services Fiduciaires,  
Trust Général du Canada,  
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal

## AGENTS-PASSAGERS (HOMMES OU FEMMES)

Postes en contact direct avec le public à nos bureaux de réservations de Westmount.

Conditions d'admission:

- âge de 19 à 35 ans de préférence.
- parler couramment le français et l'anglais,
- niveau d'instruction secondaire.
- expérience antérieure des affaires ou des relations avec le public est nécessaire.

Les candidats (es) doivent accepter le travail par équipe alternant, pour lequel ils reçoivent une prime supplémentaire.

Traitement mensuel variant de \$303 à \$350 selon la compétence et l'expérience. Transport aérien gratuit et à prix réduit, en plus des nombreux avantages statutaires accordés au personnel.

Pour obtenir un rendez-vous, appelez:

874-4500

**AIR CANADA**

## DIRECTEUR DES ECOLES

3,000 élèves 104 classes

Le candidat devra répondre aux exigences du Ministère de l'éducation.

### DIRECTEUR D'ECOLE

Pour nouvelle école de 14 classes devant ouvrir en septembre.

Qualifications minima: Brevet A  
Bac. ès Arts  
5 ans d'enseignement

### SECRETAIRE-TRESORIER

Commission scolaire comprenant huit (8) écoles

Prière d'envoyer curriculum vitae et tous renseignements utiles à:

M. André J. D'Aoust, commissaire,  
Commission scolaire Les Ecoles,  
2825, rue Dollard, Duvernay,  
Ville de Laval.

## SURINTENDANT ADJOINT

Nous avons un poste vacant pour un surintendant adjoint. Le candidat doit avoir des aptitudes pour le recrutement. Il doit être bilingue, posséder une expérience d'au moins deux ans en assurance-vie et pouvoir voyager.

Veillez soumettre résumé complet d'expérience et salaire désiré (discretion assurée) à:

M. J.R. Corlett,  
Continental Assurance Cie,  
1253 avenue McGill College,  
Suite 752, Montréal.

## OFFRES D'EMPLOI CITE DE LONGUEUIL

### STENO-SECRETAIRE :

Femme — Traitement initial de \$3,500.00 avec supplément selon expérience. Augmentations statutaires.

Personne qui accomplit des tâches de secrétariat pour un surintendant ou un officier de rang équivalent ou supérieur. A partir de notes sténographiques ou enregistrées, transcrit des lettres et autres documents. Répond au téléphone et au public qui s'adresse à son supérieur, dépouille le courrier et le transmet. Accomplit un travail requérant jugement et connaissances avancées du travail de bureau. Exécute tout autre travail connexe, sur demande.

Détient un certificat d'une 11ème année d'études. Avantages sociaux: caisse de retraite, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

## COMMIS II (Voirie)

Homme — Traitement initial de \$3,700.00 avec augmentations statutaires.

Personne qui s'occupe d'un travail de nature complexe, requérant jugement et connaissances avancées des routines de bureau. Peut accomplir un travail spécialisé ou varié et/ou un travail élémentaire de comptabilité. Peut diriger quelques aides. Se sert de machines propres à son travail lorsque requis. Exécute tout autre travail connexe, sur demande.

Au moins vint et un ans. Détient un certificat d'une 11ème année d'études. De préférence, possède quelque expérience dans l'organisation municipale. Avantages sociaux: caisse de retraite, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

### FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI :

Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "Demande d'emploi" qui s'obtient au bureau du gérant de la Cité, 100 ouest, rue St-Charles, Longueuil, et qui doit être retournée au même bureau dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'études ainsi que d'une photo récente. Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français et posséder une connaissance suffisante de l'anglais. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.

L.-Paul GAGNON, gérant.



Aujourd'hui... M. Jean Lesage est conféréncier au déjeuner de la Chambre de commerce de Montréal et il rencontre en soirée les organisateurs libéraux du comté de Jeanne-Mance...

Pour la troisième année consécutive, le Vendredi Saint sera la journée des donneurs de sang à l'hôtel de ville de Montréal. Elle est sous les auspices du maire Jean Drapeau et des employés municipaux...

Les collectionneurs de timbres-poste sont invités à une réunion d'échanges philatéliques, ce soir, à 19 heures, au centre récréatif Saint-Henri, 523, Place Saint-Henri...

Les municipalités du Saguenay-Lac Saint-Jean ont soulevé de vives protestations contre la réduction du service dans plusieurs centres et la fermeture complète des messageries...

Sade sur la "liste noire" en Suisse. GENEVE. — Les oeuvres du marquis de Sade figurent toujours sur la "liste noire" des douanes suisses...

Rejoint à son domicile, M. Francoeur a simplement répondu "pas de commentaires" à toutes les questions. Ce fut notamment sa réponse lorsque nous lui avons demandé s'il pouvait confirmer ou nier cette rumeur...

Saulnier n'a pas rencontré Dozois en fin de semaine

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, n'a pas rencontré, au cours de la fin de semaine, le ministre provincial des finances, M. Paul Dozois...

"Le Nouvelliste" passerait aux mains de Francoeur

M. Jacques Francoeur, propriétaire de l'hébdomadaire "Dimanche-Matin" et de nombreuses autres publications, s'est offert hier à faire quelque commentaire que ce soit sur la rumeur voulant qu'il soit à la veille, avec d'autres intérêts, d'acquérir le quotidien "Le Nouvelliste"...

La campagne de la Fédération des oeuvres prend fin ce soir

Hier soir, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises avait recueilli un montant de \$2,561,300, dans les trois sections de sa campagne 1967. Cette somme représente 83,9 pour cent de l'objectif de \$3,050,000 que la Fédération doit atteindre d'ici ce soir...

Marc Masson-Bienvenu se porte acquéreur de British International Finance

Tout indique que le jeune et astucieux financier montréalais Marc Masson-Bienvenu est la nouvelle cheville ouvrière de l'organisation de la British International Finance, qui s'est assuré un intérêt prépondérant dans la Bank of Western Canada. En effet, il a acquis la majorité des actions ordinaires de la British International Finance (Canada) Limited à un prix qui n'a pas été révélé...

TOUS aiment un homme et une femme. Le printemps s'en vient l'eau dégouttera. Faites installer les GOUTTIÈRES "PRIMEAU".

TOUJOURS... Le superbe boeuf de l'Ouest Canadien, de marque Rouge... chez Moishe's STEAK HOUSE. Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal.

Faits divers

Lemay demande à être libéré sous cautionnement

Les avocats de Georges Lemay demandent aujourd'hui devant un juge des assises à Montréal que leur client soit libéré sous cautionnement en attendant son procès pour un cambriolage de \$500,000 commis dans une banque du centre-ville, il y a six ans. Lemay est prêt à verser \$50,000 ou plus pour sa liberté provisoire...

Une balle égarée: mort accidentelle

Un jury du coroner a décidé que la mort de Mme Alice Prévost, âgée de 69 ans, tuée d'une balle égarée au cours d'une chasse à l'homme, était accidentelle, et il n'en a tenu personne responsable. La victime, mère de six enfants, a été atteinte d'une balle lorsque les policiers firent feu sur une voiture transportant des fuyards soupçonnés d'avoir commis un vol à main armée, à Saint-Laurent.

Meurtre à Montréal

La police de Montréal a révélé qu'une femme âgée de 42 ans avait été trouvée étranglée, dimanche après-midi, par un voisin, rue Jeanne-Mance. Le corps de Mme R. Friedman était étendu sur un lit. Le meurtre serait imputable au vol.

Grave incendie dans Rosemont

Un feu qui a nécessité cinq alarmes a détruit un pâté d'immeubles dimanche dans le district de Rosemont, à Montréal.

Hold-up dans une banque de Pierrefonds

PIERREFONDS. — Quatre bandits armés et masqués ont fait irruption dans une succursale de la Banque Royale du Canada à Pierrefonds vendredi soir pour y voler quelque \$17,000. Les bandits se sont enfuis dans une automobile stationnée devant la banque...

Un loup rôdait à Pointe-aux-Trembles

Le policier Roland Beaulieu a abattu un loup à Pointe-aux-Trembles, à la suite d'appels de citoyens qui avaient vu la bête dans un champ. L'animal, qui pesait une centaine de livres, était bien un loup, au dire des experts, et non un gros chien.

Maurice Héroux, directeur des délégations du Québec à l'étranger

QUÉBEC. — Le poste de directeur des délégations de la province à l'étranger a été confié à M. Maurice Héroux, âgé de 35 ans, qui possède une expérience de dix années au ministère fédéral des affaires étrangères. M. Héroux aura à sa charge la direction des Maisons du Québec à l'étranger et devra coordonner l'administration des opérations du gouvernement québécois à Londres, Paris, New York et Milan. M. Héroux travaille en ce moment au ministère du commerce et de l'industrie mais, dès le 1er avril, il se rendra au nouveau ministère des affaires inter-gouvernementales dont le gouvernement de l'Union nationale jette en ce moment les bases.

La législature du Québec a adopté en première lecture, ce bill présenté par le gouvernement du premier ministre Daniel Johnson et visant à la création de ce nouveau ministère qui remplacera celui des affaires fédérales-provinciales. Le bill spécifie que le ministre en fonction, présentement, M. Johnson, coordonnera toutes les activités du gouvernement à l'extérieur du Québec. Le bill déclare, en outre, que le premier ministre, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en Conseil, pourra accomplir, avec les gouvernements étrangers, toutes les transactions favorisant les intérêts et les droits du Québec. Cette législation, lors de son introduction il y a trois semaines, provoqua de vifs remous à l'extérieur du Québec quant à la proposition concernant le rôle constitutionnel de ce ministère, mais M. Héroux a déclaré dans une interview que ce nouveau ministère n'empêchera en aucune façon sur les secteurs de juridiction fédérale.

Violente tempête de neige sur la N.-E.

SYDNEY. — En moins de 48 heures, une seconde tempête de neige a déferlé samedi sur l'extrémité est de la Nouvelle-Écosse et l'ouest de Terre-Neuve. Le Cap Breton a été le plus durement frappé. En plusieurs endroits, le vent a accumulé des bancs de neige de 10 pieds de hauteur; toute circulation était impossible et tous les magasins ont dû fermer leurs portes. On a de plus attribué la mort de deux adolescents à la tempête. Leur auto, semblait-il, avait été immobilisée dans la neige et ils étaient demeurés à l'intérieur tout en laissant rouler le moteur. Ils ont été empoisonnés par l'oxyde de carbone. L'accident est survenu non loin de New Victoria. La ville de Sydney était complètement isolée et on craignait une disette de lait et de charbon.

Wagner est déçu des coupures faites au palais de justice

QUÉBEC. — Le ministre de la justice vient de donner l'exemple de plus de sa politique des demi-mesures dans l'administration de la justice. C'est le commentateur qu'a fait hier le député libéral de Verdun, M. Claude Wagner, sur la décision du gouvernement Johnson — annoncée mercredi dernier par le ministre de la justice, M. Jean-Jacques Bertrand — de réduire de \$35 millions le coût de construction du palais de justice de Montréal. "Alors que, après de longues études, préparatoires à la confection des plans, le gouvernement précédent, pour qui la justice constituait une priorité, avait décidé d'un projet de palais de justice qui représentait le minimum requis pour une saine administration de la justice à Montréal, M. Jean-Jacques Bertrand écarte prestement les recommandations bien fondées de la magistrature et du Barreau, ignore délibérément les exigences des justiciables de la région de Montréal pour imposer à la population un palais de justice coupé de moitié, qui avant même d'être terminé en 1970, ne répondra déjà plus aux besoins de la justice de Montréal" note M. Wagner dans un communiqué remis à la presse hier.

Aussi vivifiant que Célestins. Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. Eau minérale alcaline naturelle. VICHY CÉLESTINS. l'eau qui fait... du bien!

Un départ prometteur! Ce sera à coup sûr un excellent voyage si vous avez confié le rafraîchissement de votre garde-robe à... Jolicoeur, la maison au service impeccable. Succursale au centre d'achats Rockland. Depuis 1907 LA. 1-2161. 100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir.

Demande d'emploi. DOCTEUR EN DROIT de l'Université de Paris spécialisé en criminologie, maîtrisant cinq langues et ayant expérience en affaires et relations publiques étudierait toute offre sérieuse. Ecrire à CASE 540, LE DEVOIR, MTL.

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN CONFIANCE EN SOI! CE COURS VA VOUS AIDER À CULTIVER LA VRAIE CONFIANCE EN SOI. L'enthousiasme, L'esprit de décision, L'art des relations humaines, L'art de persuader par la parole.

VOUS AUSSI. Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit. Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines. UN SEUL SOIR PAR SEMAINE.

VENEZ ASSISTER A UNE DÉMONSTRATION GRATUITE. Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... (Venez en MÉTRO, descendez à la station Berri-Dumontigny et prenez la sortie Ontario) mardi le 21 mars ou jeudi le 23 mars à 8 heures s.m. Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.

Jean-Guy LEBLOUF, B.A., L.S.C., président. "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!" L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ. Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions.

VIENT DE PARAÎTRE... LE MARIAGE RÉUSSI Par le DOCTEUR FRANÇOIS CLOUTIER. UN HOMME VOUS ÉCOUTE... et répond à toutes les questions que vous vous posez sur l'amour, la sexualité, les conflits conjugaux, la contraception, la frigidité, l'infidélité, la maternité, etc. En vente partout à \$1.50 — Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 — Tél.: 874-7394. ...AUX ÉDITIONS DU JOUR.

Les Néo-Québécois optent à 90% pour l'école anglaise

Depuis près d'un siècle, l'immigration est une donnée fondamentale dans la vie du Canada et tout indique qu'elle le restera encore longtemps.

Lorsque dans un pays, l'immigration devient un phénomène d'une ampleur, elle est susceptible d'avoir dans tous les domaines une influence considérable et de provoquer des modifications significatives.

Voici une dizaine de jours, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal consacrait son congrès annuel au problème de l'intégration des "Néo-Québécois".

Le Livre blanc sur l'immigration, publié en décembre dernier à Ottawa et qui fait, présentement l'objet de travaux d'une commission parlementaire, reconnaît pudiquement l'existence d'un certain déséquilibre dans la répartition des immigrants entre les deux grandes communautés et annonce que des mesures seront prises pour le corriger.

Le ministère québécois des affaires inter-gouvernementales

Il y a quelque temps, j'écrivais ici même que certains journaux canadiens-anglais s'étaient alarmés devant la création annoncée du nouveau ministère québécois des affaires inter-gouvernementales.

Dans cette cause, dont le texte a paru intégralement dans l'Ottawa Journal, M. Lyon se demande d'abord si le gouvernement de M. Johnson, en créant ce ministère, a simplement voulu regrouper des services épars sous une seule autorité en vue d'améliorer le mécanisme de ses relations extérieures, ou s'il désirait surtout lancer un nouveau défi à l'autorité d'Ottawa.

D'ailleurs, ajoute le politologue d'Ottawa, le premier ministre Johnson a explicitement nié que son bill visait à affirmer de nouveaux pouvoirs constitutionnels ou à rapatrier des parcelles de juridiction du gouvernement fédéral.

Comme de nombreux accords internationaux, dit-il, doivent être mis en vigueur par les gouvernements provinciaux, Ottawa a cru prudent d'inviter ses derniers à participer à leur négociation.

d'autres origines; or, nettement moins du cinquième de tous les immigrants néo-québécois optent pour la langue française et la communauté francophone.

Ce pourcentage semble appelé à s'amenuiser constamment; rien n'est plus révélateur à cet égard que le choix de l'école. Il n'existe pas de statistiques précises pour la Commission scolaire protestante du Grand Montréal; on sait seulement qu'environ 35% de ses effectifs sont d'autres origines que française et anglaise.

Aujourd'hui, le secteur anglophone de la C.E.C.M. absorbe près de 80% des enfants néo-canadiens, sinon davantage. Alors plus loin encore: sur environ 55,000 enfants et adolescents néo-canadiens qui ne sont ni d'origine française, ni d'origine anglaise dans la région de Montréal, plus de 90% fréquentent l'école de langue anglaise (P.S.B.G.M. et secteur anglais de la C.E.C.M.) et moins de 10%, l'école de langue française.

Encore quelques années, et le Néo-Québécois dans l'école de langue française sera l'exception, fera figure d'original, à moins que ne soient prises des mesures rigoureuses. Il ne faut pas être grand clerc pour pressentir ce que signifierait en fin de compte la persistance d'une pareille situation, d'autant que le courant d'immigration tend non seulement à se maintenir mais à s'accroître et la proportion des immigrants à grandir rapidement dans la population québécoise.

BLOCS NOTES

"Il est plutôt vraisemblable qu'Ottawa se contenterait de demander aux gouvernements étrangers de ne pas transiger directement avec Québec... Ces gouvernements se rendraient à peu près sûrement à pareille demande. Ce serait néanmoins une tactique douteuse de notre part d'embarrasser les gouvernements des autres pays avec nos différends domestiques."

Mais de dire M. Lyon, il y a lieu de croire, heureusement, que les choses n'en viendront pas là. Le premier ministre Johnson est un homme sensé et il a présenté de solides arguments en faveur de son bill. MM. Pearson et Martin ont également montré jusqu'ici beaucoup de bon sens et de tact dans leurs réactions aux aspirations du Québec. Il convient d'être optimiste et de croire que ces derniers sauront résister aux alarmistes et aux Canadiens anglais qui invoquent toujours le fait que le Québec n'osera jamais rompre avec la Confédération.

Pour M. Lyon, il ne faut pas prendre à la légère la menace du séparatisme, car un Québec indépendant serait viable même s'il ne servait que les meilleurs intérêts de ses citoyens. Il importe donc qu'Ottawa et tous ceux qui croient en la Confédération démontrent que le Québec peut réaliser ses légitimes aspirations à l'intérieur du régime constitutionnel actuel. Il serait utile, à cet effet, concevoir que nous fassions davantage confiance à la bonne volonté et au bon sens des chefs actuels du Québec.

Survivance est désormais liée à leur option, option culturelle et sociale. Qu'ils continuent d'aller massivement vers la langue anglaise et les données de notre devenir sont radicalement transformées dans le sens que l'on devine. Et c'est exactement ce qui se passera s'il n'y a pas, d'ici un an ou deux, une politique québécoise de l'immigration, associée à une politique québécoise de l'intégration.

Sous ce rapport comme sous tant d'autres, nous devons commencer par reconnaître que nous nous trouvons dans une situation singulière, qui appelle des mesures particulières. Dans les pays normaux, maîtres de leur économie et de leur destin, le problème de l'intégration culturelle ne se pose pas ou alors en des termes tout différents. L'immigrant turc qui s'établit en Allemagne, l'immigrant polonais qui se fixe en France, deviendront naturellement Allemand ou Français; le milieu social, le travail, l'école, tout fera qu'eux-mêmes ou leurs enfants, tout naturellement, s'assimileront à la culture et partageront le mode de vie de leur nouveau pays.

Il existe dans certains milieux une tendance à expliquer l'option des Néo-Québécois par l'attitude traditionnelle des Canadiens français. Même si l'on doit déplorer l'indifférence, voire l'hostilité d'une grande partie des nôtres envers l'immigrant (attitude qui tend heureusement à se modifier), il est faux d'y attribuer l'option des immigrants. Comme tous les immigrants à toutes les époques et dans tous les pays, ils se déterminent, légitimement, en fonction de leurs intérêts et des rapports de force, la ferveur de l'accueil et la sympathie n'intervenant qu'à titre très secondaire et assez rarement. Il suffit au nouveau venu de quelques semaines, de quelques jours de présence pour "comprendre" ce qui détermine l'économie "qu'elle est la langue du travail".

Où bien, la puissance (relative) économique et politique de la communauté francophone est telle que l'immigrant spontanément s'y rattache, ou bien le gouvernement du Québec agit sur les plans et avec les moyens qu'impose la situation. "Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est l'intervention qui libère" (Montalembert).

Jean-Marc LEGER

On est pourtant en droit de se demander si les provinces, si le Québec, en particulier, doivent nécessairement attendre le résultat de ces longues négociations avant de tenter de mettre un peu d'ordre à l'intérieur de leur propre territoire. Ne serait-il pas grand temps, en particulier, de songer à un nouveau réaménagement au chapitre de l'impôt foncier. Cet impôt convient davantage aux fins municipales qu'aux fins scolaires.

Le budget provincial et les finances municipales

La réaction des municipalités au budget Dubois ne saurait être bien enthousiaste. Une fois de plus on les a oubliées.

Au fait, le problème demeure toujours le même. Le gouvernement provincial soutient qu'il n'a pas sa juste part du produit des impôts au pays et que tant qu'Ottawa ne se décidera pas à plus de largesses, lui-même ne pourra se rendre aux justes demandes des municipalités.

Ces dernières sont évidemment libres de hausser la taxe dont elles frappent les propriétés. Mais ces propriétaires sont les mêmes qui paient les impôts décrets par Québec et Ottawa. De plus, la propriété doit encore contribuer pour une large part au financement des commissions scolaires.

Le système fiscal dans un pays, même si on l'oublie parfois, constitue un tout dont chaque partie est interdépendante. Quand il y a malaise à un échelon quelconque, c'est tout le système qu'il faut repenser.

Au Canada, il y a des années qu'on étudie le problème. Le fédéral et plusieurs provinces ont institué des commissions d'enquête. La plupart d'entre elles ont déjà présenté leurs rapports, mais, malheureusement, on ne s'est pas encore réuni autour d'une table pour étudier leurs conclusions et mettre au point des formules de partage plus équilibrées et plus justes.



Bloue, blanche ou rouge, je veux ma margarine!

LETTRE DE GRANDE-BRETAGNE

M. Wilson est aux prises avec de multiples révoltes des siens

de notre correspondant Paul GINESTIER

LONDRES — A la fin d'un grand débat sur la défense nationale, une soixantaine de députés travaillistes se sont abstenus. Le lendemain M. Harold Wilson se rendit à une réunion du groupe parlementaire et blanc de colère. "Tout chien a le droit de mordre une fois — s'il recommence, il devient dangereux et on s'en débarrasse".

Devant la menace, les députés ont réagi avec violence, mais de façons diverses. M. Woodford Wyatt fait remarquer que les 2/3 du cabinet sont de cœur avec l'opposition et affirme que fait M. Wilson avait décidé de la sage solution: le retrait des troupes britanniques qui "polissent" l'Océan indien, etc.

La révolution métrique. La révolte gronde à un autre sujet: le gouvernement a décidé de rendre la monnaie décimale d'ici 1970, et ceci provoque bien des tempêtes sous les crânes des députés. Un choix s'est présenté entre deux systèmes: celui qui consiste à prendre la £ sterling pour unité et à la diviser en 100 "cents", celui qui consiste à prendre la "p" pour unité et la diviser en 10 shillings.

Le premier a de grands avantages mondiaux, car il ne change pas la monnaie de base et donne une devise "lourde", ce qui vaut toujours mieux qu'une unité légère.

Le second a de grands avantages intérieurs, car actuellement la £ livre vaut 10 shillings; ce système est sans doute celui qui bouleverserait le moins les habitudes du peuple.

Un malheur ne vient jamais seul. Ceci est vrai en politique comme ailleurs. Pour la première fois, la puissante Union des Syndicats vient de déclarer officiellement son opposition: "Nous refusons d'être les instruments d'un gouvernement quelconque".

Le second a de grands avantages intérieurs, car actuellement la £ livre vaut 10 shillings; ce système est sans doute celui qui bouleverserait le moins les habitudes du peuple.

Ceci est vrai en politique comme ailleurs. Pour la première fois, la puissante Union des Syndicats vient de déclarer officiellement son opposition: "Nous refusons d'être les instruments d'un gouvernement quelconque".

Le second a de grands avantages intérieurs, car actuellement la £ livre vaut 10 shillings; ce système est sans doute celui qui bouleverserait le moins les habitudes du peuple.

Le second a de grands avantages intérieurs, car actuellement la £ livre vaut 10 shillings; ce système est sans doute celui qui bouleverserait le moins les habitudes du peuple.

Le gouvernement a opté pour le premier système et les députés travaillistes, sensibles aux doléances de leurs électeurs, ont vu la "fontaine d'eau" qui fait déborder le vase. Ils ont menacé de se révolter. Le chancelier de l'Echiquier a alors entonné les trompettes de Jéricho et, comme la voix de son maître, algardé les Communistes d'une manière qui révèle combien l'influence du général de Gaulle est profonde. "La tâche du gouvernement est de prendre des décisions. La tâche des députés de la majorité est de voter pour le gouvernement".

Ce à quoi le journal officiel du parti, The Sun, répond: "Une rigide obstination ne devrait pas être confondue avec une ferme politique". Quant au grand hebdomadaire Observer, dont les sympathies pour le Labour sont notoire, il commente l'ensemble de ces événements dans un long article intitulé: "L'opération bravade".

L'opération "pensées". Il ne s'agit pas de selles de Pascal, mais de celles de Mao Tse-toung. M. Pat Newman, directeur des éditions "Corgi", réussit à obtenir un exemplaire en anglais du fameux ouvrage du papeau. Il fut aussitôt convaincu du fait que c'était la une mine d'or. Puis il apprit que deux de ses confrères londoniens avaient eu la même idée.

En tout cas, cela montre que le capitalisme — harcelé par l'appât du gain, fait feu de tout bois et fonctionne fort bien.

Paul GINESTIER

lettres au DEVOIR

L'aide aux pays pauvres et la guerre au Vietnam

Le Devoir du 2 mars a publié un intéressant article consacré à l'aide accordée aux pays du tiers monde par les membres de l'O.C.D.E., entre 1960 et 1965. Il serait regrettable que ce document passe inaperçu, car il contient des données fort significatives.

On y voit, en effet, que la France vient au premier rang, elle a consacré 2,2% de son revenu national à l'aide financière du tiers monde. La Grande-Bretagne vient au deuxième rang avec 1,5%; les Etats-Unis sont troisième avec 0,9%; l'Allemagne, quatrième, avec 0,8%; etc.

Advertisement for LE DEVOIR newspaper, including contact information and subscription rates.

DES IDEES DES EVENEMENTS

OPINION DU LECTEUR

L'Irlande s'est libérée sans se demander d'abord si elle irait "à gauche ou à droite"

par Ubalde BEAUDRY

Le 13 janvier, lors d'un débat avec M. Gérard Pelletier ou celui-ci avançait que l'indépendance de l'Irlande n'avait profité qu'aux classes bourgeoises (ce qui est à voir), M. Pierre Bourgeault répliqua que c'était là le propre de toutes les révolutions "faites à droite". Qu'est-ce que c'est ça : des révolutions faites à droite? Pour désirer le plus d'indépendance possible, faut-il être "à gauche"? Encore une occasion de division! Posons-nous la question : au profit de qui?

Quant à l'Irlande, il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour que les propos de MM. Pelletier et Bourgeault nous laissent rêveurs!

L'Irlande, pays pauvre, a toujours aspiré à l'indépendance. Au siècle dernier, après les insurrections de Wolfe Tone en 1798 et de Robert Emmet en 1803, ce fut la lutte pour l'émancipation des catholiques, dans un pays où ils forment peut-être au moins 90% de la population; puis lutte pour la réforme agraire et pour mettre fin au régime des "landlords" responsables de la famine des années quarante; puis la lutte pour la liberté politique. Le poète Thomas Davis (1814-1845) prêchait "Intriguez-vous afin d'être libres". Il était de la jeune Irlande qui, folle équipée, tenta de soulever le Munster en 1848. Le 15 mai 1870, à Dublin, Isaac Butt lançait le parti du Home Rule qui, l'année suivante, fit élire 37 députés à Londres. En 1858, avait été fondée une société secrète, prohibée par l'Eglise, la Fraternité républicaine irlandaise. La I.R.B. connue en Amérique comme "les Fenians". Elle prépara un soulèvement, vite avorté, qui éclata à juste un siècle ce mois-ci. Nos Irlandais, les Kierans, les Hanley, les Mackasey et autres ont-ils pensé de célébrer ce centenaire, comme ils voudraient que nous célébrions le

centenaire de la confédération? En dépit de "cette Irlande assoupie et flasque, à qui on vantait du Home Rule les avantages matériels" (pour classes bourgeoises de M. Pelletier, quoi?) le lundi de Pâques 1916 éclatait, à Dublin, sous la direction du Sinn Féin, l'insurrection qui aboutit, par le traité du 6 décembre 1921, à l'indépendance de l'Irlande. La rébellion avait en vue l'indépendance de tout le pays; mais, en 1920, Londres avait accordé un parlement à l'Irlande du nord. C'était une initiative séparatiste, oeuvre de l'Angleterre et non des nationalistes catholiques ainsi que la Presse associée, l'été dernier, le diffusait en Amérique.

Le Sinn Féin avait été fondé au début du siècle par Arthur Griffith. Celui-ci prêchait le nationalisme économique tel que l'achat chez nous ou de se suffire à soi-même, de pair avec la résistance passive. Douglas Hyde et sa Ligue gaélique pour la renaissance de la langue faisaient du nationalisme culturel. La I.R.B. — Michael Collins en était — avait été réorganisée sur de larges bases populaires. C'était, si l'on peut dire, l'aile militaire, tandis que le Sinn Féin était l'aile politique. Tout cela, et l'on pourrait y ajouter, constitue-t-il une révolution "faite à droite"? M. Bourgeault en prend à son aise, mais il oublie une chose, c'est l'apport de James Connolly. On lui doit l'introduction du socialisme en Irlande, on le qualifie même de marxiste. En 1913, à Dublin, il dirigea une grève de 20.000 hommes qui dura six mois. Il continua à syndiquer les ouvriers. Il organisa même l'Armée des citoyens qui, sans armes, faisaient des exercices militaires. Des ouvriers de cette armée prirent part aux combats de la semaine de Pâques. Quinze patriotes furent alors fusillés dont Con-

nolly, le 12 mai, pour rien de moins que d'avoir été le commandant général des insurgés. Se pourrait-il que l'on soit d'abord de son pays et de sa race avant d'être à droite ou à gauche?

Un des meilleurs cerveaux de l'indépendance fut, sans doute, de Valera. Il se méfiait des sociétés secrètes, et ne préconisait aucune forme de gouvernement, à droite ou à gauche. Il n'avait qu'un objectif: l'Irlande libre et reconnue internationalement comme telle. N'empêche qu'un jour, à Dublin, demandant la direction du parc Phoenix et de la résidence du président, je tombai sur quelqu'un qui n'aimait pas de Valera. C'était quelque chose comme demander à Mlle Renaude Lapointe ou à Duplessis. L'homme était courtois et bien mis. C'était peut-être un des bourgeois de M. Pelletier, et qui sait, peut-être... un Anglais!

L'année précédente, à Helena, je m'informais auprès de l'archiviste du Montana des moyens de me rendre à la mission Saint-Pierre ou Dumont, Dumas, Isbister et Ouellette vinrent chercher Louis Riel pour le placer à la tête de la rébellion de 1885. En passant, profita-t-elle à des bourgeois ou plutôt au parti de M. Pelletier? Après visite de l'endroit, le lendemain, au village natal de cet archiviste ou une vieille famille portait mon nom, le via le curé pour m'en faire indiquer la maison. Tout chez lui dénotait l'Irlandais, probablement né en Irlande. Des boîtes aux lettres avaient été piégées à Westmount, et le cher abbé était très intéressé à avoir des renseignements sur ce qui se passait au Québec. J'étais plutôt prudent, alors il conclut: "Dans tous les cas, je leur souhaite bonne chance dans leur lutte pour l'indépendance."



LA NOUVELLE HUILE MULTIGRADE SHELL SUPER

Une huile à moteur qui convient à toutes les voitures, à toutes les saisons, à tous les genres de conduite

Pour être sûr que la nouvelle Shell Super était bien capable de protéger le moteur quelle que soit la température, on a fait conduire une voiture de White River, en Ontario, à la Vallée de la Mort, en Californie, c'est-à-dire de vingt degrés en dessous de zéro à cent vingt degrés au-dessus. D'un bout à l'autre du voyage, la nouvelle Shell Super a prouvé qu'elle protégeait le moteur — à fond.



White River, Ontario: Température: 26° en dessous de zéro. Quand le froid donne à l'huile une consistance trop épaisse, l'effort exigé de l'accumulateur et du démarreur devient excessif. Il se peut qu'alors le moteur refuse même de tourner.



Froid polaire. Fort-William, Ontario. La Shell Super continue à lubrifier superbement, même par un froid polaire. Très vite, elle dépose une pellicule d'huile qui protège le moteur.



Temps humide et froid. Minneapolis. Conditions atmosphériques typiques, qui exigent énormément d'une huile à moteur. Trajets courts, longs stationnements. Le moteur n'a pas le temps de se réchauffer. Quand il se refroidit, la vapeur s'y condense: source de rouille, et par conséquent d'usure rapide du moteur.



Conduite prolongée à haute vitesse. Denver, Colorado. L'air se mêle constamment à l'huile chaude. Par réaction chimique, les pistons, segments et poussoirs de soupape se couvrent de laque. Résultat: moins de compression, perte de puissance.

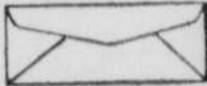


Circulation dense en ville. Albuquerque, Nouveau-Mexique. Conditions, typiques pour l'automobiliste canadien, qui empêchent le moteur de se réchauffer convenablement. Ce qui arrive alors, c'est que le carburant, en brûlant, produit des particules de carbone qui se déposent dans le carter, y forment un cambouis qui peut obstruer les canalisations d'huile.



La Vallée de la Mort, Californie. Une des régions les plus torrides de la terre. En été, la température y atteint 120 degrés.

DÈS MAINTENANT, A TOUTES LES STATIONS SHELL ET WHITE ROSE



lettres au DEVOIR

Appel au maire Drapeau

M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

J'ai lu dans les journaux que la R.C.M.P. vient de nommer son officier de liaison à l'Expo 67 et que cet officier ne parle pas un mot de français. Alors, je viens vous demander de vous faire valoir pour modifier cet état de cho-

ses. Que ces messieurs de la R.C.M.P. choisissent un homme qui parle français.

Je sais bien que si le contraire était arrivé, vous auriez eu un tollé de protestations de la part des Anglais, mais j'ose espérer que je ne serai pas le seul à me plaindre. Tous mes compagnons de

travail, mes voisins, tout le monde dans le milieu canadien-français n'aiment pas cela.

J'ose croire à un changement avant l'ouverture de l'Expo. Quand va-t-on cesser de rire de nous?

L. GAGNE, Rigaud.

Immigration française

M. Marchand fait du Marchandage en France!

Cela nous fait bien plaisir, certes, à nous Français que le Québec fasse tout son possible afin de conserver notre langue sur un autre continent où la langue de Shakespeare semble régner en maître; mais il est difficile que la France vous donne des spécialistes et techniciens comme vous le demandez, car, que pouvez-vous leur offrir aux "Maudits Importés" comme disent certains Québécois complexes.

Vocabulaire technique anglais au Québec. Il est absolument nécessaire que le Français parle l'anglais, car même le Québécois ne connaît que les termes techniques anglais.

Les diplômés français ne sont pas reconnus au Québec. Etudes excessivement onéreuses au Québec afin de faire reconnaître ses diplômes. En France cela ne coûte rien.

Différence de niveau d'études, supérieures en France.

Quand on postule un emploi, il nous est demandé d'avoir une expérience canadienne!!!

Insécurité d'emploi: il n'est

pas possible d'avoir un contrat garantissant aussi bien l'employeur que l'employé. En temps que cadre en France nous avons trois mois de préavis.

En cas de litige, entre employeur et employé, nous avons en France un tribunal spécial qui règle gratuitement les différends.

En France, nous avons la sécurité sociale, les allocations familiales, la caisse des cadres et très souvent une assurance vie payée par l'employeur. L'hôpital ou clinique, médecins ou dentistes ne nous coûtent rien et sont sans délai.

En France, très souvent en fin d'année, notre employeur nous paie un double mois ou une prime de fin d'année. Les heures supplémentaires nous sont payées le double.

Au Québec, nous avons moitié moins de vacances qu'en France et il nous est impossible de prendre, en plus, en hiver, quinze jours à nos frais. Il est également possible de travailler durant ces vacances, ce qui fait un mois double.

Un Français ne peut exporter son argent de son pays.

Les impôts sont plus élevés au Québec et la vie y est beaucoup plus chère.

Il y a un certain pourcentage de chômage.

Hostilité québécoise très prononcée vis-à-vis des Français.

Aucune aide du Bureau national de placement et de l'immigration.

Difficultés au Québec de payer par chèque, même avec des "travellers" chèques de la Banque de Montréal, parce qu'ici, les gens n'ont pas tous des cartes d'identité, ou des cartes d'identité sans photo et ne sont pas punis par la loi quand ils émettent des chèques sans provision.

Je vous dis cela en toute objectivité afin que cela soit constructif et qu'il soit fait et dit dans mon pays, ainsi que dans les autres, des réalités sur le Canada avec une bonne et juste publicité, sans leurrer les gens, comme moi-même je le fus.

J.-M. Dranem

Pour une agence de presse québécoise

Quand il était dans l'opposition, M. Johnson ne cessait de répéter qu'il était essentiel que le Québec se donne une information valable. Pour pallier à la véritable discrimination qui sévissait à la Canadian Press, discrimination qui, un peu plus chaque jour, avait pour effet de réduire considérablement la qualité des textes écrits en français, le chef de l'Union nationale proposait une réforme complète des structures de notre agence nationale de presse. Il suggérait même, si des modifications profondes ne pouvaient être apportées à l'intérieur du bureau de la Canadian Press, de poser les bases d'une nouvelle agence de presse qui, celle-là, serait du ressort exclusif des Québécois.

Le cinq juin est arrivé. On était en droit d'espérer que le premier ministre mette en application ses "belles" théories sur le rôle bienfaisant d'une presse libérée du français; mais les mois ont passé et rien, absolument rien ne s'est fait. La Canadian Press fournit toujours aux journaux de la province des articles traduits et retraduits. Le beau rêve d'une agence de presse québécoise ne s'est pas réalisé.

Que faut-il en conclure? M. Johnson, aux dernières élections, a surtout mis sur le nationalisme. En fin politique, il a triomphé d'adversaires redoutables; mais depuis ce jour mémorable, a-t-

il oublié que l'apanage des grands chefs d'Etat consiste à respecter scrupuleusement les desirs sincères d'un peuple sans l'acabler du poids d'une victoire mise au service d'un narcissisme personnel? La démagogie n'a servi que de refuge facile aux personnes qui manquaient d'envergure.

Il ne s'agit pas ici de savoir si M. Johnson s'est avili dans la bassesse démagogique. Ce qu'il convient de remarquer, c'est qu'il a été l'instigateur d'un projet mort-né. Lui rejeter tout le blâme serait injuste et déloyal car nous savons pertinemment que dans les coulisses parlementaires, il se fait de l'obstruction.

Par contre, nous ne devons pas prendre l'attitude bête de ceux qui se perdent en conjectures sur les causes d'un projet avorté. Nous devons exiger que le gouvernement soit à la hauteur des idées qu'il conçoit.

Il y a déjà trop longtemps que nous tolérons le verbiage incessant des hommes qui se disent les défenseurs de la langue française. Il nous faut des gestes précis, concrets qui entrent dans le cadre d'une revitalisation de notre langue à tous les échelons de notre société. Aucun compromis ne peut tenir devant l'urgence d'une telle mesure. Par ailleurs, une trop grande précipitation rendrait la tâche

plus difficile. Il est donc nécessaire d'orienter toute mesure visant à retranscrire notre province selon un plan à long terme écheancé qui n'empêcherait toutefois pas l'atteinte d'objectifs immédiats.

Etant donné que la population se nourrit quotidiennement du compte rendu des événements dans les journaux, il est primordial qu'une attention particulière soit accordée aux organismes qui fournissent l'information. Si on présente chaque jour aux lecteurs des nouvelles bien rédigées, écrites dans un français qui n'absorbent aucune faute de syntaxe et qui se montre implacable dans le choix des termes, une grande étape de notre revalorisation linguistique sera accomplie.

Bref, une refonte des structures de la Canadian Press ou la création d'une agence de presse exclusivement québécoise assurerait à la population du Québec le respect de sa langue maternelle. Conscient de cela, le premier ministre actuel de la province ne doit pas tenter de chercher de faux-fuyants. Le moment est venu où tout retard dans l'application d'un projet dûment réfléchi serait considéré comme un manque de courage ou comme une infirmité coupable.

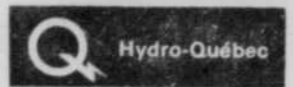
Normand Lassonde, Québec

Hommage

(Suite de la page 11)

Pon a cru avec raison, qu'il était sage de démentir et rapprocher le centre d'enseignement de la pédiatrie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Mais ce démentement vers l'ouest a rencontré les mêmes oppositions farouches que l'Université avait rencontrées. C'est là que l'esprit de détermination de Justine Lacoste-Beaubien a joué à fond et que son entêtement a vaincu toutes les résistances. Elle a dû employer de grands moyens, entre autres la construction à ses frais d'une clinique sur les terrains du chemin Ste-Catherine où elle a installé quelques bureaux administratifs de l'Hôpital de la rue St-Denis. Elle a employé l'argument de "J'y suis, j'y reste". Elle a gagné! Aujourd'hui, ses adversaires du temps admettent qu'elle a eu raison.

ra vraiment sentie mais les célébrations n'en seront pas moins vivantes, car son œuvre est adulte et pleine de vigueur. Le nom et la mémoire de cette grande dame commandent non seulement le respect et l'admiration de notre peuple, mais aussi la reconnaissance de la médecine canadienne-française. Dr S.-Calixte FAVREAU



APPEL D'OFFRES CPE-67-10097

pour 10 h. 30 a.m. (h.n.a.) le mardi 11 avril 1967

Poste Rolland FOURNITURE DE QUARANTE-SEPT (47) SECTIONNEURS A 115 kv et 23 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 14 mars 1967

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No. 12.304 Ex Parte LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, une corporation légalement constituée ayant son siège social dans la ville d'Ottawa, province d'Ontario, et une place d'affaires dans le district de Montréal, au 2350 Manella, en la ville de Mont-Royal, Province de Québec,

Demanderesse vs Monsieur REAL SENEAL, autrefois résidant au 239 rue Rainville, Châteauguay Centre, Province de Québec, Défendeur,

AVIS PAR ORDRE DE LA COUR Avis est donné à REAL SENEAL, défendeur, selon un jugement de la Cour supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier numéro: 12.304 Ex Parte, en date du 16 mars, 1967, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire, Ledit Avis de 60 jours concerne: Un emplacement ayant front sur la rue Rainville en la ville de Châteauguay-Centre, comté de Châteauguay, P.Q., connu et désigné comme étant le lot 151-34 des Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de St-Joachim de Châteauguay. Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 239 Rainville. Selon cet Avis si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours de la date du dernier des Avis au défaut décrit dans le dit Avis, LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Une copie de l'Avis de 60 jours a été produite au greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal, le 16 mars, 1967. PIERRE ROCH Protonotaire adjoint c.s.m. Me L. I. BIRTZ 2350 Chemin Manella, Ville Mont-Royal, Qué. Avocat de la Demanderesse

SUCCESSION DE FEU CHRISTOPHER F. HUGHES

AVIS PUBLIC est donné qu'une demande de lettres de vérification de la succession de feu Christopher F. Hughes, de son vivant domicilié à 9655 rue Dalmany, LaSalle, District de Montréal, sera présentée devant la Cour supérieure, District de Montréal, division de pratique, chambre 21, vieux palais de justice, 155 est, rue Notre-Dame, le 21e jour d'avril 1967 à 10.00 a.m.

Montréal, le 1er mars 1967. David A. SCHWARTZ, Procureur de l'exécuteur Colbert O'Farrell de Dublin, Irlande 1500 rue Stanley, suite 425, Montréal 2, P.Q.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 728704 MAURICE J. VAIVE, gérant, de la Cité de Saint-Laurent, District de Montréal, et résidant au 2147 rue Filion, Demandeur,

vs ALOAH ARTHUR NORRIS, homme d'affaires, de la Ville de Rosemere, District de Terrebonne, faisant affaires sous les noms et raison sociale de F.W. CARTAGE REG'D et résidant au 229 Avenue Cedar, Rosemere, et ALEXANDRE RIENDEAU, chauffeur de camion, des cités et district de Montréal et résidant au 4598 rue Esplanade, Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur ALEXANDRE RIENDEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 16 mars 1967. Protonotaire adjoint C.S.M. Me MAYNARD B. GOLT, C.R. Avocat, 1010 rue Ste-Catherine Ouest, Suite 504, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1510 du code civil, est par les présentes donné avis de la cessation de la succession de feu Christopher F. Hughes, de son vivant domicilié à 9655 rue Dalmany, LaSalle, District de Montréal, sera présentée devant la Cour supérieure, District de Montréal, division de pratique, chambre 21, vieux palais de justice, 155 est, rue Notre-Dame, le 21e jour d'avril 1967 à 10.00 a.m.

Montréal, le 14 mars, 1967. LA BANQUE MÉRIDIENNE DU CANADA.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 728704 MAURICE J. VAIVE, gérant, de la Cité de Saint-Laurent, District de Montréal, et résidant au 2147 rue Filion, Demandeur,

vs ALOAH ARTHUR NORRIS, homme d'affaires, de la Ville de Rosemere, District de Terrebonne, faisant affaires sous les noms et raison sociale de F.W. CARTAGE REG'D et résidant au 229 Avenue Cedar, Rosemere, et ALEXANDRE RIENDEAU, chauffeur de camion, des cités et district de Montréal et résidant au 4598 rue Esplanade, Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur ALEXANDRE RIENDEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 16 mars 1967. Protonotaire adjoint C.S.M. Me MAYNARD B. GOLT, C.R. Avocat, 1010 rue Ste-Catherine Ouest, Suite 504, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 mars 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Knit-Craft Fashion Mills Ltd. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le sixième jour de mars 1967, sous le numéro 197481. Daté le sixième jour de mars 1967. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 10 mars 1967 par lequel Nu-Mode Handbags Co. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 14 mars 1967 sous le No. 197481. Banque de Montréal, le 14 mars 1967.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux par M. Thibault, murs et plafonds \$8.00 planchers \$3.00 - service régulier \$13.00. Tel.: 849-3973. 16-6-67

ANTIQUITES CANADIENNES

671-0558 - particulier - conditions de paiement faciles - vaste collection de meubles authentiques comprenant armoire pointe-a-diamant, etc. 11-4-67

A VENDRE

GO-KART de compétition à vendre - 2 moteurs de 7 forces, tout équipé - 4 pneus neufs. Transmission à 4 vitesses - 665-2190 après 6h. J.N.O.

DIVERS

ASSURANCE AUTOMOBILE, service 24 heures. Aucun cas refusé. Tel.: 667-0844. J.N.O. Avez-vous besoin d'une garde-malade pratique. Téléphonez: Ecoles des Infirmités Pratiques du Québec. 937-8328. J.N.O.

TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine. Tel.: 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Ven. de bouillotte de manufacturiers. Tuxedos \$30, complets en terylene \$25; complets tissu peigné \$10, \$20 \$30; imperméables \$8, \$10; manteaux demi-saison \$15; vestons de sport \$10, \$15; pantalons \$3, \$6, \$9, etc. J.N.O.

DEMENAGEMENT ROUSSILLE TRANSPORT Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.O.

EDUCATION

APPRENEZ STENO-DACTYLO BILINGUE, 3 MOIS. TEL.: 728-5087 25-3-67

FEMMES DEMANDEES

DEVENEZ STENO-DACTYLO BILINGUE, ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL, 3 MOIS. 728-3500. 25-3-67

HOMME DEMANDE

Avons besoins représentants 25 ans et plus, compagnie canadienne en pleine expansion. Très belles possibilités pour retraités. M. Robert, 376-4220. 21-3-67

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, vives, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Inc., tel: RA 9-0680. Pour inscription, envoyer \$2.00 à Case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 21-3-67

PRETS HYPOTHECAIRES

Argent sur propriété, 1ère et 2e hypothèque 7% ou plus. - 729-4332. J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

Panneau angle boul. St-Joseph et Laurier, face théâtre, 3 étages, commerce en bas. Tel.: 387-2133. J.N.O.

BELOEL (Bord de l'eau) Magnifique panorama, cottage briqué, chauffage central, escalier automatique, hall, salon, salle à dîner, 3½ chambres, cuisine, 2½, 2 salles de bain, garage. Tel.: 467-7857 20-3-67

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rajouter vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

- SPECIALISTE - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT

DÉCÈS

LAFRANCE - A Montréal, le 18 à l'âge de 82 ans, est décédé, Rév. P. Jean-Marie (Marcel) Lafrance, p.p., fils de feu Joseph-Eugène Lafrance et de feu Sophie Godbout. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 mars, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 21 rue St-Joseph, à 2 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de la communauté de Saint-Hyacinthe, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LACHANCE - A Sherbrooke, le 19 à l'âge de 58 ans, est décédé, M. Edouard Lachance époux de Jeanne Louise Pontbriand, 4619 Papeau. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 mars, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 21 rue St-Joseph, à 2 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DES FINANCES - DIVISION DES IMMEUBLES

VENTE A L'ENCHERE de propriétés immobilières Mercredi, le 29 mars 1967

à 10.30 heures a.m., dans la salle de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville

LOTS VAGUES

Table listing real estate lots for auction in Montreal, including details like location, dimensions, area, and price. Includes sections for Quartier Ahuntsic, Quartier Saint-Paul, and various lots with specific addresses and zoning regulations.

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.) PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)

Vente no 9 - Un lot situé à l'angle nord-ouest du boulevard DES TRINITAIRES et de la rue HURTEAU. Règlements de zonage: domiciliaire, règlement no 3059, article 5-20A. Hauteur: minimum 3 étages, maximum 6 étages, article 5-20D. Alignement: article 5-2, règlement no 2875. N.B. Clause spéciale: en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.) PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)

Vente no 10 - Un lot situé à l'angle nord-est du boulevard DES TRINITAIRES et de la rue MAZARIN. Règlements de zonage: domiciliaire, règlement no 3059, article 5-20A. Hauteur: minimum 3 étages, maximum 6 étages, article 5-20D. Alignement: article 5-2, règlement no 2875. N.B. Clause spéciale: en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.) PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)

Vente no 11 - Un lot situé à l'angle nord-ouest du boulevard DES TRINITAIRES et de la rue MAZARIN. Règlements de zonage: domiciliaire, règlement no 3059, article 5-20A. Hauteur: minimum 3 étages, maximum 6 étages, article 5-20D. Alignement: article 5-2, règlement no 2875. N.B. Clause spéciale: en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.) PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)

Vente no 12 - Un lot situé à l'angle nord-est du boulevard DES TRINITAIRES et de la rue JOGUES. Règlements de zonage: domiciliaire, règlement no 3059, article 5-20A. Hauteur: minimum 3 étages, maximum 6 étages, article 5-20D. Alignement: article 5-2, règlement no 2875. N.B. Clause spéciale: en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

QUARTIER MERCIER (mun.) PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)

Vente no 13 - Un lot situé rue PIERRE-TRETAILLÉ, côté ouest, à quelque 245 pieds au nord de la rue SENTENNES. Règlements de zonage: domiciliaire C-1, règlement no 2110, avec restrictions - cf. art. 2-13-C. \$ 2,190.00

QUARTIER MERCIER (mun.) PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)

Vente no 14 - Deux (2) lots, à être vendus "en bloc" situés rue PAUL-PAU, côté ouest, à quelque 120 pieds au nord de la rue d'ANJOU (croquis no 4003). Règlements de zonage: domiciliaire, règlement no 2110, articles 2-11 et 2-7. \$ 4,000.00

QUARTIER MERCIER (mun.) PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)

Vente no 15 - Deux (2) lots, à être vendus "en bloc" situés rue DESMARTEAU côté est, à quelque 120 pieds au nord de la rue d'ANJOU (croquis no 4003). Règlements de zonage: domiciliaire, règlement no 2110, articles 2-11 et 2-7. \$ 4,000.00

CONDITIONS ET RENSEIGNEMENTS

- 1. L'enchérisseur à qui sera adjugé l'immeuble devra être le signataire du certificat d'adjudication incluant les Conditions de la vente.
2. (Article 1er des Conditions de la vente). Le prix d'adjudication est payable à l'option, a ou b, de l'adjudicataire.
a - au comptant sur adjudication;
b - vingt pour cent (20%) comptant lors de l'adjudication, le solde en dix (10) versements égaux échéant les 30 avril et 31 octobre de chaque année. Toute partie du solde dû porte intérêt au taux de sept pour cent (7%) l'an, à compter de la date d'adjudication.
3. L'adjudicataire devra s'engager à construire dans les délais prévus aux "Conditions de la vente".
4. Une copie des Conditions de la vente sera donnée à toute personne intéressée;
5. Copies des règlements de zonage susmentionnés peuvent être obtenues du Bureau du greffier, chambre 120, Hôtel de ville. Il est bien entendu que les dispositions du règlement numéro 1900 et de ses amendements s'appliquent à tous les lots plus haut mentionnés.
6. Un dépôt de vingt pour cent (20%), au comptant ou par cheque visé, de la mise à prix sera exigé de l'enchérisseur.
7. L'adjudicataire devra payer les droits mentionnés à l'article 69 du chapitre 79 de la Loi des licences, Statuts refondus de Québec, 1964.
8. Tous ou certains des immeubles ci-dessus énumérés pourront être retirés avant leur mise aux enchères.
Pour plus amples renseignements concernant les Conditions de la Vente, s'adresser à:

Monsieur Guy Huot, surintendant, Division des immeubles, Chambre 416, Hôtel de Ville, Montréal, (Tél. 872-3687). Le Directeur des Finances, Lactance Roberge, C.A.

Cabinet du Directeur, Hôtel de Ville, Le 8 mars 1967.

**M. Johnson**

(Suite de la première page)

ler par cette dernière plusieurs modifications. Toutefois on n'exclut pas que la conférence de Guam n'ait été un important facteur dans la décision des généraux et la précipitation avec laquelle elle fut prise. Les généraux pourront se présenter devant le chef de la Maison Blanche, comme ils ont pris soin de le souligner dans le communiqué, en dirigeants "respectueux de l'esprit démocratique".

L'Assemblée constituante a en effet décidé qu'elle assurerait le pouvoir législatif jusqu'à la convocation de la future assemblée nationale. En revanche, elle a décidé que le Directeur et l'actuel Comité exécutif ne continueraient à exercer leurs pouvoirs que jusqu'à l'élection du président et du vice-président de la République, soit pendant une durée de six mois à la date de la promulgation de la constitution.

Cette prise de position de l'Assemblée va directement à l'encontre des amendements au projet demandés par le Directeur avant la seconde lecture.

**Auto**

(Suite de la première page)

ront une des priorités de leurs négociations) mais que le syndicat était prêt à la livrer sur le terrain que choisissent les compagnies.

"L'ouvrier canadien de l'auto travaille pour la même compagnie, accomplit la même tâche et construit les mêmes autos que son confrère américain, mais reçoit un salaire moindre, a-t-il dit. C'est simple, à l'avenir il devra recevoir le même salaire."

Au sujet de la dispute entre Meany et Reuther, celui-ci a déclaré que sous la direction du vieux président de l'AFL-CIO (Meany est âgé de 73 ans), la centrale végète.

Reuther, lui-même âgé de 59 ans, a précisé qu'il n'était pas question pour l'instant de mettre à exécution la menace d'une scission au sein de l'AFL-CIO. Mais il a énuméré les domaines où à son avis la centrale a failli à sa tâche: l'organisation des non-syndiqués, l'aide aux petits syndicats qui tentent de s'affirmer, et la participation active du monde syndical aux grands mouvements sociaux américains telle la lutte pour l'intégration raciale.

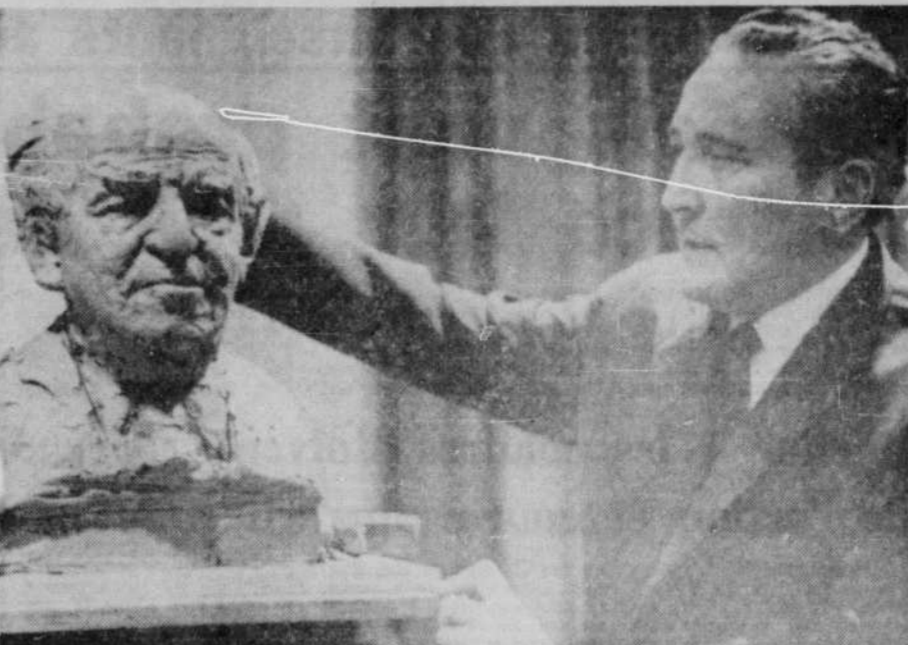
**Laurier Lapierre, candidat NPD dans le comté de Lachine**

M. Laurier Lapierre, ancien animateur au réseau national de Radio-Canada, a été nommé vendredi soir candidat du NPD pour la nouvelle circonscription fédérale de Lachine.

L'Assemblée de nomination a été l'occasion pour le leader du parti, M. T. C. Douglas, de fustiger ce qu'il a appelé "l'immensité" de la domination américaine sur l'économie canadienne.

L'un des plus graves dangers auxquels le Canada fait face, a déclaré M. Douglas devant une audience de 350 personnes, est "la perte rapide aux mains étrangères de son pouvoir de décision".

Pour sa part, le leader québécois du NPD, M. Robert Cléche a dit que si l'on ne fait rien pour régler ce problème, "dans 15 ou 20 ans, le Canada n'aura plus à lutter contre le séparatisme mais contre l'annexion aux États-Unis."



L'ancien premier ministre de l'Etat d'Israël, M. Ben Gurion, a été l'objet d'une grande manifestation d'amitié hier à Montréal, à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance. Il a été l'hôte des membres de la colonie juive réunie sous l'égide de la colonie de secours de l'Etat d'Israël, dont les campagnes de souscription dans le monde entier ont recueilli des dizaines de millions de dollars depuis seize ans. M. Ben Gurion a lui-même fondé cette société. Un buste du grand homme d'Etat a été dévoilé au cours de l'après-midi. On voit ici l'oeuvre et l'artiste. Environ 2.000 personnes ont participé en soirée à un banquet en l'honneur du fondateur de l'Etat d'Israël.

**La CIC**

(Suite de la première page)

congrès général en novembre prochain.

Le comité de regroupement, présidé par le commissaire Jean Marchand, de Kenogami, s'est donné pour mission première de poursuivre des études rationnelles sur les modalités de regroupement.

M. Marchand estime que ce n'est pas le rôle de la fédération que de regrouper elle-même, d'autorité, ses commissions scolaires membres: ces dernières étant autonomes, assure-t-il, cette initiative leur revient. Le rôle de la fédération sera de coordonner le mouvement et de donner aux membres l'assistance technique nécessaire.

Le plan d'action soumis au conseil d'administration de la FCSQ prévoit que deux formes possibles de regroupement seront suggérées: le regroupement des commissions scolaires locales entre elles, de manière à former de nouvelles commissions locales plus grandes mais distinctes des régionales; et, d'autre part, le regroupement des locales par leur intégration au sein des régionales.

Mais la Fédération emploiera d'abord, avant de regrouper les commissions scolaires, à organiser le regroupement des services. L'unification des structures administratives, en d'autres termes, suivra l'unification des services, selon le programme de la fédération.

**Lesage**

(Suite de la première page)

Déjà, a-t-il dit, les premiers effets des coupures pratiquées il y a quelques mois dans les investissements se font sentir. En février 1967, le chômage augmentait dans le Québec et atteignait 7 p.c. de la main-d'oeuvre. "Ce n'était pas le temps en 1967, a dit M. Lesage, alors que nous faisons face à la possibilité d'une diminution des emplois après l'Expo, de diminuer les investissements... car si nous n'investissons pas davantage, j'ai peur que nous allions vers le chômage."

Quant aux petits contribuables, qui sont dispensés de l'impôt désormais, ils devront encore payer une taxe de vente accrue de deux pour cent. M. Lesage a donné l'exemple d'un père de famille gagnant environ \$5.000 par année et ayant deux enfants. L'exemption de \$300 à l'égard des enfants admissibles aux allocations familiales ayant été supprimée, il devra payer l'impôt sur une somme additionnelle de \$600, ce qui lui coûtera de \$50 à \$80 par année.

Ce même contribuable, a-t-il précisé, recevra sous forme d'allocations familiales du Québec, \$30 pour le premier enfant et \$35 pour le deuxième. "Donc, direz-vous, il gagnera quelques dollars? Eh bien, non, répond M. Lesage qui ajoute: il devra payer deux pour cent de plus au chapitre de la taxe de vente!"

Le chef de l'opposition devait ensuite expliquer que le gouvernement pouvait déclarer un surplus aux dépenses

**Djibouti**

(Suite de la première page)

térieure, des relations extérieures et de la monnaie.

En tant qu'arbitre suprême, la position du représentant français sera délicate entre les deux groupes ethniques opposés, d'autant que la propagande nationaliste de la Somalie n'acceptera pas la défaite de ses frères de race et rendra extrêmement difficile un minimum de collaboration entre les deux ethnies rivales nécessaires pour une saine administration du territoire.

Le nouveau statut d'autonomie pourrait entrer en vigueur dès le mois de mai. Pégalement, il devra être mis au point par le Parlement français, présenté pour avis à l'Assemblée territoriale de la Côte française des Somalis, puis voté définitivement par les parlementaires français.

ordinaires sans augmenter la taxe de vente. Pourquoi, demande-t-il, fallait-il un surplus de \$160 millions? "On va chercher dans la poche des contribuables du Québec 100 millions pour augmenter le surplus. Je ne connais qu'une sorte de gouvernement qui taxe pour accumuler des surplus, c'est un gouvernement conservateur"

M. Lesage a rappelé qu'il avait, en sa qualité de ministre des finances, présenté des budgets dont le surplus était de l'ordre de \$25 millions. "Et la province a progressé quand même." Il n'était donc pas nécessaire, a-t-il dit, d'augmenter la taxe de vente.

**Les enseignants de la CIC**

(Suite de la première page)

Le conseil général lui-même était divisé sur la question et ce n'est que par une voix de majorité qu'il avait indiqué au congrès sa préférence pour un système de négociations à deux paliers. Le congrès, très divisé à son tour, a indiqué sa préférence pour l'option contraire, soit la négociation unique et globale.

Le décompte des voix a donné 215 voix en faveur de la formule à deux paliers et 272 en faveur de la négociation unique. A la suite d'un résultat aussi serré, le président de la corporation, M. Raymond Laliberté, a proposé qu'on interprète officiellement ce résultat comme étant l'indication d'une préférence pour la négociation provinciale globale, mais non comme un rejet définitif et irrévocable de l'autre option.

Après un chassé-croisé d'amendements et de sous-amendements et de mises aux voix extrêmement peu concluantes, le congrès a finalement accepté de considérer son choix de la formule exclusivement provinciale comme une préférence, mais a refusé de réhabiliter la formule défective en décidant de ne pas préciser qu'elle demeurerait acceptable.

Le congrès ne s'est pas arrêté à étudier quelles devaient être les futures structures internes de la Corporation des instituteurs: cette question a été reportée à un congrès ultérieur qui aura lieu l'été prochain; au moment de mettre sous presse, les congressistes discutaient de la recommandation de leurs dirigeants concernant le retrait de la menace de démission massive qui avait été proférée au lendemain du bill 25.

Si on excepte quelques heures de discussions consacrées à l'étude des structures administratives de l'enseignement, et au cours desquelles les congressistes ont rapidement endossé les vues de la Commission Parent, l'essentiel du congrès a consisté en un affrontement à la fois très énergique et très calme entre les partisans de la négociation à deux paliers et ceux de la négociation provinciale unique.

Les principaux arguments entendus en faveur de la négociation provinciale ont été les suivants: Le Québec est engagé dans un processus de socialisation rapide et il est inutile d'y mettre des crans d'arrêt; la CIC ne doit pas rater le bateau une fois de

plus et retarder l'évolution du système d'enseignement; la négociation provinciale peut parfaitement tenir compte des différences régionales et intégrer des différentiels appropriés selon les régions ou les zones économiques; le maintien de négociations à l'échelle régionale mobilisera des énergies très considérables, sans proportion aucune avec les gains qu'on peut en escompter.

D'autre part, les partisans d'une négociation à deux paliers ont fait valoir principalement que la négociation provinciale sera un mécanisme lourd et lent; qu'il faudrait laisser une porte ouverte à des négociations sans incidence salariale au niveau régional, parce que des gains sont plus faciles et plus rapides à ce niveau; qu'il faut conserver une part de négociations régionales si on croit à l'existence de gouvernements régionaux dans le secteur scolaire.

**Les caisses**

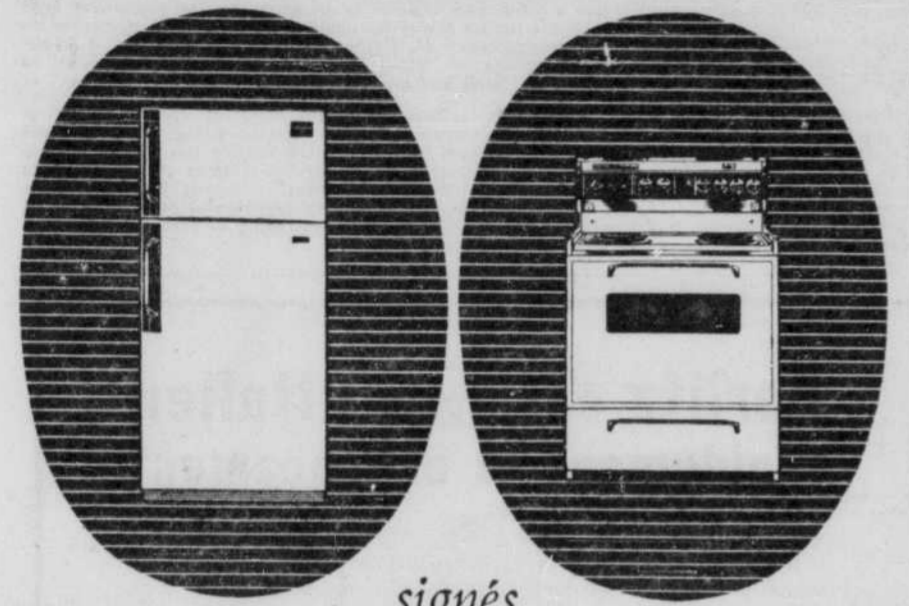
(Suite de la première page)

moins le plus gros bloc d'épargnants masculins (26,2 p.c. de l'épargne totale), suivis des rentiers (14,3 p.c.) et des vendeurs (11,9 p.c.).

Chez les hommes, 24 p.c. des sociétaires sont âgés de 30 à 39 ans, 21 p.c. de 20 à 29 ans, 18 p.c. de 40 à 49 ans, 14 p.c. de 50 à 59 ans, tandis que 8 p.c. ont moins de 20 ans. Les femmes sont à peu près également réparties dans les quatre catégories d'âge de 20 à 60 ans.

Plus, les sociétaires sont âgés, plus l'épargne est importante. Chez les hommes aussi bien que chez les femmes, 30 p.c. de l'épargne vient des membres âgés de 50 à 60 ans. Par contre, le 21 p.c. de sociétaires masculins âgés de 20 à 29 ans ne contribuent que 5 p.c. de l'épargne.

Les rapports d'enquête ont été distribués aux administrateurs des cinq caisses et le comité d'éducation sociale et économique leur soumettra bientôt des commentaires sur les 49 tableaux statistiques que contiennent ces rapports. Les administrateurs seront ainsi, comme dit l'introduction, mieux en mesure de connaître leur caisse et de planifier les politiques de manière à répondre aux besoins des membres. L'étude sur les prêts devrait être particulièrement utile aux commissaires de crédit.



signés **BELANGER**

...votre gage de grande qualité

Cent années de recherches et d'expérience président à la fabrication au Québec des appareils ménagers Belanger.

La faveur que leur témoigne un public toujours grandissant atteste l'excellence que traduit leur élégance.

Réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sècheuses et annexes sont de la plus grande qualité s'ils sont signés Belanger.

1867  1967

A. BELANGER LTÉE, une division de CORPEX

**Avis est obligé d'être vite sur ses patins.**



A votre service.

Appelez 878-4237, notre Service de réservation.

Et nous, sur-le-champ, nous appellerons n'importe quelle agence Avis au Canada pour vous y réserver une auto, une Pontiac Parisienne dernier modèle par exemple, qui vous attendra à votre arrivée. Prête à démarrer.

Nous ne sommes pas le plus important loueur d'autos. Aussi nous devons en faire plus pour satisfaire nos clients. Et nous n'y arriverions pas avec les deux pieds dans la même bottine.

Pour réserver une auto n'importe où au Canada et dans le monde entier, appelez

Autos à louer Avis,

Service de réservation,

Place Ville-Marie, Montréal • 878-4237



AVIS À LOUER AVIS BENT A CAR

# Partez pour Hawaii!

**Frais de voyage et d'hôtel pendant 7 jours—le tout: \$547.** Des plages magnifiques... des vacances inoubliables... le voyage de votre vie: le voyage "vacances 560" de Pan Am. Vous pourrez utiliser votre carte de crédit ou un plan qui vous permettra de payer plus tard. Le prix de \$547 comprend votre voyage aller-retour, tarif excursion en jet, classe économique; votre séjour à l'hôtel Waikiki (deux personnes par chambre) pendant 7 jours et 6 nuits; votre transport de l'aéroport d'Honolulu; le paysage est enchanteur; enfin, le prix de vos voyages de correspondance jusqu'en Californie (avec arrêt à San Francisco ou Los Angeles, si vous le désirez). Adressez-vous à votre agence de voyages Pan Am ou téléphonez-nous. Vous partirez pour Hawaii avec la certitude d'avoir choisi le moyen le plus agréable de vous y rendre.

**La ligne aérienne la plus expérimentée du monde**

Première sur le Pacifique Première en Amérique Latine  
Première sur l'Atlantique Première autour du monde

Adressez-vous à votre agent de voyages Pan Am ou téléphonez à Pan Am à 845-5172.  
Agence de vente de billets: 1450, rue City Councillors, Montréal.

# Un "teach-in" sur le syndicalisme des enseignants au Québec : Les maîtres québécois vont probablement perdre en permanence leur droit de grève

## Rocher : "des lacunes très graves" dans le bill 21

Par Jules LeBLANC

Les enseignants du Québec perdront probablement, et de façon permanente, le droit de grève qu'ils ont acquis en août 1965 et que le bill 25 vient de suspendre jusqu'en juin 1968. C'est ce que prévoient les orateurs qui se sont prononcés sur la question lors du "teach-in" sur le syndicalisme des enseignants qui s'est déroulé au centre social de l'université de Montréal. Plusieurs orateurs ont souligné que depuis le bill 25, cela devient plausible.

Au milieu de la soirée, M. Pierre Vadeboncoeur, conseiller technique à la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré qu'il existe "une très forte possibilité que les enseignants ne retrouvent pas leur droit de grève" en juin 1968.

Dans les dernières minutes du "teach-in", M. Aimé Nault, président de l'Alliance des professeurs de Montréal et vice-président de la Corporation des instituteurs, a déclaré : "Le gouvernement qui a fait le bill 25 peut chercher à faire cela."

Le président de la CIC, M. Raymond Laliberté, a fait sienne cette remarque et a ajouté : "Un gouvernement est toujours prêt à faire tout ce que la population va laisser passer. La population a laissé passer le bill 25 et elle est prête à accepter le retrait permanent du droit de grève des enseignants."

Les autres lignes de force principales qui se dégagent de ce "teach-in" qui a duré de 14h. vendredi, à 1h. samedi, et qui était organisé par le Syndicat des professeurs de l'université de Montréal, sont les suivantes :

● Les enseignants à l'emploi des commissions scolaires ont trop tardé à accepter de négocier directement avec le gouvernement sur une base provinciale et, de ce fait, ils ont perdu l'initiative de l'action.

● Les syndicats d'enseignants au Québec devront réorienter rapidement leur action, et ce, de quatre façons :

1) ils se doivent de reprendre immédiatement l'initiative de l'action sur tous les fronts et ils ne pourront le faire qu'en courant plus vite que

les hauts fonctionnaires du gouvernement ;

2) ils se doivent de situer leur action dans la perspective de la réforme du système d'enseignement parce que leur sort est intimement lié à l'avenir même de la réforme ; ils devront, en particulier, réclamer fortement une réforme complète des structures administratives de l'enseignement, de son financement et de tous les aspects proprement pédagogiques ;

3) ils devront en outre se lancer dans l'action politique et plus précisément dans l'éducation politique : rendre la population consciente des problèmes qu'elle a à affronter et de l'inefficacité des gouvernements formés par les "vieux partis" face à ces problèmes ;

4) ils devront tous se regrouper dans une centrale unique, centrale qui devrait être affiliée à une grande centrale ouvrière ; qu'ils se regroupent entre eux de façon organique ou non, ils ne peuvent se dissocier de l'ensemble de la population en refusant d'adhérer à une centrale qui regroupe toutes les catégories de travailleurs.

● Par snobisme et par peur, et à vrai dire en raison de préjugés tenaces contre le syndicalisme, les professionnels refusent souvent d'adhérer à un syndicat et de s'affilier à une grande centrale syndicale. Ce faisant, ils se dissocient de l'ensemble des travailleurs et refusent de s'intégrer à la nation. Chez les enseignants, on retrouve surtout cette attitude chez les professeurs d'université.

● Après avoir amélioré les conditions de leurs membres, les syndicats professionnels tendent vers la "cogestion" ou plutôt vers une participation directe à la vie et à l'organisation de l'entreprise. Plusieurs syndicats de professionnels au Québec sont déjà engagés dans cette voie. Ainsi, chez les enseignants, leur participation à toutes les décisions qui les concernent est déjà assurée contractuellement dans plusieurs endroits et constitue, après les salaires, le principal objectif qu'ils poursuivent.

Le Syndicat des professeurs

de l'université de Montréal est en voie de formation depuis la fin de décembre ou le début de janvier. Il semble susciter beaucoup de remous au sein de l'Association des professeurs de l'U. de M. dont M. Jacques-Yvan Morin est le président. M. Claude Lagadec est le président de l'Association des professeurs de l'U. de M. dont M. Jacques-Yvan Morin est le président. M. Claude Lagadec est le président de l'Association des professeurs de l'U. de M. dont M. Jacques-Yvan Morin est le président.

Contrairement aux années passées, les syndicats d'enseignants n'avaient pas cette année l'initiative de l'action dans leurs négociations en vue du renouvellement de leurs conventions collectives de travail, a déclaré M. Guy Rocher lors d'un "teach-in" sur le syndicalisme des enseignants. "Il est urgent, a-t-il ajouté, que le syndicalisme des enseignants reprenne l'initiative de l'action qu'il court plus vite que les technocrates et qu'il devance leur plan. Ce sera la seule façon de dialoguer avec le ministère de l'éducation dans l'avenir."

Le vice-doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, qui a été membre de la Commission Parent, a signalé que le bill 25, qui a contraint les professeurs en grève à retourner en classe et suspendu le droit de grève des enseignants, a permis de clarifier la situation. Jusque-là, l'Etat se tenait derrière les rideaux lors des négociations entre enseignants et commissions scolaires ; il était fantomatique. Maintenant, il est apparu au grand jour et il sera à la table des négociations.

"Depuis plusieurs années, le ministère de l'éducation a construit un plan d'action plus ou moins affirmé ouvertement, mais assez précis. Le syndicalisme des enseignants était

un facteur dans ce plan d'action. Subitement, cette année, ce plan touchait le syndicalisme dans ses structures et dans son système nerveux. Les enseignants n'ont pas prévu l'impact que ce plan aurait sur eux."

M. Rocher a signalé qu'à la suite du bill 25 et de l'avènement des négociations provinciales pour les enseignants, les syndicats d'enseignants sont maintenant obligés de se réorienter et de se restructurer complètement, et de revoir leur stratégie. C'est que l'Etat a redéfini la situation en ce qui a trait aux négociations et que la nouvelle situation ne cadre plus avec ce qui existe présentement.

"Le syndicalisme des enseignants n'avait pas cette année l'initiative de l'action, a poursuivi le sociologue. Depuis le 14 octobre, (date de l'adoption des célèbres directives gouvernementales aux commissions scolaires), la Corporation des instituteurs s'est trouvée dans une position de défense.

"Il est urgent que le syndicalisme des enseignants reprenne l'initiative de l'action, qu'il court plus vite que les technocrates et qu'il devance leur plan. Ce sera la seule façon de dialoguer avec le ministère dans l'avenir. Il faudra qu'il ait un plan lui aussi et qu'il ait une politique sala-

riaux qui puisse se confronter avec celle du gouvernement. Il devra être ferme et avoir des moyens d'action précis.

"Il est important et urgent qu'il prenne en main la réforme des structures administratives et financières de l'enseignement et qu'il ait une avance sur le ministère à cet égard". Les enseignants n'ont pas à craindre de devenir des fonctionnaires ; ils le sont depuis 125 ans au Québec puisqu'ils sont à l'emploi de corps publics qui ne sont pas des associations de parents mais une émanation de l'Etat, à savoir : les commissions scolaires.

Dans la mise en oeuvre des réformes proprement pédagogiques, les syndicats d'enseignants ont également un "rôle très urgent" à remplir. Dans ce domaine-là, le ministère a aussi l'initiative de l'action et les enseignants sont sur la défensive ; il faut que les syndicats reprennent l'initiative de l'action. Si on peut enfin libérer les syndicats locaux de la tâche des négociations, ces syndicats pourront faire du travail pédagogique.

Parlant ensuite des professeurs d'université, M. Rocher a dit : "Nous aurons nous aussi notre bill 25. C'est dans la logique du système. La partie politique du bill 25, celle qui va dans le sens de la planification (c'est-à-dire l'échelle des salaires et la négociation provinciale), nous l'aurons". Déjà, le gouvernement est derrière les rideaux et les subventions aux universités tiennent probablement compte d'une échelle de salaires pour les professeurs d'université, a dit M. Rocher.

Soulignant la nécessité d'un syndicat pour les professeurs d'université, en particulier ceux de l'université de Montréal, M. Rocher a continué : "Est-ce que les normes en vertu desquelles les universités du Qué-

bec se partagent les subventions gouvernementales seront un jour rendues publiques ? C'est pourtant essentiel. De même pour les structures de l'enseignement universitaire ; où est-ce que ça se discute ? qui prend vraiment les décisions ? attendons-nous que l'université de Montréal soit déclarée "université-mère" et qu'elle ait quatre ou cinq filiales à travers la région pour intervenir ?

Indiquant pourquoi il a adhéré au Syndicat des professeurs de l'U. de M., M. Rocher a dit : "Nous n'avons pas l'initiative de l'action à l'U. de M. et nous ne cherchons pas à l'avoir. Seul un syndicat doué d'un esprit syndical — tous les syndicats n'ont pas cet esprit — est capable d'aller un peu plus vite que ceux qui marchent."

## Rocher : les maîtres doivent reprendre l'initiative de l'action et courir plus vite que le gouvernement

### AFFILIER LA CIC À LA CSN OU LA FTQ :

## Laliberté n'a aucune objection de principe

"Je n'ai aucune objection de principe à l'affiliation de la CIC à une centrale syndicale existante ou à créer", a déclaré le président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec à la fin du "teach-in" organisé par le Syndicat des professeurs de l'université de Montréal.

Répondant à ceux qui reprochent à la CIC de se tenir à l'écart des grands mouvements syndicaux du Québec et ainsi de ne pas s'intégrer à l'ensemble des travailleurs québécois, — reproche qui a été souvent formulé au cours du "teach-in", — M. Laliberté a insisté sur la nécessité pour tous les enseignants de se regrouper immédiatement au sein d'un organisme unique afin de faire face au gouvernement qui, depuis le bill 25, est le seul véritable employeur de tous les enseignants du Québec, quel que soit le niveau où ils enseignent.

"Il n'y a aucune espèce de raison pour que, devant un employeur unique, il n'y ait pas une unité organique de tous les enseignants du Québec, quels que soient le niveau d'enseignement, la langue et la religion. Une telle unité organique n'empêche pas l'établissement de cadres souples et efficaces", de cadres qui permettent aux enseignants d'un même niveau, d'une même langue ou d'une même religion de se regrouper entre eux à l'in-

terieur de l'organisme provincial unique.

Au sujet de l'affiliation à une centrale syndicale groupant des travailleurs de différents milieux, M. Laliberté a dit que l'affiliation a pour but d'assurer une meilleure représentation collective à un groupe de salariés et d'améliorer les services qui leur sont fournis. Elle ne s'effectue pas en vue de faire une lutte de classes.

"Regrouper tous les salariés en tant que salariés et non en tant que syndiqués, en vue d'une action collective contre les possédants, c'est de l'action sociale de groupe et non du syndicalisme", a soutenu M. Laliberté. Il a précisé qu'il ne s'oppose pas à une telle action sociale de groupe.

Durant le "teach-in", on a plusieurs fois reproché à la CIC de s'être placée sur un terrain indéfendable au point de vue stratégique, et ce, dès le début de la crise scolaire, et d'avoir refusé d'aller au devant des coups en proposant elle-même un mode de négociations provinciales.

A ce sujet, M. Laliberté a dit que, lors des directives gouvernementales du 14 octobre, la CIC avait devant elle un "choix très mince" : ou bien pousser à la limite le régime de négociations établi par le code scolaire et le code du travail et faire face éventuellement à la matraque (sous forme d'injonctions ou d'une loi spéciale) ; ou bien céder et accepter les directives.

M. Laliberté n'a pas mentionné une troisième possibilité, celle-là même que la plupart des critiques de la CIC ont en tête : répondre au gouvernement en lui offrant de négocier tout de suite sur une base provinciale.

A cette objection, Mlle Thérèse Baron, vice-présidente de la CIC, avait répondu plus tôt que les dirigeants étaient liés que c'était impossible parce que les dirigeants étaient liés par un mandat très clair des membres en vertu duquel ils pouvaient accepter des négociations au niveau des régions scolaires et, au besoin, au niveau des régions économiques, mais ne pouvaient accepter des négociations provinciales.

### DÉCÈS

**LUSSIER** — Accidentellement à Montréal, le 18 mars 1967 à l'âge de 43 ans, est décédé, M. Charles Lussier (autrefois secrétaire provincial de l'ordre des forestiers catholiques) époux de feu Corinne Gédron. Il laisse dans le deuil une fille, Louise, deux fils, le chanoine Charles Lussier (recteur du séminaire de Ste-Thérèse) et Louis ; une bru Mme Audrey Lussier ainsi que trois petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mercredi 22. Le convoi funèbre partira des salons J.B. Desjardins, 3605, chemin Côte-des-Neiges à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges ou à l'église de la Madeleine à 9 h. et de là au cimetière de Varennes, lieu de sépulture. Parents ainsi que les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Ma Griffe, Robe d'un Soir et Vert et Blanc sont signés Carven. Parfums et flacons de France garantis d'origine. Parfums—eau de Cologne—flacon ou atomiseur.

## Enfin parmi nous!



**Matt Monro** — un chanteur incomparable, au style détendu, dont les chansons ont fait fureur au palmarès des succès nord-américains. Venez l'entendre, en compagnie de Nick Martin et son orchestre et du trio Joe Settano. Pour réserver vos places, appelez 861-3511. Du 20 mars au 1er avril.

à la Salle Bonaventure au Reine Elizabeth

## Berlitz enseigne l'Italien rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ECOLES  
**Berlitz**  
Langues vivantes  
288-3111

# À L'EXPO:

5,300,000 billets de spectacles

WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS

LE MONDIAL - WORLD FESTIVAL  
Royal de Stockholm  
Royal Opera, Stockholm  
BALCON \$5.00 tax incl.  
Non remboursable - No refunds  
Voir verso - See reverse

BALCON \$5.00  
Jeu-Thu 8:00  
Soir-Eve  
JUN 1 JUNE  
Ce talon, valable une fois seulement sur les terrains de l'Expo à la fin du présent spectacle.  
This stub valid for free admission to Expo site after this performance only.

A l'Expo, auront lieu six mois de spectacles grandioses avec des troupes et vedettes de renommée mondiale. Les billets sont déjà en vente : 5,300,000 amateurs de théâtre, opéra, ballet, concerts, spectacles à grand déploiement, music-hall et attractions populaires trouveront place dans les cinq salles de spectacles de l'Expo et à l'Autostade. C'est le Festival mondial, un extraordinaire ensemble de divertissements, une féerie de manifestations et une multitude d'attractions pour vous charmer et vous divertir. Vous pourrez en voir beaucoup, car vous vivrez à l'Expo. Planifiez votre été, préparez votre Expo! C'est un rendez-vous avec l'univers.

**Passes-ports.** En vente partout : dans les caisses populaires, banques, agences de voyages, compagnies de transport, grands magasins, clubs sociaux, syndicats ouvriers, cinémas Famous Players et partout où l'on arbore l'emblème de l'Expo 67.

**Livrets-primés.** Vous économisez 33 1/3% en les achetant maintenant. Renseignez-vous partout où l'on vend des passeports pour l'Expo 67.

**Logement.** LOGEXPO garantit de vous trouver un logement répondant à vos besoins et moyens. Les prix sont contrôlés par le gouvernement. Écrivez à: Logexpo, Expo 67, Montréal.

**Festival mondial.** Pour recevoir tous les renseignements au sujet du programme et des billets, écrivez au Service de la publicité du Festival mondial, Expo 67, Cité du Havre, Montréal.

**Vous vivrez six mois à l'Expo!**

expo67  
MONTRÉAL, CANADA  
Exposition Universelle et Internationale de 1967  
Montréal, Canada/28 AVRIL-27 OCTOBRE 1967

## Le budget de l'UN : CSN : il pèse lourd sur les épaules des classes pauvres

Selon le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, le nouveau budget du Québec pèse lourd sur les épaules des classes pauvres et moyenne de cette province.

Dans un communiqué, M. Pepin a déclaré : "La vérité brutale est que les citoyens à revenus faibles ou moyens paieront non seulement la part du lion des nouvelles allocations familiales, mais également la part du lion des contributions aux comptes budgétaires".

Les pauvres, a-t-il dit, continueront de payer comme ils l'ont toujours fait, en dépit des

déclarations du ministre des finances sur les avantages accrues du côté des allocations familiales.

Le budget présenté jeudi soir par M. Paul Dozois établit des allocations familiales provinciales qui amèneront la distribution de quelque \$88 millions annuellement au profit de 2-100,000 enfants âgés de moins de 16 ans dans 600,000 familles.

Le leader syndical évalue à seulement 80 cents par semaine par enfant l'allocation que recevront les familles du Québec en vertu du nouveau régime.

M. Pepin a également fait

mention de la hausse de six à huit pour cent de la taxe sur les ventes au détail, autre caractéristique de ce premier budget de M. Dozois.

Cet écart, selon lui, rend difficile à croire les suggestions contenues dans le discours du budget et selon lesquelles "les citoyens à faible revenu ne paieront rien de ce budget".

Le gouvernement, dit M. Pepin, a donné une "fausse impression" en présentant le budget comme "un geste magnanime envers la classe pauvre, comme une mesure donnant à cette classe le statut des gens à l'abri des impôts".

## FTQ : oui aux exemptions mais réserves sur la taxe de vente

La Fédération des travailleurs du Québec a exprimé son accord avec les exemptions d'impôt annoncées jeudi par le ministre des finances, M. Dozois, mais elle a formulé des réserves quant à la hausse de la taxe de vente de 6 à 8 pour cent.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Gérard Rancourt, se demande si par l'augmentation d'une taxe à la consommation, l'Etat ne reprend pas d'une main ce qu'il vient d'accorder de l'autre aux citoyens dévalorisés.

Il a rappelé l'opposition de principe du syndicalisme à la taxe de vente parce que cette

taxe frappe les gens à revenus modestes et insuffisants. Nous avons toujours préféré, dit-il, l'impôt direct, qui frappe les gens dans leur revenu et qui, quand il est pleinement progressif, touche davantage ceux qui ont des gros et des moyens revenus.

Par contre, M. Rancourt se demande quel effet aura la disparition de l'exemption de \$300 par enfant admissible aux allocations, et si les allocations supplémentaires compensent pleinement pour cette perte dans le cas des familles à revenus modestes.

Le secrétaire général de la FTQ, constate avec satisfac-

tion que la priorité semble accordée à l'éducation et à la sécurité sociale mais il redoute que l'exemption des services externes des hôpitaux ne laisse présager un retard considérable dans l'avènement de l'assurance-maladie.

Pour ce qui est du développement économique, M. Rancourt déclare qu'il convient de s'interroger sérieusement sur la décision du ministre des finances de freiner la politique d'emprunts du gouvernement, au risque, dit-il, de compromettre l'expansion d'une infrastructure nécessaire à l'essor économique de la province et à l'élimination du chômage.

## Les manufacturiers : Québec a besoin d'une hausse de taxes

Commentant le budget, un porte-parole de la section du Québec de l'Association canadienne des manufacturiers a déclaré que le Québec, "pour avoir eu recours trop souvent dans le passé au marché des obligations", a maintenant besoin d'une hausse de taxes. L'association considère toutefois qu'il faudrait hâter l'expansion industrielle dans la province et que rien dans le

budget de M. Dozois n'est prévu à cet égard.

L'association considère que la province devrait faire preuve de retenue en matière fiscale et financer son déficit par le marché des obligations. L'AMC déclare que les administrations se succèdent mais que les fonds annuels dans les dépenses provinciales ne cessent jamais. "C'est l'éternel refrain".

Ce n'est que par une expan-

sion industrielle rapide qui fournirait une base fiscale plus étendue et accroîtrait l'emploi, ainsi que les revenus provenant des impôts, que le Québec pourrait raisonnablement se permettre un budget de l'ordre de deux milliards et quart, selon l'AMC, qui ne prévoit rien dans le premier budget de M. Dozois qui soit propre à stimuler l'expansion du secteur industriel.

## Le Royal Automobile Club : il va nuire beaucoup au tourisme

Le directeur du Royal Automobile Club, M. John Mackenzie, a déclaré que l'augmentation de la taxe sur les ventes et les services annoncés dans le récent budget du Québec pourrait avoir un effet sérieux sur l'industrie touristique de la province cette année.

"Nous prévoyons, a-t-il ajouté, beaucoup de plaintes et une bien mauvaise publi-

été pour l'Expo 67, Montréal et la province de Québec."

La taxe de vente a été portée de six à huit pour cent. Quant aux taxes sur les repas et les chambres d'hôtel, elles seront portées également de six à huit pour cent à compter du 15 avril.

Interrogé sur les répercussions que pourrait avoir la hausse de la taxe sur les repas et les chambres d'hôtel

sur l'exploitation des restaurants et des unités de logement durant l'Expo, M. Andrew Knievasser, directeur général de l'exposition universelle de Montréal, a refusé de faire quelque commentaire que ce soit, se contentant de dire que "rien n'était changé en ce qui regarde l'administration de l'Expo, c'est le client qui devra déboursier tout le montant de la taxe..." a-t-il dit.

## Sur des flots d'argent.



Épargnez... pour votre plaisir.

Épargnez régulières, assurance-vie, boni liquide... en un seul plan pratique: le Programme de Sécurité Personnelle BNE.

Vos projets sont grands mais vous avez peine à épargner? Le Programme de Sécurité Personnelle BNE a été conçu pour vous.

C'est la simplicité même. (1) Fixez-vous un montant à épargner. (2) Divisez-le par cinquante.

(3) Commencez aujourd'hui, déposez mensuellement ce cinquantième dans un compte PSP.

Dans cinquante mois, la Banque de Nouvelle-Écosse vous remettra la totalité de vos dépôts... plus un généreux boni en argent. Et, détail important, dès votre premier versement, le montant total que vous vous êtes fixé est protégé par une assurance-vie, sans frais supplémentaires ni examen médical.

Commencez votre Programme de Sécurité Personnelle BNE dès aujourd'hui et chaque mois vous rapprochez de cette croisière dont vous avez tant rêvé.

Bienvenue à bord.

### La Banque de Nouvelle-Écosse

Le Programme de Sécurité Personnelle — Un des 70 services offerts par la BNE.

## Le procureur Garrison à la recherche des assassins de J.F. Kennedy

### Clay Shaw est cité à son procès : qui est Garrison : aucun ce paisible homme d'affaires de 54 ans ? pays n'a trempé dans le complot

par René CENASSI, de l'Agence France-Presse

NEW YORK — L'assassinat du président John Kennedy a-t-il été l'oeuvre d'un tueur solitaire ou d'un groupe de conspirateurs ?

Cette question, à laquelle la commission Warren avait répondu en accablant le seul Lee Harvey Oswald, le journal "States-Item", de la Nouvelle-Orléans, le 17 février 1967, en révélant que le procureur Jim Garrison avait ouvert une enquête en vue de prouver qu'un complot avait bien été à l'origine de la tragédie de Dallas. "Des arrestations seront effectuées, déclarait catégoriquement le jour suivant le procureur de la Nouvelle-Orléans. Il y aura des inculpations et nous obtiendrons des condamnations."

Un mois seulement s'est écoulé depuis que le "States-Item" a livré à ses lecteurs le secret dont les recherches menées par les collaborateurs de M. Garrison s'entouraient depuis le mois d'octobre. Et la question posée par le journal louisianais a déjà reçu en partie une réponse.

Dénigré par les uns, ridiculisé par les autres, menacé, le 22 février, de voir son enquête compromise par la disparition d'un de ses principaux témoins, le pilote d'avions-taxis David Ferrie, troué mort dans des circonstances suspectes, l'ambitieux procureur Jim Garrison triomphe : il a réussi à obtenir de la justice qu'elle étaye la thèse du complot en acceptant de poursuivre M. Clay Shaw.

Arrêté le 1er mars, relâché aussitôt sous caution de \$10,000, l'homme d'affaires Clay Shaw, 54 ans depuis hier, est le seul survivant du conciliabule qui s'était déroulé, un jour de septembre 1963, dans l'appartement de Ferrie, en présence d'un témoin passif, le jeune courtier d'assurances Perry Raymond Russo, et au cours duquel Lee Harvey Oswald devait mettre au point, avec ses deux interlocuteurs, le scénario d'un attentat contre le président des Etats-Unis.

Qui est ce personnage très digne, aux tempes argentées et aux manières distinguées, dont le visage passé au burin connaît maintenant aux Etats-Unis une notoriété à laquelle sa respectabilité passée ne paraissait pas devoir le conduire.

A la Nouvelle-Orléans, jusqu'au 1er octobre 1965, date à laquelle il prit sa retraite, M. Clay Shaw était avant tout le

chef du Trade Mart, importante organisation commerciale privée ayant pour but de promouvoir les échanges commerciaux internationaux avec le port louisianais, dont il assumait la direction depuis sa fondation, en 1947.

C'est sous les fenêtres de ses bureaux que Lee Harvey Oswald distribuait des tracts à l'époque où il faisait de la propagande pro-castriaste dans l'ancienne ville française. M. Shaw a d'ailleurs admis avoir aperçu celui qui, en novembre 1963, devait périr sous les balles de Jack Ruby, mais il a toujours nié l'avoir approché, encore moins lui avoir adressé la parole.

L'aisance que connaissait l'homme d'affaires, un des 35 hommes les plus importants de la Nouvelle-Orléans, lui permettait de vivre dans le luxe dans une propriété trop vaste pour le célibataire qu'il était, entourée de statues et de fontaines du meilleur goût, un des joyaux de cette pittoresque rue Dauphine qui est une des plus belles artères du célèbre quartier français du vieux carré.

M. Clay Shaw, à qui ses moyens et son activité professionnelle accordaient désormais de longs loisirs, les occupait à écrire ou à traduire des pièces de théâtre. Ses amis le tenaient pour un homme paisible, qui avait horreur de la violence : "Je ne veux pas d'armes chez moi, dit-il un jour à l'un d'eux. Si l'on pouvait nous débarrasser de tous les fusils, nous vivrions beaucoup mieux dans ce monde."

Cultivé, polyglotte, plusieurs fois décoré, connu pour son sang-froid, M. Clay Shaw ne s'est jamais départi de son calme au cours des audiences qu'un tribunal composé de trois juges a tenues, la semaine dernière, à la Nouvelle-Orléans, afin de déterminer si le procureur Garrison avait réuni suffisamment de preuves pour envoyer l'honorable ex-directeur du Trade Mart dans le box des accusés. On n'a vu son visage basané trahir quelque émotion que vendredi, lorsque le juge Bernard Bagert, en annonçant la décision du tribunal, a fait de lui le premier accusé à être jugé pour l'assassinat du président John Kennedy, le 22 novembre 1963, à Dallas.

M. Clay Shaw sera-t-il également le seul ? On ne peut l'affirmer. Si le procureur Jim Garrison veut, en effet, il n'a cessé de faire publiquement depuis le début de l'affaire, d'autres noms pourraient, dans un avenir indéfini, être cités à côté du sien. "C'est une affaire très compliquée, vient-il encore de dire samedi. Un certain temps s'écoulera avant que toutes les arrestations soient faites, mais il n'y a pas de doute qu'elles auront lieu."

MOSCOU — "Aucun gouvernement n'a eu le moindre rapport quel qu'il soit avec le complot monté contre le président Kennedy. Ce complot qui a mûri à la Nouvelle-Orléans, au début n'était pas dirigé contre le président américain. Mais il s'est produit par la suite. Ce qui arrive à une fusée dont on perd le contrôle et qui frappe un tout autre objectif" — a déclaré, dans une interview accordée hier au correspondant de Tass, le procureur Jim Garrison, de la Nouvelle-Orléans.

Le procureur a affirmé que, contrairement à ce que laisse entendre la presse, l'enquête n'est pas encore terminée et que pour la mener à bonne fin "il faudra du temps et de l'énergie".

"En affirmant que l'enquête est terminée on ne fait qu'écarteler de nous de nouveaux témoins," a dit le procureur, qui évoquant le drame de Dallas, a ajouté : "Il est encore prématuré de parler de ce qui s'est passé à Dallas. Le complot et le meurtre ont été montés très intelligemment et camouflés d'une manière très rusée."

En conclusion, M. Jim Garrison a indiqué qu'il y aura encore "beaucoup d'arrestations, mais non dans le plus proche avenir." Il a précisé que, ultérieurement, lorsque l'enquête sera très avancée, il demandera une aide aux autorités des autres états et aux autorités fédérales.

PUBLICITE

## Regardez-vous la T.V. ce soir?

Vous passerez probablement une couple d'heures et même peut-être plus, assis bien confortablement dans un fauteuil, à regarder sur votre petit écran vos programmes favoris. C'est une répétition quotidienne et les années s'accumulent.

N'avez-vous jamais pensé à consacrer une quinzaine de minutes de ce temps de loisirs à faire des exercices tout en regardant votre téléviseur? Exercice Master vous offre cette

opportunité à vous et à tous les membres de votre famille. Exercice Master est ce nouvel appareil, de fabrication canadienne, peu encombrant, silencieux et économique que vous pouvez brancher à une prise de courant ordinaire et qui vous permet de faire vos exercices quotidiens dans l'intimité du foyer. Etes-vous l'un de ceux qui aimeraient se garder en bonne condition physique, si cela n'exigeait pas tant de peine? Vous sentez-vous trop vieux, ou

trop gras, ou trop faible ou trop délicat? Etes-vous de ceux qui n'ont pas le temps ou la volonté de se livrer à ces exercices bienfaits? Si oui, nous avons résolu votre problème. Faites comme des dizaines de milliers de personnes qui se trouvaient dans votre cas, procurez-vous un Exercice Master. Lisez l'annonce-ci-bas et apprenez comment il est facile de retrouver l'allure et l'énergie de jeunesse qui sommeille en vous.

### Il n'existe pas de moyen plus facile de vous garder svelte, fort et dispos!

Des millions de Canadiens peuvent maintenant apprécier les bienfaits de l'exercice quotidien au foyer

#### EXERCISE Master

DANS LE VIVOIR

DANS LA CHAMBRE À TOUCHER

AU BUREAU

Vous apportez plus de bienfaits en quelques minutes que des heures d'effort personnel.

Pressez sur le bouton, posez vos mains sur les guidons et hop, vous voilà parti! Tous vos muscles sont en mouvement de la tête aux pieds.

Il n'y a pas de moyen plus facile de se conserver jeune, actif, svelte et en pleine forme.

TELEPHONEZ OU ECRIVEZ AUJOURD'HUI!

#### EXERCISE MASTER CORP.

4008, rue ST-DENIS, Montréal — 849-7075

J'aimerais recevoir vos imprimés gratuits concernant l'Exercice Master

M. Mme, Mlle (en lettres mouillées)

Adresse .....

Ville .....

Téléphone .....

L.D. — 1000-30-3-67

SERVICE TELEPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR (Dimanche compris)

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE

EN PLEINE FORME

EXERCISE

dos  
poitrine  
bras  
abdomen  
taille  
hanches  
cuisses  
mollets

#### EXERCISE MASTER AIDE LES MUSCLES A DEVENIR PLUS RESISTANTS ET SOUPLÉS

Il s'adapte entièrement à vos besoins physiologiques actuels et futurs. Il vous permet de prendre de l'exercice passif ou actif à volonté. Vous vous fortifiez à mesure que vos muscles deviennent plus souples, plus résistants. Vous pouvez ainsi accroître votre activité sans dépasser les limites de vos forces.

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le bruit de la ville

CE SOIR Le conservatoire de musique de Montréal invite le public à un concert, qui sera donné en la salle du Plateau, par les élèves de la classe de musique de chambre, ce soir à 20h30. Au programme: Schubert, Webern et Brahms.

C.E.P. Ce soir au Centre Expérimental Populaire, Jacques Larue-Langlois et André Hamelin procéderont à une septième séance de radio improvisée. Demain soir, également à 20h30, se tiendra un happening pour photographes.

horaires des spectacles

THÉÂTRE COMÉDIE-CANADIENNE — Relâche. GREGOIRE — "Ballade pour un révolutionnaire" de Robert Gauthier — Jusqu'au 2 avril. GENS — Relâche. LE THÉÂTRE DE QUAT-SOUS — "Love" Sem. 8.30 — Sam. 7.30. 10.30 — Dim. 7.30 — Rel. lundi. LA POUDRIÈRE — Relâche. PLACE DES ARTS — Relâche. LES APRENTIS-SORCIERS — Jeudi, vend. et sam.: "Les petits bourgeois" de Gorki, 8.30. Dim.: 7.30. Nouveau spectacle pour enfants: sam. et dim., à 10h30. RIDEAU-VERT — "Je veux voir Mioussov" de V. Katajev à l'affiche jusqu'au 14 avril. SALTIMBANKES — "L'air du large" et le "Cosmopolite" jeudi, ven., sam. et dim. à 20h45.

RADIO-SELECTION LUNDI 20 MARS 1967 CFB-AM 2 h. 30 — "Place aux femmes. Érudite: le printemps est-il dangereux? Invité: Dany Dauberson. Animatrice: Lise Puyette et Guy Provost." 8 h. — Orchestre de chambre de Québec. Dir. Edwin Bélanger. Invités: Arthur Freeman et Marc Boivin, trompettistes. Aristo et In-Produttori, à l'organe. 15h. — Concerto en do pour 2 trompettes et orchestre à cordes (Vivaldi) et "Raconte et Fugue" pour orchestre à cordes, op. 40 (Mozart).

HORAIRES DE LA TELEVISION Lundi 12.00 Deuxième Edition. 12.15 Cinq-Roman. 12.30 Cinq. 12.35 "Prisonniers des ténés" — drama — italien. 1.30 Émission "Le chemin du paradis" — opéra — français. 1.45 Dessins Animés. 2.00 Zéro du Capitaine. 2.10 Bonhomme. 2.30 L'escaladiste soustrait. 3.00 Télématin (C). 4.00 Sports Images. 4.15 Télé-Mat (C). 4.30 Dernière heure. 4.45 Télématin (C). 5.00 L'homme à la Rolls. 5.30 Les "Water Music". 6.00 Mission Impossible. 6.30 Teuf. 6.45 Les "Grandeurs". 7.00 Les "Grandeurs". 7.15 Les "Grandeurs". 7.30 Les "Grandeurs". 7.45 Les "Grandeurs". 7.55 Les "Grandeurs". 8.00 Les "Grandeurs". 8.15 Les "Grandeurs". 8.30 Les "Grandeurs". 8.45 Les "Grandeurs". 9.00 Les "Grandeurs". 9.15 Les "Grandeurs". 9.30 Les "Grandeurs". 9.45 Les "Grandeurs". 10.00 Les "Grandeurs". 10.15 Les "Grandeurs". 10.30 Les "Grandeurs". 10.45 Les "Grandeurs". 11.00 Les "Grandeurs". 11.15 Les "Grandeurs". 11.30 Les "Grandeurs". 11.45 Les "Grandeurs". 12.00 Les "Grandeurs".

MUSIQUE Orchestre de Chambre Stuttgart

La Société Pro Musica a fait un excellent choix en invitant l'Orchestre de Chambre Stuttgart; fondé en 1945 par son chef actuel Karl Münchinger, ce célèbre orchestre allemand a présenté, samedi soir à l'Auditorium Le Plateau, un programme de bon goût. Comme pour tout ce que Münchinger a toujours exécuté, en public ou en disques, rien n'a été laissé à l'abandon.

Le plus beau moment de la soirée était dévolu à Bach, et c'est probablement le compositeur dont les oeuvres ont été exécutées avec le plus d'aisance. De la gravité à la sérénité, de la méditation à l'allégresse, le "Concerto Brandebourgeois no 3, en sol majeur" ne comporte en réalité que deux mouvements, car on peut difficilement considérer comme un mouvement ces deux accords (adagio) qui tendent un pont entre les deux "allegros". Pièce parfaitement bien équilibrée, jouissant d'une admirable exécution, cette première oeuvre au programme a immédiatement subjugué le public, qui s'était déplacé en grand nombre.

Le "Concerto en ré majeur, pour deux violons" de Bach nous permit d'entendre les solistes Johannes Brüning et Ivo Küring dont la technique n'était pas dénuée d'intérêt, mais c'est leur sobriété d'interprétation qu'il convient de souligner plus particulièrement; point d'étalage de virtuosité gratuite, mais plutôt une préoccupation constante de servir la fine galette de l'oeuvre.

De même dirons-nous que le chef Karl Münchinger a conduit cet ensemble avec toute l'attention requise et que les instrumentistes se sont pliés, avec une rare discipline, à toutes ses indications; sans doute n'aurions-nous pas autant apprécié la "Sérénade en mi majeur, Op. 22" de Dvorák: si les sonorités avaient été traitées différemment. Münchinger a tenu l'orchestre avec fermeté, et son ardeur, il l'a communiquée totalement. Cette sérénade avait de l'ampleur et de l'intensité et, sans trahir les phrases, elle était bien aérée.

Le dernier concert de la saison sera présenté à la salle Port-Royal les 3 et 5 mai prochains, en collaboration avec l'Expo 67, offrira à son public l'Orchestre de Chambre McGill. Les solistes invités seront Jean-Pierre Rannal, flûtiste, et Louis Charbonneau, percussionniste.

Jacques Thériault

Mioussov dans le labyrinthe

par Jacques THÉRIAULT

Mioussov n'est pas facile à trouver, et c'est bien malgré lui, qu'il doit sans cesse échapper aux recherches persévérantes des locataires de la maison de Tournesol. Tantôt caché dans un étroit placard à balais, tantôt à l'intérieur d'une horloge, il fuit la vengeance d'un certain professeur Doukine; mais en réalité, il se dérobe inutilement aux jérémiades d'un petit fonctionnaire sans malice, Zaitsev, qui réclame de la peinture blanche pour rafraîchir les chambres d'un orphelinat. Tout compte fait, les motivations de son angoisse, se prêtant à des propos exaltés de Mme Doukine, épouse du professeur Doukine, qui lui révèle le futur d'un mari au courant de leurs liaisons sentimentales. "C'est une force de la nature, lui dit-elle, il coupe une allumette en deux à quinze pas avec un revolver". Victime d'une imagination malade, d'un adulateur qu'il n'a jamais commis, Mioussov est un de ceux-là qui se reposent (c'est un point de vue qu'on ne partage pas avec la directrice, Vera Karpovna) dans ce labyrinthe aux effets psychastiques.

Et qu'on se rassure, ce n'est pas tout l'auteur de "Je veux voir Mioussov", Valentin Katajev, n'est pas resté à cette seule situation; disons qu'il entre au Tournesol parfaitement sain d'esprit, et qu'il n'est pas nécessaire d'y séjourner longtemps pour être atteint de troubles psychologiques. En fait, la maison à ses habitudes particulières: bain au pain d'épice, le pyjama strié de lignes vertes, une visite forcée sur le toit... et parfois des chocs électriques pour celui dont les soins précédents ne suffisent pas. Autant de méprises multipliées au cours de la pièce, au

THÉÂTRE

tant de confusion dans l'identité des personnages, et cela parce que Zaitsev a prétendu être le mari de Klava Ignatiouk pour être admis à la pension. C'est ainsi que le véritable mari deviendra un intrus, un amant, que l'épouse de Zaitsev deviendra sa première femme, que Mioussov confondra Zaitsev avec le professeur Doukine... et quoi encore! Un vraie dédalle. Certes, ce vaudeville russe présente quelques longueurs au premier acte, le texte n'est pas très fort, et les situations manifestement poussées au paroxysme, manquent de vraisemblance; mais il n'est pas dépourvu d'humour. On rit pendant deux heures, ou plutôt, on sourit face à cet étalage de fantaisies sans prétention. Les comédiens sont attachants, les rôles bien distribués, et nous avons goûté avec plaisir les interventions burlesques de Jean Duceppe (Mioussov), malgré une exagération manifeste dans la mise en scène d'Yvan Canuel. Plus particulièrement aussi, soulignons la verve délectante d'Hélène Loisel (Mme Doukine), le ton exhaustif de Janine Sutto (Vera Karpovna), et la candeur de Luce Guilbeault (Klava Ignatiouk) et de Pierre Thériault (Kostia Galouchin) dans leurs querelles de jeunes amoureux. Et, sans doute la qualité de l'interprétation serait-elle accrue, si les comédiens (en général) veillaient un peu plus au maintien d'une diction impeccable. La mise en scène, on l'a dit, est parfois un peu exagérée, surchargée d'effets grotesques même pas drôles; toutefois, considérée dans son ensemble, elle porte la marque d'un travail consciencieux d'Yvan Canuel. Le décor de Jean-Louis Garceau est aussi joli que fonctionnel, et les comédiens y circulent avec aisance. Voilà une soirée où l'on s'amuse malgré la facilité de la pièce (ce n'est pas un défaut) et quelques imperfections ici et là; on ne regrette pas d'avoir vu Mioussov au théâtre du Rideau-Vert.

Le Club Français de Loyola College présente au Grand Amphithéâtre LA CANTATRIE CHAUVE. Anti-pièce d'Éugène Ionesco et divertissements. Mercredi 22 mars à 8h30 P.M. Billes: \$1 - Étudiants: 50. Les billetes seront en vente à la porte.

4 DERNIÈRES SEMAINES. JULIE ANDREWS, MAX VON SYDOW, RICHARD HARRIS. En nomination pour 7 prix de l'Académie. ALOUETTE. 318 Ste-Catherine G. 641-2807.

Zum Schnäutzer L'ALSACE A MONTREAL. Le seul restaurant alsacien à Montréal avec toutes les spécialités de cette charmante Province: QUICHE, CHOUCROUTE et KUGELHOFF. 2100, rue de la Montagne Rés.: VI. 2-3481

le Meilleur Film Étranger. UN DES DIX MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE. PALME D'OR. GRAND PRIX. 8 mois. Le bestiaire d'amour. LA VIE SEXUELLE DES ANIMAUX.

CINERAMA. RUSSE AFFICHE. EN cause de la demande — pour quelques semaines. RUSSE ADVENTURE. EN CINERAMA. ENFANTS, 10 ans. ADMIS, mer., sam. 2 h. dim., à 1 h.

VENDOME. LE COUP D'UN AUTRE LA VIE D'UN AUTRE LE DESTIN D'UN AUTRE. 2e SEM. THE FACE OF ANOTHER. GLE VIRAGE D'UN AUTRE. JAPONAIS sous-titrés anglais.

Loving Couples. "LA FINCHISE ET L'IMPUDIQUE SUÉDOISES QUI EXPRIMENT EN IMAGES SAISSANTES LES PLUS INTIMES DU CORPS ET DE L'ÂME." Nichèle Favreau, LA PRESSE. SOUS-TITRES ANGLAIS. Sur semaine: 7.30, 9.30. Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CE SOIR G.R.M. et Morel

Le Groupe de Rencontres musicales clôturera sa saison ce soir à l'église de l'Immaculée-Conception, à 20h. 30. Tout au long de la saison le GRM a accordé une place de choix aux compositeurs canadiens et ce soir, François Morel viendra lui-même présenter une nouvelle oeuvre, Strophe, écrite à la demande de l'organiste Bernard Lagacé qui en sera l'interprète. En outre, des oeuvres de musique ancienne et moderne seront interprétées par Joseph Colle et Janine Lachance, sopranos, Fernande Chiochio, mezzo, et Bernard Lagacé, organiste. Les commentaires seront de Maryvonne Kendergi.

AUJOUR'HUI LES CINEMAS DE REPERTOIRE à Montréal. EN MATINÉE VENDREDI: "LA REVANCHE DU SICILIEN". CE SOIR DERNIER SOIR: JEANNE MOREAU. "JULES et JIM". "LA BAIE DES ANGES".

UN PROGRAMME EXTRAORDINAIRE. TRAIN D'ENFER. TÊTE À TÊTE SUR L'OREILLER. JEAN MARAIS, MARISA MELL, DAHLIA LAVI, MARIE VERSINI.

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON. Station BAUDRY 1204, Ste-Catherine. Station BAUBRIEN 4505, St-Hubert. STATIONNEMENT GRATUIT.

SIEGES RESERVES EN VENTE MAINTENANT AU GUICHET OU PAR LA POSTE! Le film pour lequel ils étaient faits! ELIZABETH TAYLOR RICHARD BURTON. THE TAMING OF THE SHREW. PREMIERE DE GALA le 22 mars à 7.30 p.m.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. DERNIER CONCERT DE "GALA" MARDI, 21 MARS A 8:30 P.M. A LA DEMANDE POPULAIRE RETOUR DE

ROBERTO BENZI chef invité. solistes NANCY TATUM soprano — Metropolitan Opera. LILI CHOOKASIAN contralto — Metropolitan Opera. RICHARD VERREAU ténor — Metropolitan Opera. Soirée consacrée à l'opéra. Oeuvres de Puccini, Verdi, Wagner. SPÉCIAL — 100 billetes de dernière heure à \$1.50 les soirs de concerts.

de TOBY RICHARDSON. "MADEMOISELLE". JEANNE MOREAU. DAUPHIN 721-6060. CE SOIR 7.30-9.30.

BIENTOT JEAN-PAUL BELMONDO tendre voyou. vous fera RIRE AU NOUVEAU cinéma fleur de lys. Première fois à Montréal. ANDRÉ GAGNON pianiste et un orchestre symphonique dirigé par RAYMOND DESSAINT.

AU STELLA 844-1793 METRO: LAURIE. ballade pour un révolutionnaire de Robert Gauthier musique de François Dompierre. avec Jean Brousseau, Elizabeth Chouvalidze, Daniel Gadouas, Paul Gauthier, Réjean Lefrançois, Hubert Loisel, Marthe Mercure. mise en scène: Richard Martin. décors: Claude Lafortune. du 15 mars, de 2 avril / mer., jeu., ven.: 8 h 30 / sam., 7 h 30 et 10 h / dim.: 7 h 30. Concert Mozart. Les Concertos no 20 et 23. La symphonie Haffner. Vendredi, 31 mars. PLACE DES ARTS. SALLE WILFRID-PELLETIER. MONTRÉAL (R. G. J. 200-110).

## À l'écoute de deux maîtres à penser

Il y a des classes d'étudiants vraiment privilégiées, s'en doutent-elles suffisamment pour en faire leur profit? Entre autres, je pense aux jeunes de l'Université de Sherbrooke qui ont entendu, il y a quelques semaines, le discours de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, en France, et à ceux de l'Université de Montréal qui ont entendu le texte de la leçon inaugurale du professeur Denis Szabo, directeur du département de criminologie, Faculté des sciences sociales. Le premier a parlé du Pouvoir et de la Liberté; le second, du potentiel de criminalité qui a propension à s'étendre dans une société en désarroi. Comme le sont certaines sociétés modernes. Deux sujets bien sérieux évidemment mais qui conviennent tout de même à des auditeurs féminins, surtout chez celles qui rêvent de politique sociale ou de politique économique ou de politique tout court.

Dans ces deux textes on trouve des aperçus, des idées, des faits, des observations d'une justesse, d'une solidité, d'une clarté qui aident grandement à penser, à réfléchir, à coordonner ses idées pour empêcher que le vent ne les tourne à l'envers... idées qui devraient pouvoir fournir nombre de sujets de discussion et de débats à tous ceux qui recherchent la parole publique pour le bon motif, non seulement pour publicité personnelle.

Les étudiants pensent-ils à utiliser ces textes tout à côté de ceux qui leur sont tellement chers, du moins à un grand nombre: sexualité, pilules, liberté, licence, vie à deux avant le mariage, ce qui risque d'augmenter la population de façon indue. Surtout depuis qu'on s'aperçoit ici qu'on ne peut plus suivre les campagnes de planification des naissances (dans les ménages réguliers) qui vont bon train ailleurs ou tout le monde se marche littéralement sur les pieds. Au Canada, il va falloir renverser la vapeur: on n'a pas trop de monde ici, selon les experts, on n'en a même pas assez, surtout dans le Québec. Alors, voilà la discussion ouverte de nouveau, pas sur les restrictions cette fois, mais sur la quasi-obligation de peupler la province toute entière, coûte que coûte, à n'importe quel prix. L'Etat d'ailleurs est prêt à tout payer, tout le temps, tout partout. Naturellement avec des variations semblables dans la philosophie du peuplement terrestre les réactions sont diverses: il y a les contents, les pas contents, ceux qui n'ont pas eu le temps de changer d'idées et de rassembler leurs convictions et tous ceux qui ne savent plus où ils en sont. Faut-il? Ne faut-il pas? Pendant que les menages tout ce qu'il y a de plus légitime se posent des questions à fond de la recherche, des bandes de jeunes réclament la possibilité d'acheter à la pharmacie du coin des pilules, encore des pilules! C'est la seule façon de planifier apparemment de ce côté-là.

Mais revenons à ces textes indiqués plus haut. Dans l'activité verbale si répandue aujourd'hui, qui prend souvent aspect de délire quotidien, qui nous tourne autour et alentour depuis un bon moment et qui risque fort de lasser, une fois par toutes, les auditeurs et les lecteurs de comptes rendus de discours, il fait bon d'entendre une parole aussi pondérée, une pensée aussi juste que celles de M. Debré. Après avoir rendu hommage à la recherche scientifique des hommes d'étude, M. Debré déclare: "Mais l'expérience a apporté le plus cruel de démentis à ceux qui fondaient l'alliance de la liberté et du pouvoir sur le développement de la science. Toute découverte en effet sert à la fois le bien et le mal, la vertu et le vice. Notre XXe siècle, héritier de l'oeuvre exceptionnelle des chercheurs et des professeurs des générations précédentes, lui-même emporté par une ampleur scientifique qui n'eût jamais de précédent, est aussi celui qui a connu les tyrannies les plus sanguinaires, les doctrines les plus hostiles aux droits essentiels de la personne humaine, les pouvoirs les plus adversaires des valeurs que l'on pouvait croire les plus sacrées." Et plus loin l'éminent politique demande: "Or quel est notre objectif? Nous voulons la victoire de l'esprit." C'est donc à

cause de cet objectif que reviennent souvent dans son discours les nécessités des "responsabilités collectives", du "sens du devoir" personnel, de la "connaissance du bien public" pour pouvoir établir un pouvoir légitime et fort de "l'éducation civique" indispensable, de "l'effort permanent de la volonté" dans l'ordre. Tout en retenant que "la dégradation de l'autorité est le premier signe d'une évolution qui mène à l'écrasement de la liberté".

Sur la possibilité d'un régime politique idéal qui apporterait de nouveau la terre promise ou le paradis terrestre, M. Debré, tout ministre des finances qu'il soit, nous met bien en garde. "Nulle force au monde, dit-il, nulle invention, nulle théorie ne permettra jamais aux hommes de passer à terre le fardeau de leur propre conduite".

Pas plus que les lois sociales, si parfaites soient-elles, si protectrices soient-elles, ne pourront éviter que l'homme ne rencontre un jour ou l'autre l'innombrable souffrance humaine, que l'être humain si bien pourvu soit-il de pain et de jeux, ne se trouve tôt ou tard plutôt désemparé devant la mystérieuse recherche de sa conscience et de son cœur.

Quant à l'enseignement du professeur Szabo il faut souhaiter qu'il se répande le plus possible pour faire comprendre au plus grand nombre les conséquences du désarroi, de la néoténie qui caractérise de plus en plus les sociétés modernes étouffées de progrès matériel, de luxe et de mouvement. Et voilà qui va faire de la peine à tous ceux qui tapent à bras raccourcis depuis quelques années sur le bourgeois, les bourgeois, la bourgeoisie, la noblesse, l'aristocratie (sans trop savoir ce que ça veut dire souvent). M. Szabo prétend ceci: "La civilisation de loisirs qui est la nôtre s'apparente à celle de la noblesse de l'ancien régime: libérée des contraintes socio-économiques, elle se libère avec allégresse de la contrainte morale. La civilisation de cour ou rien ne devait limiter les aspirations qui prennent leur origine dans les instincts, l'orgueil, la vanité, la volonté de puissance, est à la portée de presque tout le monde." Comme c'est vrai. Et cela est souvent illustré de façon puérile même dans les rues où des adolescents, des mineurs donc, qui n'ont plus de comptes à rendre à personne, peuvent héler d'un simple geste, un taxi et se faire conduire où bon leur semble, tout comme les enfants des princes dans la voiture de leurs parents mais sans le contrôle que devaient subir ceux-ci tout de même. Et avec autant de facilité souvent ces adolescents peuvent se procurer de l'alcool, des narcotiques à la mode s'ils ont de bons tuyaux, et la boîte de nuit, et la chambre commode et tout et tout. Les résultats? De fortes parties des sociétés modernes souffrent d'immaturation qui va jusqu'au "désarroi profond" selon les sociologues. "L'adolescence se prolonge, déclare après d'autres, le professeur Szabo; et à la gérontocratie des temps anciens et modernes succède une juvénocratie, phénomène dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences économiques socio-culturelles et morales". Et nous manquons déjà d'hommes solides pour l'administration de la chose publique!

A force de vouloir tout rajouter au maximum on va peut-être finir par ne plus avoir dans les sociétés avant-gardistes ni parents ni grands-parents: seulement des gosses et d'éternels juvénescences qui se reproduiront en toute liberté sans même l'obligation de se mettre en ménage. Heureusement que les cerveaux électroniques vont être là, pas pour remplacer les qualités humaines définitivement perdues, mais au moins pour faire les calculs et les distributions des gratitudes, des assurances, des octrois et des bourses. La néoténie n'aura plus alors aucun inconvénient pas plus que l'aboulie et autres légères folles: on n'aura plus jamais ni à se décider, ni à choisir, ni à penser, ni à prévoir, ni à réagir, les techniques et les mécaniques nous épargneront ces soucis.

Seulement où sera la vie dans ces ébauches de caractère, dans ces embryons de conscience?

Germaine BERNIER



Christiane Guay est l'une des 45 hôtesses qui accueilleront les visiteurs au pavillon des industries du Québec à l'Expo 67. Recrutées dans les diverses régions de la province, ces jeunes filles porteront un attrayant uniforme bleu composé d'une robe ligne "A" sans manches, et d'une jaquette qu'elles enlèveront les jours de grande chaleur. L'uniforme, en toile, est agrémenté d'une épinglette dorée représentant le sigle du pavillon.

## La mode au pavillon du Canada à Expo 67

C'est au son d'un orchestre dirigé par Edmund Assaly que l'industrie canadienne du vêtement présentera au pavillon du Canada, chaque jeudi après-midi pendant l'Expo, un spectacle de mode sur l'imposante scène de son théâtre en plein air de 1200 places. Ce spectacle se déroulera avec le concours de quelques douzaines de mannequins et de danseuses qui présenteront toutes les facettes de la mode canadienne et, cela, devant près de 1200 spectateurs. C'est beaucoup plus qu'un simple défilé de mode.

Edmund Assaly, compositeur et chef d'orchestre a signé la musique de "Pointes sur glace" composée sur des thèmes de Calixa Lavallée. Il s'agit d'un ballet créé par les Grands Ballets canadiens et monté à la Place des Arts avec le concours de l'OSM qu'il dirigeait lors de la première. A l'Expo il accompagnera avec un orchestre de huit musiciens, les évolutions d'une quarantaine de mannequins, de danseuses et de figurantes.

## Les citoyens du centre-ville réclament des soins médicaux et de meilleures prestations d'assistance sociale

"Nos enfants ont faim... ils sont malades... leurs vêtements sont fins..." Telles sont les paroles courantes qu'on entend lorsque la population du centre-ville de Montréal se retrouve à des réunions. Nombreux sont ceux qui reçoivent présentement des allocations sociales de la province de Québec. Ces citoyens se sont rencontrés plusieurs fois récemment pour discuter de leurs problèmes communs et ont décidé de passer à l'action. Deux pétitions circulent à l'heure actuelle dans cette "zone grise" du grand Montréal pour réclamer des soins médicaux et des prestations d'assistance sociale adéquates au Québec. Ces pétitions seront envoyées incessamment aux départements de santé municipaux et provinciaux.

Voici le texte des deux pétitions qui étale mieux qu'on ne pourrait le faire les besoins de cette zone de citoyens défavorisés.

### Pétition en vue d'obtenir des soins médicaux au centre-ville

"Chaque génération doit pourvoir aux besoins de la génération qui lui succède. Dans une société démocratique, l'attente de ce but exige que la société elle-même donne à ses enfants ce qui est essentiel à leur santé et à leur bien-être. Nos enfants et nous-mêmes avons besoin de soins médicaux et de traitements préventifs: les services actuels qui sont rendus à la population montréalaise sont insuffisants à répondre à nos besoins présents.

Récemment, lors de la grève des employés municipaux, le Service de Santé de la ville de Montréal a organisé des cliniques médicales dans les paroisses St-Vincent-de-Paul, St-Georges et St-Enfant-Jésus. Les médecins qui sont rattachés à ces cliniques font de la prévention, du diagnostic et du traitement. Dans certains cas seulement, ils prescrivent des médicaments. Or les assistés sociaux n'ont pas accès à ces cliniques. On sait que ces cliniques sont temporaires.

NOUS DEMANDONS INSTANTANÉMENT QUE LES CLINIQUES COMMUNAUTAIRES ACTUELLES deviennent permanentes et plus nombreuses;

traitent tous ceux qui sont dans le besoin, dont les assistés sociaux, et soient pourvues d'un personnel incluant médecins, garde-malades et pharmaciens; donnent gratuitement les soins dentaires, les examens de la vue, les lunettes, les examens diagnostiques et l'immunisation; donnent sans frais les médicaments sur prescription, ainsi que ceux qui sont nécessaires à long terme, comme l'insuline et les vitamines."

### Pétition pour obtenir des prestations d'assistance sociale adéquates au Québec

Une société humaine et démocratique doit promouvoir et sauvegarder le bien-être de ses citoyens. On ne peut atteindre ce but qu'en assurant à chaque individu les moyens de vivre décemment et dignement. Or la société québécoise n'assure pas ce bien-être aux trois cent mille (300,000) personnes et leurs dépendants qui reçoivent actuellement des allocations d'assistance sociale de la province. A cause de leur impossibilité de travailler et de l'insuffisance des allocations sociales, la plupart de ces individus et leurs familles en sont réduits à vivre dans une pauvreté inouïe. Les effets à long terme d'une telle situation sont inimaginables.

En 1963 le rapport Boucher fut publié. Il recommandait des changements importants au système actuel d'assistance sociale. Peu de recommandations soumises ont été adoptées. On disait en certains milieux que le Québec se préparait à adopter le Régime d'Assistance du Canada, ce qui aurait été une grande amélioration. Or, un nouveau comité d'étude sur la santé et le bien-être (commission Castonguay) a été formé. Il semble que tout restera stationnaire jusqu'à ce que la commission Castonguay présente son rapport au gouvernement. Or les commissions d'enquête prennent le plus souvent plus de deux ans avant de livrer leurs résultats.

Pendant ce temps, les bénéficiaires d'assistance publique souffrent. Nous recommandons fortement au gouvernement de prendre immédiatement les mesures suivantes:

Augmenter les allocations sociales selon le coût actuel de la vie, conformément aux budgets minimums du Montréal Diet Dispensary. (Annexe I).

Éliminer la différence de taux d'allocations due aux diverses catégories d'assistance. Établir une méthode basée sur le budget familial qui permettrait que le montant des allocations soit en conformité avec les besoins individuels et de prévoir une révision fréquente des frais de subsistance en fonction du coût de la vie (selon la localité).

Donner les mêmes allocations pour les enfants gardés au foyer et les enfants placés dans des foyers nourriciers ou des institutions.

Éliminer le procédé actuel selon lequel les allocations cessent, lors de l'hospitalisation d'un individu.

Simplifier les procédures d'application et améliorer les dispositions actuelles afin de répondre sur-le-champ aux besoins urgents et temporaires. Augmenter le maximum de revenus personnels permis pour les individus aptes au travail. Organiser des garderies d'enfants pour les parents seuls qui désirent travailler. Accélérer la réorganisation des institutions municipales et provinciales chargées du bien-être et de la santé, afin d'éliminer la confusion et l'inefficacité actuelles.

Établir un système gratuit d'aide légale pour les assistés sociaux et les autres économiquement faibles.

Livrer aux assistés une information complète et exacte sur leurs droits d'après les lois actuelles.

Enfin, que soit reconnu le principe du revenu annuel garanti. Toutes les familles ont droit à un strict minimum vital.

**NETTOYEUR P. M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

## Hommage à la fondatrice de Ste-Justine

L'historien qui entreprendra la tâche d'écrire la biographie des femmes remarquables qui ont laissé une marque profonde dans la vie de notre population au cours

du vingtième siècle aura beaucoup à dire au sujet de Mme Justine Lacoste-Beaubien: la matière sera facile à compiler, elle sera abondante et impressionnante.

Au cours de ce vingtième siècle explosif, l'histoire de l'humanité aura écrit des chapitres passionnants et même troublants où les femmes auront une grande place. Cependant, dans notre milieu, peu de femmes, dans le court espace d'une vie (même si elle a été longue) auront inscrit à leur actif une réussite sociale, scientifique et humanitaire aussi complète, aussi rayonnante et aussi utile que l'oeuvre de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal. Cette femme a su exploiter au service de son entreprise des circonstances favorables de famille, de milieu social, de faveurs providentielles qui ont entouré sa vie de jeune épouse sans enfant. A 28 ans, elle a jeté dans son projet tout le poids de son amour maternel, de son idéal chrétien et de son tempérament fougueux et passionné. On a souvent répété que les grandes réussites sont toujours à base de passion, d'acharnement et d'entêtement. L'oeuvre de Sainte-Justine n'a pas échappé à cette règle.

Ceux qui ont assisté au service funéraire de Mme L. de G. Beaubien se rappelleront longtemps les commentaires pertinents pleins de délicatesse de Monseigneur Grégoire et aussi l'hémélie si fine et si émouvante de M. l'abbé Norbert Lacoste, curé de la paroisse Saint-Germain d'Outremont. Avec beaucoup de justesse, il a mis en évidence l'idée de partage qui résume si bien toute la vie de cette femme: partage de sa foi, partage de son temps, partage de ses forces, partage

de son intelligence, partage de ses biens, partage de tout pour mener à bien son projet d'édifier pour les enfants malades de sa ville et de sa province un centre de diagnostic et de traitement qui n'aurait rien à envier aux autres centres du monde. C'est en poursuivant inlassablement cette idée fixe que cinquante ans après avoir conçu le projet elle ouvrait toutes grandes les portes du plus grand et du plus beau centre de médecine pédiatrique du continent nord-américain. Ceux qui pourraient encore en douter n'ont qu'à aller voir.

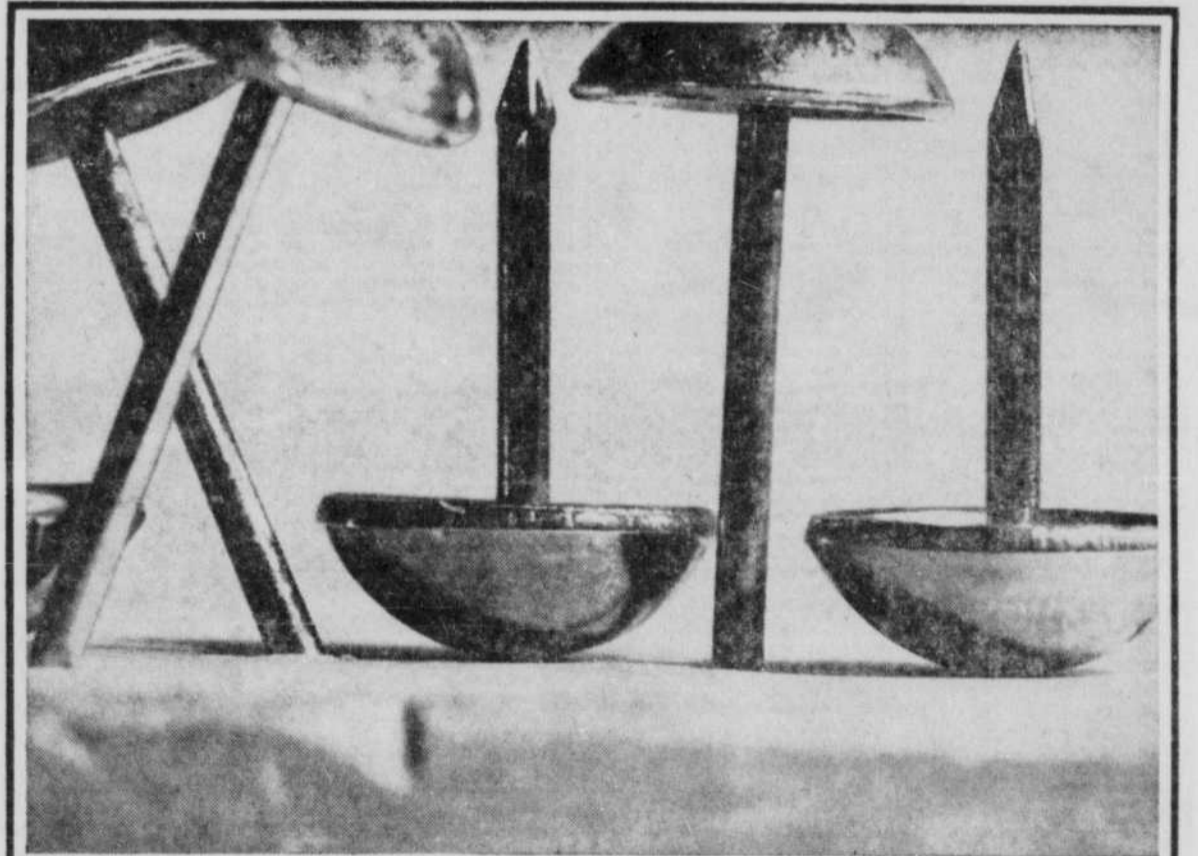
Dans cet effort gigantesque, notre population lui a fait confiance, des hommes d'affaires de toutes les races ont souscrit généreusement aux campagnes de souscription qu'elle organisait toujours avec la même ferveur et le même enthousiasme; certains politiques clairvoyants n'ont pas craint de miser sur son oeuvre, l'Université de Montréal a graduellement reconnu la qualité de l'enseignement pédiatrique de Sainte-Justine, la profession médicale de toute la province a graduellement pris l'habitude de confier à cette institution les cas problématiques des spécialités pédiatriques.

L'histoire de l'hôpital Sainte-Justine commence en 1907. A cette époque, notre population détenait deux records nord-américains: celui de la plus haute natalité et celui de la plus haute mortalité infantile.

C'est dans ce contexte que Sainte-Justine a pris naissance. Au retour de la prospérité économique, après 1946, il fallait encore étendre les services de Sainte-Justine. Cette expansion commandait de nouvelles constructions très importantes et (Suite à la page 6)

**BRUNET**  
DE COTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS  
AUCUN AGENT  
ECONOMISEZ LA COMMISSION  
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC  
Inscriptions  
Réparations et nettoyages  
**J. BRUNET Liée**  
Angle Decelles et Reine-Marie  
Fondée en 1877

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!  
**FAISCA**  
Rosé pétillant  
R.A.Q. No 524-G 26 oz \$7.85



## en veux-tu? en v'là...dans les pages jaunes

Notre ville a de tout... belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Prenons, par exemple, tout ce qui a trait à la décoration. Les Pages Jaunes vous indiqueront où trouver les peintres, les marchands de papier-tecture, de meubles et de fournitures qu'il vous faut. En somme, quels que soient vos besoins, les Pages Jaunes vous guideront facilement et rapidement... que ce soit pour une décoration intérieure complète ou simplement pour des clous décoratifs tel qu'illustré ci-dessus. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes... car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

cet annuaire comme cette ville a de tout!  
**PAGES JAUNES**

**DECORATEURS ENSEMBLIERS**  
**LAURENT LAMY**  
DECORATEUR-ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 — 737-1955  
**G. PAIEMENT & ASSOCIES INC.**  
Décoration Intérieure  
Esthétique Industrielle  
1550-A, boul. St-Joseph, MH  
525-4222  
**VIAU, MORISSET INC.**  
décorateurs - ensembleurs  
Jacques Viau Bernard Morisset  
Laurent Bérubé Marguerite Senay  
Luc Sévère Pierre Leduc  
(assistant)  
720 boul. Décarie  
Saint-Laurent 747-9921

**ARCHITECTES**  
**BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY**  
ARCHITECTES  
3480 C. de la Côte des Neiges  
Montréal — 937-9324  
**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL — 866-9854  
**PAUL-O. TREPANIER**  
ARCHITECTE  
GRANBY — 372-5888  
MONTREAL — 276-6013  
Les architectes  
Longpré, Marchand, Goudreau  
Dobush, Stewart, Bourke  
506 est. rue Sainte-Catherine  
Montréal 24 842-9528

**COURS DE FORMATION SOCIALE**  
par correspondance  
Reconnu par le Ministère de l'Éducation  
Annexé à l'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
Diplôme en fin d'études  
Pour renseignements:  
**INSTITUT DE FORMATION SOCIALE**  
DU QUÉBEC INC.  
(Séminaire Social Pie XII)  
C.P. 610, Nicolet, P.Q.  
ou  
Montréal: 2650 est. rue Sherbrooke  
Téléphone: 527-8831

# Une étude objective de la question des produits alimentaires au pays

Par M. Gérard Bélair  
Economiste-conseil

## NOMINATION



M. Charles-Auguste Gascon, président, annonce la nomination de monsieur Pierre Desjardins au poste de gérant de La Compagnie Mutuelle d'Immobilier Limitée. Cette institution d'épargne est au service du public depuis 1903.

croit son pouvoir d'achat ou revêt de valeur. Nous croyons sincèrement que c'est le producteur économique (le travailleur au sens large) qui fixe en définitive le prix des denrées en tablettes, y compris, bien entendu, les denrées alimentaires. Le prix d'une denrée alimentaire est le résultat d'une combinaison de facteurs, dont la monnaie en est un.

### La loi de l'offre et de la demande

Sachant combien concurrent s'avère le domaine alimentaire nous pouvons prédire que le prix du beurre, par exemple, a tendance à monter quand la demande de cette denrée dépasse l'offre; 10 consommateurs voulant acheter 5 livres de beurre offertes sur le marché.

Tout comme on peut prédire l'inverse quand 10 livres de beurre offertes ne rencontrent que 5 consommateurs désireux de les acquérir. Les prix auront tendance à baisser.

Du reste, le public sait que la Loi Anti-Combine au Canada assure une grande liberté de prix au Canada. Et pour oeuvrer depuis 25 ans dans le domaine alimentaire, nous pouvons affirmer qu'il n'existe pas de marché monopolistique dans le domaine alimentaire au Canada. Et ce, à tous les échelons: production, distribution et consommation.

Si les prix fluctuent, par moments, ce n'est donc pas le jeu d'une manipulation du marché par des monopoles, mais l'expression pure et simple d'une situation économique.

La colère hystérique du consommateur semble calmée depuis les vives protestations de l'automne dernier. Et nous avons choisi d'attendre le retour au sang froid du public pour exposer d'un peu plus la vraie optique de la question, et d'autre part, la situation de toute l'industrie alimentaire, face à un phénomène très courant comme celui de la fluctuation des prix.

Nous jugeons notre intervention d'autant plus propice qu'à l'heure actuelle semble s'amorcer, à Montréal en particulier et un peu partout dans le Québec, un mouvement en faveur des coopératives de consommation. Disons au départ que l'implantation de la coopération n'a rien de répréhensible en soi. Au contraire. Ni même son désir d'expansion. La coopérative demeure une formule, une option dans tout système économique, qu'il soit capitaliste, comme le nôtre, ou socialiste. La coopérative au niveau de la vie économique devient une entreprise économique comme les autres, munie d'une structure technique semblable à toute autre entreprise dite de type "capitaliste", seule sa structure juridique diffère et grâce à un régime fiscal privilégié, ne désignant pas en surplus, son gain "profit", elle échappe au bras du fisc, en tant qu'entreprise; contrairement à l'entreprise dite à profit.

Ce qui nous inquiète dans ce mouvement déclenché en ces dernières semaines, selon M. Bélair, c'est d'une part l'appui apporté par les caisses populaires aux coopératives et d'autre part, la propagande diffusée par les coopératives où l'on s'évertue à convaincre le consommateur que le seul moyen de faire baisser les prix, c'est de s'engager dans les coopératives de consommation.

Une saine définition du prix. Essayons en tout premier lieu de définir ce que l'on entend par le mot "prix" en économie politique.

Pour le profane, rappelons que le prix c'est à la fois, a) le taux d'échange d'un bien ou d'un service et b) le montant de monnaie (argent) qui assure l'échange d'une denrée entre un vendeur et un acheteur. Le prix s'ajoute donc aussi bien à la richesse économique qu'au fruit du prix, tout comme l'est une livre de beurre.

Danger de confondre prix et valeur. Le prix du pain donne une idée de la valeur du pain en relation avec la monnaie. Le prix de pain en soi ne fournit aucune idée de la valeur du pain, à moins de connaître le prix d'autres articles. C'est donc par comparaison qu'on atteint la valeur d'une chose grâce à son prix. Donc, le prix, c'est le signe, le dénominateur commun entre vendeurs et acheteurs, du montant d'argent qui engendre, qui rend possible l'échange, qui crée le "marché".

Et le prix est en relation avec l'utilité marginale. On entend par là le fait que prix tend toujours à devenir celui qui satisfasse le consommateur marginal, le consommateur qui est prêt à payer le moins. On dit même, dans la pratique d'un régime de réelle concurrence, que le prix tend à coïncider avec l'utilité marginale.

Par conséquent, surtout dans le domaine alimentaire, en soi le prix a plutôt tendance à baisser qu'à monter. S'il grimpe c'est que des facteurs viennent perturber le libre jeu de la relation utilité marginale et consommateur marginal.

Pretons un exemple bien concret. Deux consommateurs, avec le même désir, les mêmes besoins d'acheter une denrée alimentaire, auront un comportement différent au moment de l'achat:

a) celui des deux qui a le plus d'argent sera prêt à payer le plus haut prix; b) celui qui a le moins d'argent sera disposé à acheter la denrée, mais jusqu'à une certaine limite. Au delà de tel prix, il n'achètera cette denrée, mais un substitut. C'est par exemple le jeu qui s'observe dans les vitrines face à certains prix ou encore dans le choix du beurre et de la margarine, en certaines périodes.

La valeur d'un bien, c'est sa vertu propre à favoriser son échange. La valeur d'une denrée dépend surtout de son utilité (sa vertu) à satisfaire un besoin humain et de sa rareté.

C'est une notion très subjective. Le consommateur n'achète pas, ne paie pas un article au delà de la valeur qu'il présente à ses yeux. Dans la pratique, le choix se concrétise sur un item qui est, en relation avec ce qu'il peut payer. On voit donc une relation très étroite entre deux ordres de prix: le prix des denrées, d'une part, et le prix du travail, ou les salaires, les revenus, etc.

La notion du pouvoir d'achat. On pourrait définir d'une manière très simple le pouvoir d'achat en disant que c'est ce que l'argent (monnaie) peut acheter. Ce pouvoir d'achat ou cette faculté de pouvoir payer ou de pouvoir acheter qui le crée? Ce sont tous ceux qui produisent, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous, chacun dans sa profession, dans son métier, dans son état de vie, sur le plan économique, apportons notre contribution à la production de la richesse

ou des biens et services à consommer. Voilà comment, d'une manière peut-être un peu simpliste, mais vraie, comment se déroule ce mécanisme de la création du pouvoir d'achat de tous les producteurs économiques.

Chaque travailleur (au sens très large du mot) par le jeu de la spécialisation du travail produit en un temps donné x quantité de marchandises et de services, création de l'utilité.

Si l'économie moderne n'était pas si compliquée, chacun à la fin de la semaine, recevrait en nature ce dont il a besoin; qui, une paire de souliers, qui, une partie de son loyer, qui, son panier de provisions, etc.

Mais pour simplifier ce procédé de rémunération très malcommode, les hommes ont inventé un médium beaucoup plus souple et beaucoup plus commode: la monnaie.

En effet, on remet au travailleur une enveloppe de paye. Elle contient X dollars. Ces dollars deviennent comme le signe représentatif de son apport dans la production globale. Et c'est avec ces dollars qu'il pourra se procurer ce dont il a besoin: nourriture, vêtements, frais du ménage, loisirs, etc.

On peut dire, en somme, que chaque item placé en tablettes de nos magasins l'est d'abord par le travail de tous les producteurs et ensuite que le prix de cet item est le résultat de son effort. Et la valeur de ce dollar sera toujours en proportion de sa productivité.

La notion de la productivité. C'est un grand mot dont la définition peut se résumer en quelques syllabes. Supposons que l'on prenne comme exemple la part des salaires et zotes au Canada dans le revenu national. Cet item se situe à 65%. Si le Produit National Brut (la valeur des biens économiques produits par les producteurs) au Canada est de \$57.7 milliards cette année et que l'an prochain (ce n'est qu'une hypothèse) il soit de \$65 milliards (en dollars constants), même si la part des producteurs n'a pas varié, demeurant à 65%.

NOUS réparons

MOTEURS — GÉNÉRATEURS  
TRANSFORMATEURS — ARMATURES  
ÉLECTRO-AIMANTS

THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.  
QUÉBEC • MONTRÉAL • SHERBROOKE  
Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1893

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
INGÉNIEURS EN ORGANISATION ET MÉTHODES

1224 QUÉB. STE-CATHERINE, MONTRÉAL, QUÉ. • 866-9367

OFFRE AUX CLUBS de PLACEMENTS

- PLACEMENTS TRÈS AVANTAGEUX
- RENDEMENT: 15 À 16%

Pour renseignements, signalez: **844-9317**

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours  
Exécution des commandes de Bourse

Wood Gundy Valeurs  
—Limitée—  
1, Place Ville-Marie, Montréal 2  
Téléphone: 866-8321

## potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New York, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin, dans nos pages financières.

Vu le congé du Vendredi-Saint, il n'y aura donc que 4 séances sur les Bourses précitées.

Le comportement de Wall Street, ou les offres furent bien absorbées durant la dernière séance doit être bien vu, mais la baisse de la production industrielle aux États-Unis et une surtaxe possible invitent à la prudence.

Depuis ce matin, la Corporation de Gaz Naturel du Québec occupe son nouveau local des plus modernes à 1717 rue du Havre.

C'est aujourd'hui, au lieu du mardi coutumier, qu'aura lieu le déjeuner hebdomadaire de la Chambre de Commerce du District de Montréal. Comme l'hon. Jean Lesage est le conférencier invité, nul doute que l'assistance sera fort nombreuse.

Il y aura après-demain présentation à la presse financière du Pavillon de la sidérurgie canadienne à l'Expo 1967. Ce pavillon a été arboré par Selco, Alhama, Dofasco et Doco, soit quatre de nos plus importantes entreprises sidérurgiques.

C'est, aujourd'hui, qu'aura lieu à 11.30 a.m. à Montréal l'assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Vickers Limited.

C'est demain qu'expire l'offre de la Consolidated Paper aux détenteurs d'actions de Bathurst Paper Co. Comme nous en avons parlé, à maintes reprises, nous n'en dirons pas davantage.

**\$137,939,658 d'assurance en vigueur à la SURVIVANCE, à la fin de 1966**

1966 n'a cessé d'être une année excellente et profitable, selon son président, Me L.-Edouard Morier, B.A., L.L.L.

La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie (elle appartient donc aux détenteurs de ses polices qui participent à ses bénéfices) a tenu, ces jours-ci, son assemblée annuelle à son siège social, à St-Yacinthe, inaugurée officiellement en 1961. Dans son message aux assurés, son président, Me L.-Edouard Morier, déclara que "1966 avait été excellente et profitable tout comme les années précédentes, et que la direction continuait de poursuivre une sage politique de prudence, en poursuivant une marche ascendante, mais non précipitée, se gardant d'initiatives qui pourraient être plus spectaculaires que productives". "Sagesse et circonspection", tels sont les mots d'ordre des administrateurs de cette institution qui n'a cessé d'aller de l'avant depuis 25 ans. Incidemment les membres de son conseil d'administration, dont le secrétaire est M. Gilles Morier, B.A., L.L.L., sont MM. L.-Edouard Morier, B.A., L.L.L., président; Armand Mongeau, premier vice-président; Marcel Rivard, C.A., deuxième vice-président; Lucien Brosseau, D.M.G., directeur général; Paul Morin, M.D., Arthur Laplante, Ing.P.; Charles Gilbert, Gregoire Girard, A.G.; et Luc Tetreault, O.D.

Cette institution d'assurance-vie comptait 35.277 assurés, à la fin de l'an dernier

	1966	1965
NOMBRE D'ASSURÉS ASSURANCE EN VIGUEUR	35.277	34.334
AU 31 DÉCEMBRE	\$137.939.658	\$127.986.772
REVENU DE PRIMES ET DE PLACEMENTS	2.061.141	2.064.968
BÉNÉFICES VERSÉS AUX ASSURÉS	752.487	673.172
ACTIF AU 31 DÉCEMBRE	8.947.837	7.965.506
RÉSERVE MATHÉMATIQUE	7.743.064	7.159.403
SURPLUS	299.905	296.895
TAUX NET DU RENDEMENT SUR PLACEMENTS	4,94%	4,86%

La réserve mathématique de \$7.743.064, un facteur de sécurité, au dire de M. Lucien Brosseau, D.M.G.

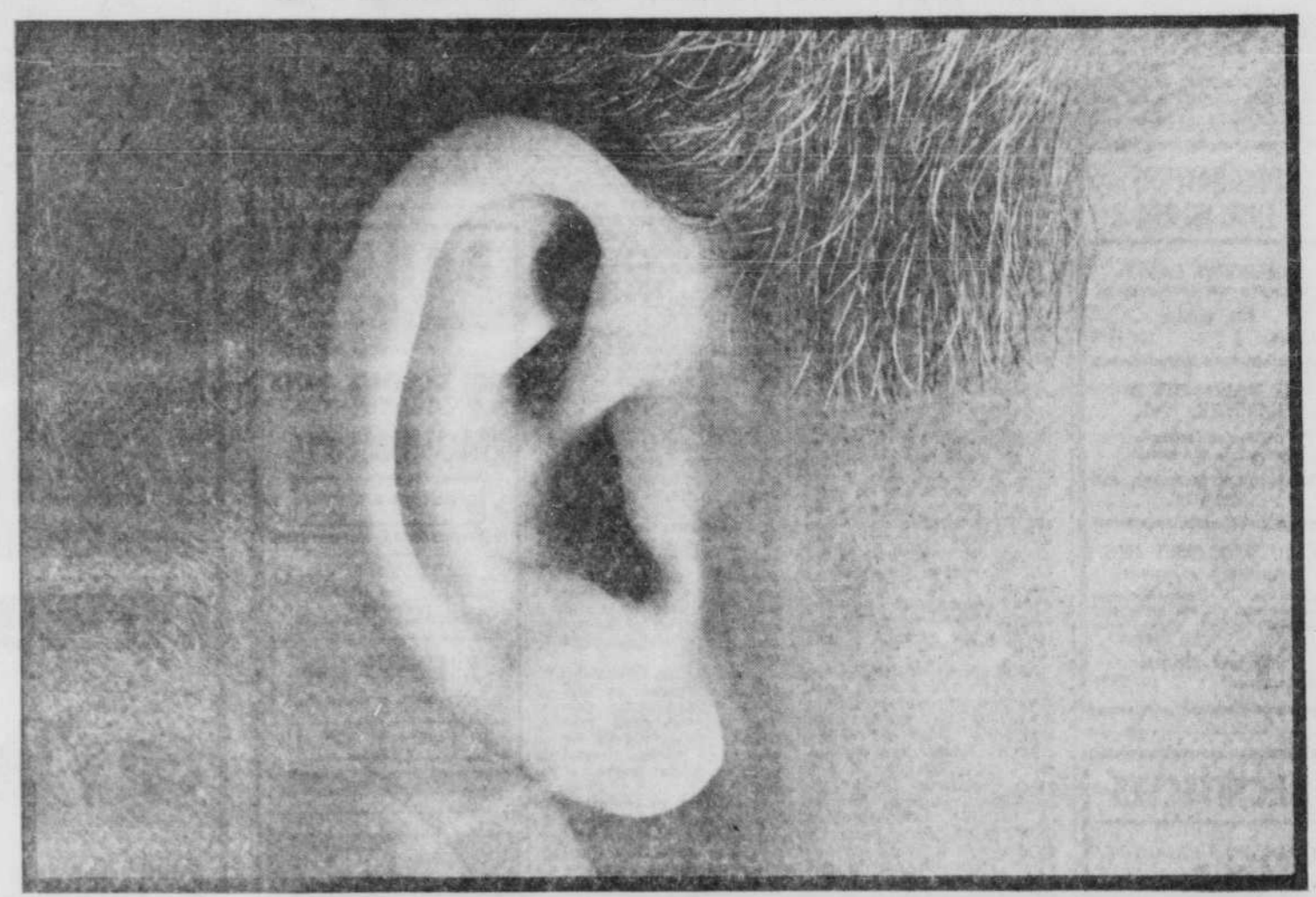
Commentant le 2<sup>ème</sup> rapport financier de la Survivance pour le bénéfice de ses assurés, son directeur général, M. Lucien Brosseau, D.M.G., dont le président a vanté la compétence dans son allocution, leur fit remarquer que "la compagnie avait enregistré des gains notables en 1966 — une lecture attentive du tableau ci-dessus les convaincra — et tout le mérite des augmentations précitées revenait à l'excellence de l'organisation de ventes de l'institution et à son personnel compétent et travailleur." Son actif, accru de \$882.271,00 en 1966 au chiffre sans précédent de \$8.947.837,00, est employé, en autant que faire se peut, au progrès économique de la prudence et la sécurité en suivant les règles rigoureuses de la prudence et la sécurité en matière de placements. On peut juger de l'excellence de ces derniers par le rendement de 4,94%. En ce qui concerne les prêts hypothécaires, M. Brosseau n'a pas hésité à dire que la compagnie aidait ceux qui lui faisaient confiance et qu'elle s'efforçait, avant tout, de faire une distribution équitable des prêts de ce genre dans toutes les régions où elle fait des affaires, soit dans les divisions de Laval, de Hull, de la Mauricie, des Bois-Francs, des Cantons de l'Est, de Québec et de St-Yacinthe.

Poursuivant son analyse du bilan de la Survivance, son directeur général fit remarquer aux assurés de cette compagnie que "la réserve mathématique de \$7.743.064,00, au 31 décembre 1966, a été calculée sur une base actuarielle qui permet d'assurer simplement à l'institution la certitude de rencontrer, avec le paiement des primes futures, toutes les obligations qu'elle a assumées envers eux." M. Lucien Brosseau leur fit aussi remarquer que le total des réclamations de décès en 1966 et net de réassurance s'est élevé à \$406.687, à rapprocher de \$344.978 en 1965. Quant au chiffre des nouvelles affaires enregistrées au cours de l'année en revue, il atteignit \$21.927.648,00 au regard d'un peine \$10.442.953,00, en 1965. Et que dire du surplus (non réparti des assurés qui a encore augmenté pour atteindre, le 31 décembre 1966, le \$299.905,00. Ce n'est donc pas sans raison que le directeur général de la Survivance a clôturé son exposé aux assurés en leur disant que "1966 fut une année de progrès et que tous ont lieu d'être satisfaits, d'autant plus que les perspectives d'avenir inviteraient à l'optimisme pour cette institution" tout comme pour la trentaine de nos autres compagnies d'assurance-vie ou mutuelles, dont les actifs ont augmenté de près de \$70.000.000,00, de 1963 à 1965 seulement.

Marcel CLEMENT

Reil Canada, l'un des membres du Réseau Téléphonique Transcanadien

# entendu!



## un appel interurbain ne tombe jamais dans l'oreille d'un sourd

Votre propre expérience vous l'a prouvé: si on vous appelle par l'interurbain, vous répondez aussitôt, parce que c'est important. Quand vous placez un appel interurbain, vous recevez la même attention, que ce soit pour prendre rendez-vous, offrir des spéciaux, remercier un client pour une commande, savoir pourquoi il reste muet depuis quelque temps... ou tout simplement pour garder le contact entre les visites personnelles. Placer un appel interurbain est aussi facile que composer un appel local. Essayez—vous verrez, on vous écouterait!



SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Table with multiple columns: N.O.M., Semaine Passée, Net, Haut, Bas, etc. for various stocks and commodities.

Une étude A la British Int. Finance Canada Ltd

(Suite de la page 12) que les prix influent sur la demande; que l'offre influe sur les prix et que les prix influent sur l'offre.

Que se passe-t-il, dans le concret, quand les travailleurs ont des revenus plus élevés que leur productivité? Pour maintenir l'équilibre...

Voilà une hausse de 8,6 points, soit de 144,4 à 153,0 comme indice. Entre deux périodes...

Nous lions dans un récent rapport publié par l'Office fédéral de la statistique...

Québec-Téléphone acquiert 2 Cies

(CNW) — La compagnie Québec-Téléphone est maintenant propriétaire des compagnies de téléphone de Saint-Jean-de-Land et de Saint-Théophile.

En effet, le 4 février dernier les directeurs des compagnies vendentes et le représentant de Québec-Téléphone, M. Bertrand Maheux...

Québec-Téléphone prendra possession de ces réseaux le 1er juin prochain. Saint-Jean-de-Land et Saint-Théophile seront intégrés au territoire de Saint-Georges...

À la suite de ces acquisitions la compagnie Québec-Téléphone convertira au système automatique les présents réseaux téléphoniques de ces compagnies.

Cette transformation est d'ailleurs déjà commencée et le budget prévu pour ces changements est de l'ordre de plus de 210.000 dollars.

C'est cette augmentation subite en 1965-66 des prix à la consommation qd, à notre humble avis, aurait soulevé l'ire du consommateur.

Nous lions dans un récent rapport publié par l'Office fédéral de la statistique...

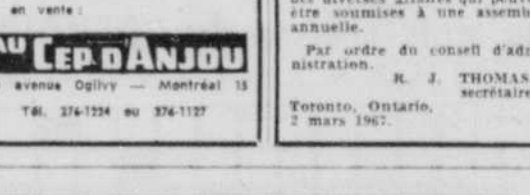
Les 10 industriels les plus achalandés et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière avec leurs changements:

Table with columns: Volume, Industriels, Dernière Vente, Chgmt de la Sem., Mines & Pétroles, Dernière Vente, Chgmt de la Sem.

Le TASTEVIN traditionnel en métal argenté

Diamètre 31 1/2" avec ou sans corbon



est en vente: AU CEP D'ANJOU 476 avenue d'Anjou - Montréal 15

Nouvelle émission \$2,500,000

HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA (ARTHABASKA, P.Q.) Obligations première hypothèque, série "C"

6 3/4% Devant être datées du 1er avril 1967

Pour échoir en série du 1er avril 1968 au 1er avril 1971 incl.

Fiduciaire: Société d'Administration et de Fiducie à Québec

Le paiement en capital et intérêts de ces obligations sera garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec payable à même les deniers votés annuellement par la Législature de la Province de Québec.

Prix: 100

J. L. Lévesque & L. G. Baubien Ltée, Renée T. Leclerc Incorporée, Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc., Hamel, Fugère & Cie, Limitée, Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, etc.

PLACE CANADIENNE

SUIVANTE DU MÉTRO

450 EST, RUE SHERBROOKE 842-5819

Hawker Siddeley Canada Ltd.

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS DE DIVIDENDE

CANADA MALTING CO. LIMITED

AVIS

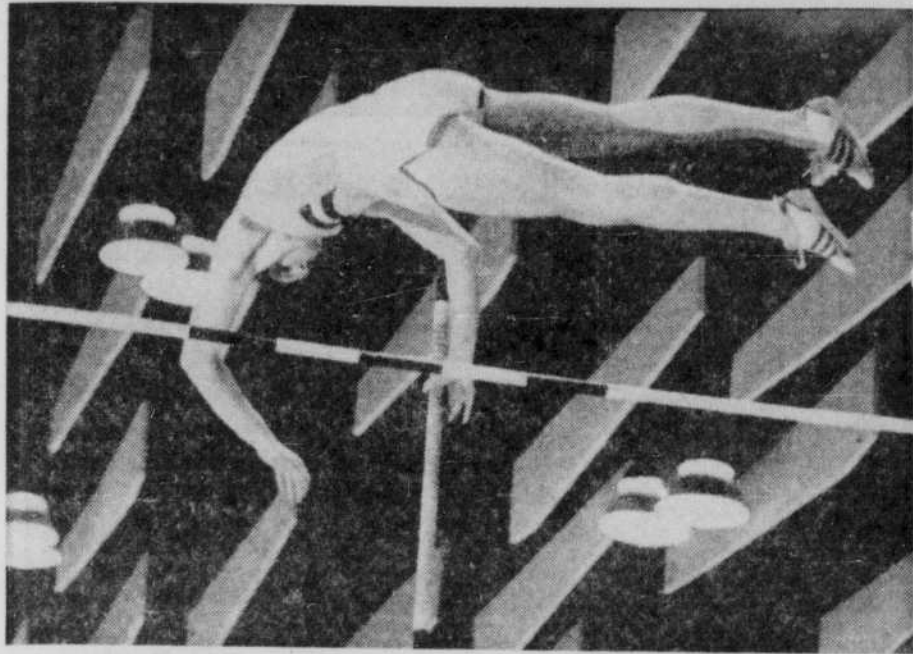


Ligue Nationale

Table with columns: P.J., C., P., N., B.P., B.C., Pts. Rows: Chicago, Toronto, New York, Montréal, Détroit, Boston.

Une première réussite en salle à l'U. de M.

Michel Charland et Jean Lépine émerveillent aux compétitions pour la Coupe de Montréal



Jean Lépine: un saut record de 13'3 3/4"

Le nouveau centre sportif de l'université de Montréal, construit depuis peu au coût de \$4,000,000 a déjà socialement été inauguré. Mais samedi, on l'a véritablement consacré à l'athlétisme alors qu'on y tint une "première" fort prometteuse des compétitions d'athlétisme pour la coupe de Montréal.

Huit records provinciaux ont été abaissés tandis que quatre autres furent égales par des athlètes de la région du Québec, et venus même des États-Unis.

C'est Michel Charland, un jeune athlète de l'université de Montréal, qui a remporté la coupe de Montréal, laquelle lui fut remise par M. Pierre Leclerc, le directeur du Bureau des loisirs, créé au sein du ministère de l'éducation du Québec. Charland a enlevé les grands honneurs grâce à de scintillantes performances, notamment dans la course de 50 verges et le saut en longueur. Ces exploits réalisés parallèlement à ceux de l'athlète olympique américaine Norma Taite, lui valurent d'être désigné l'athlète québécois par excellence dans ces premières compétitions en salle pour la coupe de Montréal.

Charland a surpris, même étonné plus d'un connaisseur, en réalisant une performance analogue à celle de Norma Taite, dans la course de 50 verges, épreuve réussie en 5.5 secondes.

Ces deux athlètes furent subsequmment opposés dans le saut en longueur où Charland a réussi la deuxième meilleure performance, avec un bond de 24'3, tandis que Taite, l'un des grands spécialistes de l'heure dans cette discipline, inscrivait une marque de 24'6 1/2, à son dernier saut.

Dans le saut en hauteur, un autre athlète olympique des États-Unis, John Thomas, a émerveillé en réussissant un bond de 6'8 pour ainsi inscrire un nouveau record provincial, dans les sauts en hauteur.

Saut à la perche Mais les exploits des Charland, des Thomas et des Taite ne peuvent nous faire oublier ceux d'un athlète non moins doué: Jean Lépine, un autre étudiant de l'université de Montréal.

Qu'on préfère une discipline à une autre, est souvent affaire de goût. Il n'en demeure pas moins que le saut à la perche, pour spectaculaire qu'il soit, est sans doute l'une des épreuves les plus difficiles à réaliser. Cette discipline est peut-être aussi la plus complexe des sports. Ne dit-on pas souvent qu'en un sens, le saut à la perche appartient tout autant à la gymnastique qu'au sport.

Par Roger LABONTÉ

Aussi ne cesse-t-on pas de s'émerveiller devant la réussite d'un compétiteur dans semblable spécialité, à plus forte raison lorsque celui-ci nous vient des milieux athlétiques québécois.

Jean Lépine s'est illustré brillamment dans ces épreuves, "pas comme les autres". Il a montré beaucoup de savoir-faire, de maîtrise de soi, et une coordination de mouvements qui ne peut être atteinte qu'en vertu d'un entraînement intensif.

Un souhait

Fort de tous ces atouts, Lépine a déployé tout son talent pour réussir à inscrire un nouveau record provincial dans cette spécialité, avec un bond de 13 pieds, trois pouces et 3/4.

Sur le plan féminin, les premières compétitions pour la Coupe de Montréal ont aussi été fertiles en exploits. Dans le 50 verges haies, Diane Saumier a inscrit un nouveau record provincial en réussissant l'épreuve en 7.7 secondes, devant l'excellente Beryl Rodriguez, du club Royal George H.S. Cette dernière enlevait les grands honneurs dans le lancer du poids avec un envoi de 35'3, (nouveau record provincial), et triomphait également dans le saut en hauteur avec un bond de 4'8. Mlle Saumier avait, par ailleurs, remporté une victoire dans le 50 verges féminin

senior, ex-æquo avec Pierrette Renaud, du Club Athlétique Laval, en un temps de 6.5.

Présentées pour la première fois conjointement par la direction des sports de l'université de Montréal et la Légion royale canadienne, ces compétitions pour la Coupe de Montréal furent véritablement une manifestation d'athlétisme brillante à laquelle on ne peut que souhaiter un succès grandissant dans l'avenir.

On ne peut s'empêcher, toutefois, de déplore que si peu de spectateurs se soient découverts le goût d'assister à semblable réunion athlétique. L'endroit était idéal, les compétitions avaient de la classe et l'organisation générale était excellente. Pourtant, un millier de spectateurs, c'est l'évaluation qui fut faite au terme de cette journée, (et encore beaucoup d'autres eux n'ont fait qu'une brève visite au stade) c'est nettement insuffisant comme encouragement à pareil déploiement athlétique dans une ville comme Montréal.

Ce qui prouve la nécessité d'une campagne dont le but serait de mieux faire connaître le centre sportif de l'université de Montréal, les compétitions qui y ont lieu, les efforts qui y sont faits pour le développement de l'athlétisme chez nous. Plus encore nous semble-t-il important que

Huit nouveaux records!

LES NOUVEAUX RECORDS PROVINCIAUX

- Lancement du poids (hommes - juvénile) William Sambronsky, Marymount H.S., 47.5% Provincial (nouveau) Saut en longueur (hommes - juvénile) Lino Bramucci, C.A. Laval, 21'3/4 Provincial, juvénile et midjet. Provincial canadien Jacques Blanchette, Palestre Nationale, 20'9" Provincial et canadien juvénile Jacques Desrosiers, C.A. Laval, 19'7 1/2" Provincial et canadien juvénile Robert Benoit, E.S.L.H., 19'5 3/4" Provincial et canadien juvénile Lancer du poids (dames - senior) Beryl Rodriguez, Royal George H.S., 35'3" Record provincial (nouveau) Deux milles (hommes - senior) Guy Monette, M.R.F.A., 9 min. et 42 secondes Provincial ouvert (nouveau) 50 verges (dames - senior - haies) Diane Saumier, Dollard T.C., 7.7 secondes Provincial (nouveau) Lancer du poids (hommes - senior) Robert T. Clark, Uplands Harriers, 48'11 1/4" Provincial ouvert (nouveau) Saut en hauteur (hommes - senior) John Thomas, Boston A.A., 6'8" Provincial ouvert (nouveau) Saut à la perche (hommes - senior) Jean Lépine, U. de M., 13'3 3/4" Provincial (nouveau) Gaetan Denis, Trois-Rivières, 10'6" Provincial juvénile (nouveau) Norman Woods, CSA St-Lambert, 10'6" Provincial juvénile (nouveau) Saut en longueur Norma Taite, États-Unis, 24'6 1/2" Michel Charland, U. de M., 24'3" Gagnant de la Coupe de Montréal: Michel Charland 50 verges (hommes - senior) Norman Taite, États-Unis, 5.5 secondes Michel Charland, U. de M., 5.5 secondes 50 verges (dames - senior) Diane Saumier, Dollard T.P., 6.5 secondes Pierrette Renaud, C.A. Laval, 6.5 secondes

HOCKEY SAMEDI LIGUE NATIONALE Toronto 6, Détroit 5. Sommaire Premier Période, Deuxième Période, Troisième Période.

Los Angeles 8, Baltimore 6. Sommaire Premier Période, Deuxième Période, Troisième Période.

Maîch électrisant à Chicago La soirée Richard prend fin par une nulle 4 à 4. Sommaire Premier Période, Deuxième Période, Troisième Période.

Kansas City 5, Minnesota 4. Sommaire Premier Période, Deuxième Période, Troisième Période.

ESTHETIQUE EN AFFAIRES INC. Associés en recherches d'idées pour aménagements de bureaux et magasins. Planification fonctionnelle d'espace et esthétique d'intérieur.

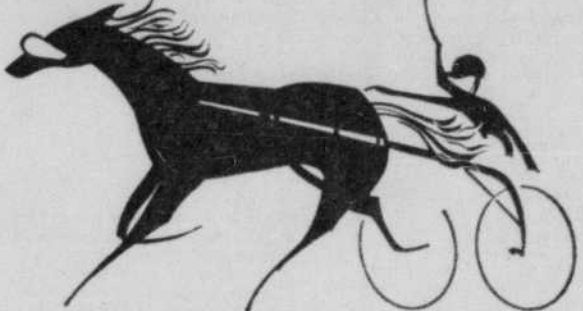
New York se taille une place dans les éliminatoires. Pierre St-Jean, champion canadien et champion des jeux de l'Empire dans la catégorie des poids moyens en haltérophilie, a surclassé hier le record canadien des poids moulins en réussissant un lever de 302 1/2 livres.

Record de P. St-Jean. Pierre St-Jean, champion canadien et champion des jeux de l'Empire dans la catégorie des poids moyens en haltérophilie, a surclassé hier le record canadien des poids moulins en réussissant un lever de 302 1/2 livres.

SALON DU SPORTSMAN - Venez vous amuser! 30e ANNIVERSAIRE! du 17 au 26 mars. Grande ouverture - vendredi, 17 mars - 6h. P.M. Vous serez émerveillés par les plus nouveaux équipements pour le camping, la chasse, la pêche, le nautisme.

la presse écrite et parée fasse en sorte, de sensibiliser lecteurs et auditeurs à l'athlétisme, reléguant au second plan, si nécessaire, les sports commerciaux.

INSCRITS A BLUE BONNETS



- PREMIERE COURSE AMBLER - A réclamer - \$1,200 1 Notation R. Couzu 7-2 2 Seavert R. Couzu 7-2 3 Eddie Boy Jr. Lachance 9-2 4 Hoot Charm W. Bourgon 6 5 Aver Maxine H. Pans 8 6 Prince Way S. Gies 8 7 Honest Pete F. Leboeuf 10 8 Auel eligible: Wadash Vic G. Pilon DEUXIEME COURSE AMBLER - Conditions - \$1,100 3 Voice of Spring Steele 3 4 Queen's Magic G. Pilon 7-2 5 Borderville Ester. Robitaille 4 6 Irene Boskie R. Berard 9-2 7 Miss Madeline A. Berard 6 8 Express Belle Desrosiers 8 9 Juliana Herbert Ballargeon 8 10 Noisy Queen G. Guindon 10 11 Auel eligible: Joie Betty Southallier Cindy Herbert J.C. Gauthier TROISIEME COURSE AMBLER - A réclamer - \$1,200 2 The Sherbrook Hen. Pilon 3 4 J. S. Dale Lachance 7-2 5 G. M. See P. Robillard 4 6 Joe Brook A. Berard 9-2 7 Von Lande M. Bergeron 6 8 Wonderful Girl A. Aubin 8 9 Page Mar Mic G. Pilon 8 10 Hy Creed 10 QUATRIEME COURSE AMBLER - Conditions - \$1,200 3 Earl Date G. Raymond 3 5 Elmo Duro L. Lapage 7-2 6 Flemington Key. G. Raymond 4 7 Josia Hanover MacTavish 6 8 Linden Miss M. Gingras 8 9 Fred Scott Jr. J. Labale 8 8 High Gay R. Sawtance 8 1 Mr Media E. White 10 Auel eligible: Kirk's Vote H. Lamarr CINQUIEME COURSE AMBLER - Conditions - \$1,200 5 Duchess Chief Lachance 3 3 Chevy Ridge Marty Radier 7-2 5 Dashing Dan P. Goulet 4 2 Irma's Gold Beauharnois 6 4 Pixie Lobel Ballargeon 6 7 Busy Lorraine L. Lapage 8 8 Right Step G. Hess 8 1 Strong Pick Gil Mongeau 10 SIXIEME COURSE AMBLER - A réclamer - \$1,100 7 Sir Royal Pride G. Horton 3 3 Adios Star C. Paradis 7-2 4 Paco Byrd L. Turcotte 4 2 McElwyn Song A. Lavalie 9-2 4 Incitatus A. Berard 6 5 Senator Herbert M. B'ron 8 6 Fleetin Pick J.C. Gauthier 8 8 Pulaaki Mac P. Touchette 10 8 Auel eligible: Brither Jim C. G. Pilon SEPTIEME COURSE TROT - A réclamer - \$1,400 1 Patacona P. Robillard 3 2 Scotonia C. Paradis 7-2 6 Mlien Hanover Pritchard 4 3 My Prince Y. Desjardins 9-2 5 Lord Claire A. Berard 6 4 Proper Way M. Gingras 8 7 Miss Royal Bites L. B'ron 8 8 Leonard Abbey MacTavish 10 HUITIEME COURSE AMBLER - Conditions - \$1,200 5 Dean Leo J.G. Brouseau 3 6 Eddie Lee Lachance 7-2 2 Santa Glory G. Guindon 9-2 3 Fred's Beauty G. Guindon 9-2 7 Barbara Bel L. Bergeron 4 3 Cavalier Pick A. Lavalie 8 6 Hickory Vampire P. Goulet 8 8 Noble Byt W. Bourgon 10 8 Auel eligible: Swing Harmony Pritchard NEUVIEME COURSE AMBLER - A réclamer - \$1,200 1 Dell Cash Lachance 3 8 More Scotch Y. Fiozite 7-2 4 Sign Raider G. Pilon 4 3 Michelle C. J.G. Brouseau 9-2 2 Brave Margaret S. Gies 8 4 Burton H. L. P. Caldwell 8 6 Translucity J.G. Lareau 8 7 Torris Lovest J.C. Gauthier DIXIEME COURSE AMBLER - A réclamer - \$1,100 3 Breezewood R. Snel 3 1 Justice On Top C. Paradis 7-2 6 Count Newport Lachance 4 3 Willow's Boy C. Carmichael 9-2 7 Cris Wield L. Bergeron 6 2 Irma's Gold Beauharnois 6 4 Grampa Jack G. Hess 8 4 Pixie Lobel Ballargeon 6 2 Hal Regent M. Turcotte 8 8 George Bites Y. Fiozite 10 8 Auel eligible: Brownie Wood

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE RELATIVE AUX MACHINES AGRICOLES AUDIENCES PUBLIQUES. Des audiences publiques seront tenues dans la province de Québec, dans les cités suivantes, aux dates et aux endroits ci-indiqués: QUÉBEC, Québec - 17 avril 1967, 10 heures du matin et 18 avril 1967, 9 heures du matin. Salon St-Louis, Château Frontenac, Québec. MONTREAL, Québec - 19 avril 1967, 9 1/2 heures du matin et 20 et 21 avril 1967, 9 heures du matin - Salon Harricana, Hôtel Reine-Elisabeth. La Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles invite les organisations, les associations et les particuliers qui désirent lui soumettre des renseignements et des projets concernant ses travaux, à lui présenter des mémoires. La Commission a été chargée de faire enquête sur les coûts des machines agricoles et des pièces de réparation, et en particulier, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour faire une étude et présenter un rapport concernant: (1) les facteurs qui influent sur le prix que doit payer l'utilisateur de machines et d'outillage agricoles et de leurs pièces au Canada, y compris en ce qui touche l'effet des coûts de financement, de distribution et d'entretien sur le prix total de l'usager; (2) les coûts que doit payer l'usager de machines agricoles au Canada en comparaison des coûts que doivent payer les usagers d'autres pays pour un matériel analogue, à la fois en chiffres absolus et par rapport aux coûts totaux; (3) la situation concurrentielle, présente et éventuelle, de l'industrie canadienne des machines agricoles au Canada et dans le commerce d'exportation, en comparaison des industries de machines agricoles d'autres pays, y compris une étude de l'activité en matière de recherches et de développement et du rapport existant entre cette activité et l'établissement de nouvelles installations au Canada; (4) le rapport passé et actuel entre le prix et la productivité des machines agricoles; et (5) les mesures qui contribueraient à l'expansion d'une production efficace des machines agricoles, à la réalisation de progrès technologiques, à l'amélioration des moyens de distribution, de financement et d'entretien, et au relèvement de la situation concurrentielle de l'industrie, afin que les fermiers du Canada soient assurés de pouvoir bénéficier des prix les plus favorables et de la plus grande disponibilité, en ce qui concerne les machines et les pièces. Vingt exemplaires des mémoires doivent être remis à la secrétaire de la Commission royale au plus tard le 1er avril 1967. Ceux qui désirent être entendus aux audiences de la Commission doivent soumettre leurs mémoires à la date indiquée afin qu'il soit tenu compte des vues qui y sont exprimées. Les particuliers et les associations qui auront soumis un mémoire seront invités à paraître devant la Commission pour discuter des conclusions énoncées dans leur mémoire. On peut obtenir, en s'adressant par écrit au sous-secrétaire du mandat de la Commission et tous autres renseignements concernant la présentation de mémoires et la présence aux audiences: H. M. RONEY, Secrétaire administrative, Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles, C.P. 1173, OTTAWA, Ontario.

CE QU'IL Y A DE MEUX POUR LA PÊCHE... Mitchell LE PLUS FAMEUX MOULINET AU MONDE. SENSATIONNEL... NOUVEAU... BAS PRIX... MITCHELL 320. LA RÉPUTÉE QUALITÉ MITCHELL POUR TOUTES LES BOURSES. Exigez les cannes à pêche GOLD BOND de HURON. HURON FISHING TACKLE, INC. 103, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, P.Q.



### Opposition à Mme Gandhi au Rajasthan

PARIS. — "MM. Bachir Boumaza et Ali Mahsas ne font plus partie de l'OCRA", indique un bref communiqué publié dimanche après-midi, par le comité exécutif national de l'Organisation clandestine de la révolution algérienne.

MM. Boumaza et Mahsas, qui furent ministres du gouvernement Ben Bella, puis du gouvernement boumediène, se sont réfugiés à l'étranger en octobre 1966.

Dans les milieux de l'OCRA, on affirme que le départ des deux hommes n'est pas dû à des divergences politiques. L'organisation de la révolution algérienne est dirigée par M. Mohamed Lebiaoui, ancien compagnon de M. Ben Bella.

NOUVELLE-DELHI. — Les leaders de l'aile droite de l'opposition de l'Etat du Rajasthan ont proclamé dimanche leur droit de former un gouvernement dans l'Etat, où le régime présidentiel a été imposé lundi dernier par le gouvernement central de Mme Indira Gandhi.

Au cours d'une conférence de presse à Jaipur, capitale du Rajasthan, MM. Maharwal Laxman Singh et Maharani Gaytri Devi, leaders du parti conservateur Swatantra, ont déclaré que l'Assemblée de l'Etat — qui est actuellement suspendue — devait se réunir aussitôt que possible afin de désigner de façon claire une majorité.

Mme Indira Gandhi, fait face actuellement à une motion de défiance au Lok Sabha (chambre basse du Parlement) pour avoir suspendu le régime parlementaire et imposé le régime présidentiel au Rajasthan, où le parti du Congrès était dans l'impossibilité de former un gouvernement après les élections législatives du mois dernier.

### Hongrie: forte participations aux élections

BRASILIA. — Le criminel de guerre Franz-Paul Strangl, récemment arrêté au Brésil et accusé de l'extermination de 700.000 Juifs dans les camps de Treblinka et Sobibor, sera présenté la semaine prochaine à la presse en attendant que la Cour suprême statue sur son éventuelle extradition.

Il est possible qu'à cette occasion arrive à Brasilia le célèbre "chasseur de nazis" Simon Wiesenthal, directeur du centre de documentation israélienne d'Amsterdam, qui permit la capture d'Adolf Eichmann. C'est en effet une enquête faite sur son initiative en 1966 qui a permis de dépister Strangl à Sao Paulo.

Strangl était arrivé au Brésil il y a quatre ans, après avoir séjourné en Italie et en Syrie. Il travaillait depuis trois ans aux usines "Volkswagen" de Sao Paulo. On se demande s'il n'était pas en contact avec d'autres dirigeants nazis réfugiés en Amérique du Sud.

BUDAPEST. — Les élections à l'Assemblée nationale hongroise ainsi qu'aux conseils municipaux, cantonaux et généraux, ont connu hier une participation élevée.

Les résultats du scrutin ne seront connus que mardi. La longueur des opérations de dépouillement s'explique par le fait que sont élus simultanément 349 députés et 85.000 conseillers municipaux, cantonaux et généraux.

Dans neuf circonscriptions, a annoncé samedi l'agence Tass, citant une déclaration du ministère soviétique des affaires étrangères. On rappelle à Moscou que deux diplomates soviétiques avaient été expulsés de Pékin le 11 mars.

La déclaration soviétique, transmise samedi au chargé d'affaires de Chine, affirme que les deux diplomates "ont joué un rôle spécial dans l'activité antisoviétique déployée par l'ambassade chinoise".

Les deux intéressés, poursuit la déclaration, étaient directement responsables de cette activité, et abusant de leur statut diplomatique, ont pris une grande part aux actes de provocation et de violation de la législation et des règlements en vigueur.

"Ignorant grossièrement les règles diplomatiques en vigueur dans le monde, l'ambassade de Chine populaire se permet des actions incompatibles avec le statut diplomatique", indique la déclaration, qui affirme qu'il ne peut s'agir là que d'actions hostiles à l'URSS.

### Chine : l'armée étend encore son autorité

PEKIN. — L'Armée populaire de libération paraît étendre encore son autorité en prenant en charge une partie du secteur industriel.

Des slogans sont apparus en fin de semaine sur les murs de la capitale, notamment ceux du comité central, annonçant que les autorités militaires contrôleraient désormais divers établissements industriels, notamment l'usine textile NR 2, l'une des plus importantes de Pékin.

Ces mesures semblent répondre à des décisions déjà partiellement en cours d'application dans plusieurs provinces notamment celles du Shansi, du Foukien, du Kwangtung et du Hupei.

On sait que l'armée, élément essentiel et souvent modérateur de la "triple alliance" qu'elle doit former, à tous les échelons, avec les représentants des rebelles rouges et des cadres révolutionnaires, a été également chargée d'aider aux travaux de printemps dans les campagnes et de s'y livrer en même temps à un important travail de propagande politique et de remise en ordre.

Conformément au rôle croissant que l'armée étend désormais appelée à jouer dans les grandes villes c'est une commission militaire du bureau du secrétariat local qui est chargée du maintien de l'ordre public.

D'autre part, les affiches apposées samedi à Pékin prennent violemment à partie Wang En-mao, premier secrétaire du commandement des troupes du comité politique du Sinkiang, et le qualifient de "principal élément contre-révolutionnaire de ce territoire".

Wang En-mao avait déjà été violemment critiqué au cours des mois de janvier et février, mais son nom n'avait plus

guère été mentionnée ces derniers semaines.

IMPORTANTES?

BELGRADE. — L'agitation accrue qui règne depuis quelques jours dans les rues de Pékin paraît annoncer des événements importants pour le proche avenir, écrit le correspondant de l'agence Tass à Pékin.

"En plus de la reprise de la "guerre des affiches", note le journaliste yougoslave, on a remarqué ces derniers jours d'importants mouvements de masse, rappelant les manifestations analogues qui avaient précédé les grands événements de la "révolution culturelle".

"Si l'on fait le bilan des attaques lancées contre plusieurs vice-présidents du conseil et des objections indirectes à la politique de M. Chou En-lai, s'exprimant par les critiques formulées contre ses adjoints, puis des manifestations publiques de soutien à Chou et à certains de ses collaborateurs, on est porté à conclure qu'il s'agit d'une

### Deux diplomates chinois sont expulsés d'URSS

MOSCOU. — Deux diplomates chinois, MM. Miao Chun et Hsun Lin, respectivement premier et troisième secrétaires à l'ambassade de Chine à Moscou, ont été déclarés "personnes non grates" et invités à quitter le pays immédiatement, a annoncé samedi l'agence Tass, citant une déclaration du ministère soviétique des affaires étrangères. On rappelle à Moscou que deux diplomates soviétiques avaient été expulsés de Pékin le 11 mars.

La déclaration soviétique, transmise samedi au chargé d'affaires de Chine, affirme que les deux diplomates "ont joué un rôle spécial dans l'activité antisoviétique déployée par l'ambassade chinoise".

Les deux intéressés, poursuit la déclaration, étaient directement responsables de cette activité, et abusant de leur statut diplomatique, ont pris une grande part aux actes de provocation et de violation de la législation et des règlements en vigueur.

"Ignorant grossièrement les règles diplomatiques en vigueur dans le monde, l'ambassade de Chine populaire se permet des actions incompatibles avec le statut diplomatique", indique la déclaration, qui affirme qu'il ne peut s'agir là que d'actions hostiles à l'URSS.

### L'Union soviétique serait à la veille d'importantes réalisations spatiales

PARIS. — Le lancement des derniers satellites soviétiques de la série Cosmos prélude-t-il à un prochain vol de cosmonautes soviétiques? On peut le supposer. En deux semaines, les Soviétiques ont, en effet, lancé quatre satellites de cette famille, les Cosmos 145, 146, 147 et 148. L'orbite des Cosmos 146 et 147, lancés à trois jours d'intervalle, les 10 et 13 mars, est presque identique et correspond à l'orbite classique des vols humains soviétiques.

Enfin, le Cosmos 146, serait, selon certaines sources, un satellite géant, un nouveau type de satellite qui pourrait succéder aux familles des Vostok et des Voskhod, vaisseaux spatiaux à bord desquels les cosmonautes soviétiques ont effectué leurs rondes autour de la terre.

Or, il y a tout lieu de croire qu'après une interruption qui correspond aujourd'hui exactement à deux années, les Soviétiques vont reprendre leurs vols habités à bord de satellites d'un type nouveau. Le dernier vol soviétique a été celui de Pavel Beliaiev et Alexia Leonov, les 18 et 19 mars 1965, à bord de Voskhod II.

La première marche dans l'espace — celle de Leonov — a coincidé, il y a deux ans, avec le dernier en date des vols d'astronautes soviétiques.

Depuis cette époque, 10 vols Gemini ont permis à 20 pilotes américains d'effectuer le premier rendez-vous spatial, le premier arrimage de deux véhicules à haute altitude et d'amasser, entre autres, d'importants records comme ceux de l'altitude et de l'endurance à bord d'observatoires cosmiques. Les Russes, pendant ce temps, ont été les premiers à réaliser l'atterrissage d'un véhicule non habité, en douceur, à la surface de la lune, et la mise sur orbite d'une autre plateforme autour de cet astre.

Les experts américains s'attendent désormais, à tout instant, à apprendre la nouvelle d'une tentative majeure spatiale humaine en URSS.

En tout état de cause, on s'attend à Washington à ce que Moscou expérimente prochainement une nouvelle plateforme à équipage humain lancée à l'aide d'un propulseur appartenant à la troisième génération de fusées soviétiques. Les deux premières ont réalisé les lancements des Vostok, puis des Voskhod.

Aux yeux des milieux américains les mieux informés, l'issue de la course à la lune reste, pour sa part, plus incertaine que jamais: l'Amérique a perdu au moins un an du fait de la triple tragédie spatiale du 27 janvier au cap Kennedy.

L'arrivée des premiers pilotes Apollo n'est plus dotée de toutes les chances possibles de survenir avant la fin de cette décennie conformément à l'engagement pris, en mai 1961, par le président John Kennedy.

Avant la mort des trois astronautes dans leur capsule embrasée à la Tour 34, les dirigeants du programme spatial américain considéraient qu'ils détenaient sans aucun doute la première place dans la course de l'ère cosmique. Malgré des déclarations rassurantes faites en haut lieu, on a maintenant perdu cette certitude.

### Silence sur les entretiens URSS-Roumanie

MOSCOU. — Le silence le plus total continue d'être observé sur les entretiens soviéto-roumains, qui ont pris fin samedi. La seule note officielle donnée par l'agence TASS a trait au déjeuner offert aux hôtes roumains, qui, dit-elle, "s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse et amicale."

Il est néanmoins certain, aux yeux des observateurs que les dirigeants roumains et soviétiques ont traité des relations des pays socialistes avec l'Allemagne fédérale et de la prochaine conférence des partis communistes européens qui doit étudier la sécurité en Europe.

Les observateurs relèvent que dans un commentaire sur la récente signature de traités d'amitié entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, la RDA et la Pologne et la Tchécoslovaquie et la RDA, les "Izvestia" se limitent à rappeler les thèmes auxquelles la Roumanie s'est ralliée avec tous les autres Etats du Pacte de Varsovie au cours de la conférence de Bucarest en juillet 1966.

### McNamara: si les Russes nous attaquaient, notre riposte ferait 120,000,000 de victimes

WASHINGTON. — "Je pense que nous pourrions tous nous mettre d'accord sur un point: si les Russes nous attaquaient les premiers (avec des armes nucléaires) nous allons braquer nos armes contre leur société et... détruire cent vingt millions d'entre eux", a déclaré le secrétaire à la défense Robert McNamara au cours d'une plaidoirie contre la constitution d'un système américain de missiles, fin janvier, devant la commission des crédits, et la commission des services armés du Sénat.

Une partie de ses déclarations a été rendue publique samedi. Le secrétaire à la défense a ajouté d'ailleurs que la riposte nucléaire américaine pourrait infliger plus de 120 millions de victimes à la population soviétique. Il a souligné qu'il faisait état de ces chiffres pour que "le peuple américain, les alliés des Etats-Unis et les Soviétiques sachent à quoi s'en tenir sur la puissance des Etats-Unis".

"Avoir la force n'est pas suffisant. Nous devons les convaincre que nous l'avons", a-t-il dit.

Interrogé sur les réseaux de missiles anti-missiles installés par l'URSS autour de Moscou et peut-être ailleurs, M. McNamara a reproché aux Russes "d'avoir un véritable fanatisme religieux en matière de défense".

### Bombardement délibéré des civils, au Nord-Vietnam

Il est difficile de ne pas conclure que le gouvernement américain "a délibérément ordonné le bombardement de la population au Nord-Vietnam" a notamment déclaré un professeur américain actuellement à Hanoi, selon l'agence nord-vietnamienne d'information, captée à Hong-Kong.

La déclaration de M. J.B. Neillands, professeur de biochimie à l'université de Berkeley (Californie) et membre de la troisième mission d'enquête du Tribunal international Bertrand Russel, est fondée sur ce qu'il a vu au cours d'une enquête menée dans des régions du Nord-Vietnam attaquées par l'aviation américaine, précise l'agence.

Qu'est-ce qu'un grand nombre de nos actionnaires ont en commun?

Ceci.

La majorité des votes au sein de notre compagnie est entre les mains de Canadiens. Nous sommes heureux de susciter tant d'intérêt parmi ceux-ci, heureux de voir que tant d'entre eux font confiance à notre avenir pour placer leur argent; de plus en plus nombreux chaque année.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de travailler pour un meilleur groupe de personnes.

**Canadien Pacifique**  
À votre service de mille et une façons.

expo67  
CANADIEN PACIFIQUE  
COMINCO